VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 28 FEVRIER 1934 — NUMERO 39



Adresse … à
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE GRAND BAZAR OUVRIRA DEMAIN

Un vaste et admirable effort qui groupe seize paroisses travaillant à prélever des fonds pour leurs écoles —A l'Auditorium, du 1er au 7 mars

C'est demain jeudi, à 3 h. de l'après-midi, que S. E. Mgr Sinnott inaugurera officiellement le grand bazar interparoissial, qui durera toute une semaine à l'Auditorium.

Les 3,500 élèves des écoles catholiques de la ville assisteront à cette cérémonie; ils y seront transportés par des tramways et autobus spéciaux gracieusement fournis pour l'occasion par la "Winnipeg Electric Street Railway". Tous ces enfants conviés à l'ouverture d'une grande entreprise destinée à assurer leur éducation catholique, ce sera un joli coup d'oeil et une source d'enthousiasme pour les visiteurs.

Depuis plusieurs semaines, seize paroisses, sous la direction de M. l'abbé Rhéaume, curé de Saint-Edouard, travaillent avec une généreuse ardeur à la préparation de ce bazar. C'est toute une armée de volontaires, hommes et femmes, qui seront occupés dans les douze sections différentes pour servir les acheteurs.

Chaque comptoir renfermera un nombre incalculable et une variété incroyable d'articles. En plus de ceux faits par les dames ou offerts par des amis, soixante commerçants de la ville auront des comptoirs d'exposition.

La salle à manger sera un lieu très fréquenté, à partir de 5 h. du soir. On compte y servir le diner, chaque jour, à environ 3,000 personnes: Cent cinquante jeunes filles se sont offertes pour le service des tables. A cause de l'affluence des visiteurs, S. E. Mgr Sinnott a suspendu les lois du jeûne et de l'abstinence pour toutes les personnes qui y prendront des repas.

Le concert de dimanche

Pour occuper la soirée de dimanche, qui sépare les deux moitiés de la semaine du bazar, un grand concert a été organisé, auquel prendront part huit nationalités en costumes nationaux. On y applaudira des Anglais, des Irlandais, des Ecossais, des Polonais, des Français, des Allemands, des Italiens et des Hongrois.

On sait que toutes les recettes iront au soutien des écoles et seront distribuées entre les différentes paroisses au prorata des revenus recueillis par chacune. Ces paroisses sont: cathédrale Sainte-Marie, Saint-Ignace, Saint-Edouard, Immaculée-Conception, Saint-Esprit, Sacré-Coeur, Saint-Joseph, Sainte-Anne, Holy Cross, Saint-Alphonse, Saint-Jean de Cant, Saint-Rosaire, Saint-Patrice, Fort Garry, Eglise hongroise, Saint-Antoine.

Jamais oeuvre plus méritoire et plus nécessaire n'a fait appel à la générosité du public. Grâce à la coopération de tous, les organisateurs sont en droit d'escompter un magnifique succès.

LE MANITOBA PRIE POUR LE REPOS DE L'AME DU ROI ALBERT Ier

Une impressionnante cérémonie a eu lieu jeudi à l'église belge de Saint-Boniface — Allocution du R. P. Chrysostome

Le service pour le repos de l'âme du roi Albert, célébré jeudi matin dans l'église belge de Saint-Boniface, a été très impressionnant. A 10 h. 30, pendant que la musique du régiment de la Princesse Patricia jouait la "Marche funèbre de Saül" (Handel), les représentants des différentes branches de la Légion Canadienne se sont avancés, portant les drapeaux des nations alliées ornés de crêpe qui ont été déposés en avant. La petite église, drapée de noir, était remplie à déborder et un grand nombre n'ont pu y trouver place.

La messe a été célébrée par le R. P. Chrysostome, curé de la paroisse. On remarquait dans le choeur S. E. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Cherrier, P.A., V.G., représentant de S.E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg.

Aux premiers rangs de l'assistance se trouvaient: l'honorable juge en chef Prendergast, représentant le lieutenant-gouverneur; le major M. W. Turner A.D.C.; M. Arthur de Jardin, consul de Belgique; l'honorable premier ministre Bracken; l'honorable Albert Préfontaine; le maire Webb et le maire Halliday; le général de brigade W. G. Beeman; le lieutenant-colonel F. Logie Armstrong; M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France; M. André Vaudoyer, agent consulaire actif, et les consuls des différents autres pays; M. F. H. Lawrence, député de St-Boniface.

Aû cours de la cérémonie, la fanfare a joué les marches funèbres de Beethoven et de Chopin et le "Last Post". Il y a seize ans, la même musique de la Princesse Patricia était entrée triomphalement à Mons où elle avait été passée en revue par le roi Albert.

A la fin de la messe, le R. P. Chrysostome a prononcé la brève allocution suivante dans les deux langues officielles de la Belgique, le français et le flamand:

Excellence Réverendissime,
Monseigneur,
Excellence,
Messieurs,

L'Eglise catholique n'est pas seulement la dépositaire divine des dons célestes, elle s'honore d'être aussi une école de loyalisme et de patriotisme, une école de reconnaissance et la gardienne de durables souvenirs. Elle garde pieusement la mémoire, même du plus humble de ses enfants, et par delà la tombe, elle l'accompagne de ses voeux et de ses prières jusque devant le trône de la divine justice.

Ses fils plus illustres, ceux qui ont embrassé sa cause et l'ont servie avec plus d'éclat, elle pleure leur départ avec plus de larmes et elle veut glorifier leurs noms devant les hommes par un témoignage public de louange et de gratitude.

L'Esprit-Saint déclare que l'éloge d'un vivant expose à certain périls; mais lorsque la mort a placé l'homme méritant dans la bienheureuse impossibilité de se démentir, rendre hommage à ses mérites est un devoir qui s'impose.

Nous ne pouvons, dans le deuil cruel qui vient de frapper la Belgique, nous ne pouvons être infidèles à ces pieuses traditions de l'Eglise, et c'est ce qui nous interdit de garder le silence au service célébré ici pour notre grand roi, dont nous pleurons la perte.

Oui, nous pleurons un grand roi aimé par ses sujets, un roi à qui la Belgique doit, à qui nous Belges, devons tous, de pouvoir porter le front haut, fiers d'un honneur qu'aucun compromis n'a jamais maculé.

Lorsqu'en 1869 le prédécesseur de notre Roi défunt perdit son fils unique, les droits de succession au trône passèrent à la maison du comte de Flandre Philippe, puisqu'en vertu de la loi salique en vigueur en Belgique la royauté n'y peut tomber en quenouille... Déjà l'on saluait le futur roi dans le prince Baudouin, l'aîné des fils du comte de Flandre lorsque l'impitoyable mort le terrassa en 1891, et son frère le prince Albert lui succéda en ses droits comme en l'affection du peuple belge, de sorte qu'à la mort du roi Léopold II, en 1909, il monta sur le trône sous le nom d'Albert Ier, l'auguste souverain que nous pleurons.

Le règne du roi de Belgique Albert Ier n'appartient à l'histoire que depuis hier... De toutes parts des voix autorisées s'élèvent et publient à l'envie ses qualités, ses mérites, et le monde entier s'incline avec respect devant sa grandeur. Nous nous y associons de coeur et d'âme, nous les pauvres exilés volontaires, expatriés au Canada; nous voulons aussi déposer sur son cercueil notre humble gerbe de louanges et de reconnaissance, et nous honorons notre souverain que la mort vient de nous ravir, comme un homme d'esprit très réfléchi et d'une culture sérieuse et solide; comme un roi qui a montré, lors de l'agression allemande en 1914, une fierté, une grandeur, une noblesse d'âme à étonner le monde, comme un père, qui durant toute la guerre, a partagé l'existence pénible de ses soldats; nous l'honorons comme un roi chrétien modèle de ses sujets.

Nous rendons hommage à son courage indompté, à sa prudence et à ses peines, à ses honneurs, à ses succès et à ses triomphes... Il a sans compter consacré au bien de ses sujets, à la prospérité de son pays, les grandes facultés qu'il avait reçues du ciel, et il y a ajouté le puissant appui de son exemple personnel, offrant à son pays et au monde l'image d'un foyer vraiment chrétien, où la Religion assure une inviolable fidélité à l'ordre divin, où l'harmonie des vertus des parents, le respect et l'amour des enfants font règner l'union, le bonheur et la félicité.

O roi bien-aimé, que nous, vos sujets expatriés, pleurons, mieux que les honneurs, mieux que la gloire que vous vous êtes acquise, vos oeuvres Vous suivent et Vous survivent, et ces oeuvres plaident pour vous, mieux encore que nos suffrages et nos prières... Entrevoyant votre bonheur éternel, à travers nos larmes, nous redisons à votre âme immortelle le mot du prince des Apôtres: Vous êtes bienheureux, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur véritable et de gloire pure s'est reposé sur Vous avec la vertu de Dieu!...

Il me reste à remercier, au nom de notre colonie belge toutes les personnalités et tous ceux qui ont bien voulu s'associer à notre deuil, en prenant part à ce service divin. Excellence Révérendissime, Monseigneur, Excellence, Messieurs, nous vous remercions.

Le roi défunt

ALBERT Ier, ROI DES BELGES dont les funérailles ont eu lieu jeudi à Bruxelles

LE COURONNEMENT DU NOUVEAU ROI

Léopold III est intronisé en présence des deux chambres du Parlement—En français et en flamand, il jure de défendre la constitution

Bruxelles — Le nouveau roi des Belges, S. M. Léopold III, a été intronisé à onze heures vendredi matin, en présence des deux chambres du Parlement, après avoir juré de défendre le constitution. Il a prononcé la formule du serment en français, puis en flamand.

La cérémonie a eu lieu dans la salle des représentants. Le roi, qui portait pour la première fois l'uniforme de lieutenant-général, a chevauché de la résidence royale de Laeken au Parlement. Il avait un air grave. Des milliers de Belges l'ont acclamé au passage. Il y avait quelques groupes antiroyalistes à certains endroits, mais ils n'étaient pas considérables. Perdus parmi une foule enthousiaste, il ne leur eût pas été possible de manifester.

La reine Astride y assiste

La reine Astride, qui attend un troisième enfant, s'est rendue en auto de Laeken au Parlement avec ses deux enfants, le petit prince héritier et la princesse Joséphine-Charlotte, qui a six ans. Le petit prince, qui a trois ans et demi, a ri aux éclats à plusieurs reprises. La pourpre cardinalice, le violet épiscopal, la dorure militaire et diplomatique le ravissaient visiblement. Il a beaucoup goûté les acclamations qui ont suivi l'allocution royale vouant "la dynastie au service de la nation."

Le serment du nouveau roi

Le roi a promis en ces termes d'observer la constitution: Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance et l'intégrité du peuple belge et l'indépendance du territoire.

Huées des communistes

Les acclamations de l'auditoire ont duré plusieurs minutes. Les deux membres communistes de la Chambre des représentants sont demeurés assis. Ils ont lancé des huées que seuls leurs voisins ont pu entendre.

Une fanfare de trompettes à annoncé à la foule rassemblée devant le Parlement que l'héritier d'Albert Ier avait prononcé le serment et était devenu roi des Belges.

L'ASSASSINAT DU JUGE PRINCE

Il connaissait la part prise par certains personnages considérables dans l'affaire Stavisky

Paris—On a trouvé le long dune voie ferrée près de Dijon, le cadavre mutilé d'un juge de la Cour d'appel, M. Albert Prince. Il devait faire le lendemain une déposition relative au scandale Stavisky. Quelqu'un lui avait téléphoné à son domicile de Paris de se rendre à Dijon au chevet de sa mère, malade, affirmait faussement l'informateur. Il est établi que M. Prince s'est rendu à Dijon.

Une autopsie a révélé que l'assassinat n'a pas eu lieu près de la voie ferrée.

Près du cadavre, qui était garrotté et mutilé, on a trouvé un couteau et une houppe à poudre. Une serviette d'avocat que M. Prince avait emportée avait été vidée des documents qu'elle contenait.

Association occulte

Un commissaire de police qui enquête sur l'assassinat du juge, M. Pachot, croit que ce crime indique l'existence d'une association occulte extrêmement dangereuse qui avait pour chef l'escroc Stavisky, qui était peut-être aussi un espion au service du pays étranger le plus offrant.

100,000 francs de récompense

Le gouvernement Doumergue offre 100,000 francs à quiconque livrera à la justice l'assassin du juge Albert Prince.

On est de plus en plus convaincu en haut lieu que M. Prince a été assassiné parce qu'il était en mesure de porter la lumière sur la carrière de Stavisky. Il pouvait fournir des précisions sur la part que certains personnages considérables ont prise aux ajournements de plusieurs poursuites inscrites contre l'aventurier.

La colère du peuple

Deux ministres du cabinet Daladier, MM. Pierre Cot et Guy Lachambre, ont été exclus d'associations à cause de leur attitude pendant les récentes émeutes. M. Cot a été expulsé d'une association d'anciens combattants, M. Lachambre a été radié d'un club d'escrime.

Six conseillers municipaux de St-Servan se sont démis de leurs fonctions pour n'avoir pas à siéger avec M. Cot, maire de l'endroit.

Tous les membres du conseil municipal de Bayonne, ville où Stavisky a escroqué 40 millions, ont démissionné, par suite de manifestations populaires.

LES FUNERAILLES DU ROI ALBERT

Toutes les nations de la terre y sont représentées—La cérémonie religieuse à Sainte-Gudule—Dans la crypte de l'église de Laecken

Bruxelles — La Belgique a fait jeudi de royales funérailles à son souverain, Albert Ier. Dans le cortège funèbre, les rois se mêlaient aux profânes. Des centaines de canons saluèrent les restes mortels et toutes les cloches des églises de Belgique sonnèrent en même temps. Une foule compacte bordait les rues par où passa le cortège. On fait un rapprochement entre les funérailles du roi Albert et celles du maréchal Foch. Des chefs et de futurs chefs de plusieurs États monarchiques, des personnages officiels en vue de tous les pays et des chefs des armées alliées ont escorté le cercueil, pendant qu'on le transportait du grand palais à la crypte de l'église située près du château royal à Laeken.

Grande affluence

Des milliers de personnes de toutes les classes ont passé la nuit dans les rues, afin de pouvoir trouver place sur la route de la procession. Environ 30,000 à 40,000 anciens combattants belges non armés marchaient à la suite du cercueil. D'après la coutume belge, aucune femme ne figurait dans le cortège. La reine Elisabeth et la future reine Astrid sont demeurées au château de Laeken, pendant que le prince Léopold et son frère le prince Charles suivaient le corps à pied.

A 7 h. 30 du matin, les anciens combattants belges commencèrent à défiler, douze par douze, dans la cour du palais, pendant environ trois heures. Pendant ce temps, les ministres de l'Etat, les députés, les membres des corps diplomatiques et les dignitaires étrangers s'assemblaient à l'intérieur du palais. Ils furent rejoints par le prince Léopold et le prince Charles. Le complet sombre du président Lebrun de France faisait contraste avec les couleurs brillantes des uniformes portés par les autres dignitaires. Le bruit du canon annonça la fin de la procession des anciens combattants. Ce fut le signal de la marche du cortège à la cathédrale de Ste-Gudule. Il y eut salve de 101 coups de canon.

A Sainte-Gudule

Le service funèbre revêtit un caractère de grande splendeur. L'archevêque de Malines et le nonce papal attendaient le corps à la porte de la cathédrale et le précédèrent dans la procession jusqu'au catafalque, drapé aux couleurs nationales et entouré de cinq rangées de cierges disposés en pyramides. Dans le choeur, à droite et à gauche, avaient été dressés les trônes de la famille royale. Pour la première fois, le prince Léopold s'assit sur le trône de son père. A ses côtés avaient pris place des rois et des princes étrangers.

Après le service un groupe d'officiers transportèrent le corps hors de l'église et le placèrent sur l'affût du canon. La procession se mit en marche vers le lieu de repos du roi défunt. Les princes Léopold et Charles et le prince Humbert d'Italie, beau-frère du futur roi, venaient en tête, suivant le corps. Venaient ensuite, le prince de Galles, le président Lebrun, de France, le roi Boris de Bulgarie, le roi Christian de Danemark, le roi Pradjadhipok de Siam, etc.

En face de la petite église de Laeken, il y eut parade militaire et musique par la fanfare, puis bénédiction de la crypte de la famille royale.

Les écoles, les magasins et les bureaux d'affaires furent fermés pendant le service. La ville de Bruxelles regorgeait de paysans et d'ouvriers venus de toutes les parties du pays. Les compagnies de chemins de fer avaient accordé une réduction de 50 pour 100.

Des milliers de Français étaient présents aux funérailles. Parmi les principaux personnages officiels, on remarquait le président Lebrun et le premier ministre Doumergue.

Chambre Provinciale

LA LUTTE CONTRE LE FASCISME

L'hon. W. J. Major, procureur général, entend la mener avec vigueur—Il n'y a pas place ici pour les vieilles querelles d'Europe—Trop de discours pour ne rien dire

Le débat sur l'adresse qui, à aucun moment n'avait fait preuve de grande vitalité, s'est éteint tranquillement mercredi. On n'a même pas jugé à propos de prendre le vote pour l'adoption de l'adresse: le rejet de la motion de non-confiance, deux jours auparavant, suffisait. Les derniers discours, à part celui du procureur général, n'ont rien eu de transcendant.

Un ennemi des sports

M. H.-F. Lawrence, travailliste (Saint-Boniface), a eu le courage de dire que notre époque attache trop d'importance aux sports et ferait mieux de cultiver un peu plus les sciences et les arts. A cette occasion, il a rendu hommage au Révérend Frère Joseph, qui vient de célébrer son vingt-cinquième anniversaire comme principal de l'Institut Collégial Provencher.

Contre le fascisme

Dans un discours vigoureux et soigneusement préparé, l'hon. W. J. Major, procureur général, a dit leur fait aux agitateurs qui seraient tentés de prendre la province pour théâtre de leurs exploits. Le gouvernement, a-t-il déclaré, fera respecter la loi; il est prêt à agir contre ceux qui, par une propagande artificielle, chercheraient à soulever la haine et la rancoeur contre n'importe quel groupe de la population. L'orateur a mentionné les communistes et les nationalistes, qui sont d'après lui de la même étoffe et ne visent qu'à semer le désordre, le mécontentement et à détruire nos institutions.

La province, explique M. Major, comprend un grand nombre d'éléments divers; des milliers de ses habitants sont des individus d'origine étrangère qui ont bien servi le pays dans tous les domaines. La loi ne reconnaît aucune distinction entre les citoyens, quelle que soit leur race ou leur religion. Il n'y a pas place au Canada pour les vieilles discordes qui prennent leur origine dans la vieille Europe. Quiconque fomente des troubles et propage la haine est un mauvais citoyen qui viole la loi et doit être puni.

Le procureur général invoque le témoignage de sir Georges-Etienne Cartier, dont le buste se dresse devant notre palais législatif, et cite une de ses paroles pour prouver que les "droits des minorités" sont respectés sous le drapeau britannique. Ceux qui connaissent un tant soit peu l'histoire du Manitoba ne peuvent malheureusement souscrire à cette déclaration du grand homme d'Etat canadien-français. La minorité catholique de notre province, frustrée dans ses droits scolaires, attend encore que justice lui soit rendue. (Lire dans ce numéro de la "Liberté" la lettre de S. E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg).

L'hon W.-J. Major n'en était pas moins sincère quand il affirmait sa résolution d'agir contre les perturbateurs de l'ordre. Il l'a prouvé dès le lendemain en interdisant une réunion des Nationalistes Canadiens (Chemises Brunes) où l'on pouvait craindre une collision avec les communistes.

Ajustement volontaire des dettes

W.-R. Sexsmith, le nouveau député de Portage-la-Prairie, qui faisait son premier discours en Chambre, a préconisé une vaste campagne en faveur de l'ajustement volontaire des dettes. On pourrait faire beaucoup plus de cette façon, croit-il, qu'avec n'importe quelle loi. Une propagande de ce genre serait plus utile que celle projetée sur la réduction des emblavures.

Trop de discours

Clifford Barclay, l'un des derniers orateurs à parler sur l'adresse a l'audace de se plaindre que le règlement ne lui accorde que 40 minutes, affirmant qu'il a un "droit naturel" à parler aussi longtemps qu'il lui plaît. L'honorable député exagère. On peut d'ailleurs douter qu'il eût tant de choses importantes à dire puisque, dans le temps qui lui était alloué, il n'a guère fait que vanter les beautés et les avantages extraordinaires de sa circonscription de Springfield.

Le règlement limite les discours à 40 minutes, même si'l n'a rien à dire. dire que chaque orateur doive parler 40 minutes même s'il n'a rien à dire. C'est une vérité toute simple que beaucoup de nos députés ne semblent pas pouvoir admettre, et c'est ce qui explique la longueur inutile d'un débat qui n'a même pas sa raison d'être.

Critique de McFarland

A. R. Welch, conservateur (Turtle Mountain), critique sérieusement John I. McFarland, gérant général de l'agence centrale de vente de la Coopérative, à qui il reproche de ne pas pousser l'expédition du grain à l'étranger. D'après lui, M. McFarland ne vend ni n'exporte la blé: il se contente de négocier des options. Cela garantit simplement aux commerçants de grain de l'Ouest un profit sur les frais d'entrepôt, mais ils ne font pas un effort sérieux pour faire sortir le grain du pays. Cette année la récolte est réduite et les élévateurs sont remplis, mais ils ont le bénéfice du magasinage. M. Welch conclut que si la situation ne change pas, il sera nécessaire d'avoir une commission nationale pour la vente et l'exportation.

Une fois l'adresse adoptée, la Chambre, en comité plénier, étudie un bill contenant plusieurs amendements à la loi scolaire. L'un deux stipule que les fils ou filles de commissaires d'école ne pourront être engagés comme instituteurs dans les districts où leurs parents sont en fonctions à moins d'une autorisation spéciale du département. Cette clause soulève de vives protestations. L'hon. R. A. Hoey explique que dans de nombreux cas des instituteurs compétents et donnant pleine satisfaction ont été renvoyés pour faire place à des fils ou filles de commissaires. Un amendement de M. Haig pour écarter cette exclusion est battu.

Le marché aux animaux

Le Dr J. A. Munn (Dufferin) soumet une résolution demandant que le comité d'agriculture fasse une enquête sur les causes de la différence entre les prix reçus par le producteur pour les animaux et ceux payés par le consommateur, en coopération avec le comité parlementaire fédéral chargé du même travail. Il semble bien que les fermiers du Manitoba ne sont pas traités avec justice et il en résulte que l'industrie du bétail court un sérieux danger. Comment expliquer que récemment les prix ont monté en Europe tandis qu'ils ont baissé au Canada?

F. W. McIntosh (Manitou), en secondant la résolution, dit que le problème réclame la coopération entre les provinces des prairies et il propose une commission de vente qui assurerait des prix équitables pour le producteur et le consommateur.

Régina—La somme totale affectée aux secours de 1929 à 1933 en Saskatchewan a été de $13,635,405, dit un rapport déposé à la législature de cette province.

"Nous sommes trop taxés", déclare sir Henry Drayton

Saskatoon — Sir Henry Drayton, président du Comité des finances de la Chambre de Commerce canadienne, a affirmé "que le fardeau d'un triple système de taxation (municipal, provincial et fédéral), nous empêchait de remonter la côte aussi rapidement que tous le désirent". "Actuellement, a-t-il ajouté, chaque famille, au moins, doit épargner une moyenne de $30 par mois pour rencontrer ses obligations dans ce domaine." Il a suggéré que l'on diminue les dépenses et les taxes pour accélérer le mouvement de renaissance économique.

Un grand mouvement de retour à la terre en Saskatchewan

Régina—On a entrepris ce qu'on croit devoir être le plus grand mouvement de retour à la terre depuis les premiers pionniers de l'ouest. Le premier ministre J. T. M. Anderson, de Saskatchewan, les membres de son cabinet, des sous-ministres et des représentants de deux principaux réseaux ferroviaires, ainsi que les maires de Régina, Prince Albert, Saskatoon, Swift Current, Battleford-nord et Weyburn se sont réunis pour tenir une conférence d'une journée. Les représentants des compagnies de chemins de fer ont promis leur coopération pour ce qui est de la réduction des taux, et ils ont fait des offres généreuses. Les colons pourraient s'établir sur les terres non cultivées des compagnies de chemins de fer sans faire de déboursés pendant deux ans. Le gouvernement provincial serait prêt à accorder un octroi de $200, et des octrois égaux seraient aussi accordés par le gouvernement fédéral et les municipalités.

Deux condamnations pour assemblée illégale

William G. Skinner et M. J. Forkin, chefs de la "Workers' Unity League", ont été condamnés, le premier à un an de prison et le second à quatre mois, pour avoir tenu une assemblée illégale et intimidé les travailleurs à l'établissement de la Parkhill Bedding Co., en juillet 1933. Ces deux sentences entraînent les travaux forcés. Forkin a été candidat à la mairie aux dernières élections municipales de Winnipeg.

Washington—Le congrès a déclaré la guerre aux sauterelles. Le département de l'agriculture a bien lutté souvent contre elles, mais rien de comparable à la campagne de $2,000,000 que la chambre des représentants veut entreprendre.

Parlement Fédéral

CE QUE SERA LA BANQUE CENTRALE

Le ministre des finances l'expose dans les grandes lignes—Le chemin de fer de la Baie d'Hudson et le port de Churchill—L'accord du blé—La question du drapeau

Ottawa — Le ministre des finances, M. Rhodes, a déposé et fait voter en première lecture jeudi, deux bills qui ont trait à la revision décennale de la loi des banques.

Le même ministre a aussi fait voter en première lecture, après avoir fait passer une résolution budgétaire y afférant, le bill pour l'établissement d'une banque centrale.

La Banque Centrale

La banque centrale que le gouvernement veut établir s'appellera la **Banque du Canada**. Après quelque temps, elle aura seule le droit d'émettre de la monnaie de papier, le privilège d'émission que détiennent actuellement les banques à chartes devant aller en diminuant, d'année en année.

La Banque du Canada ne sera pas une institution d'Etat. Ses actions ($5,000,000, par actions de $100) seront offertes en souscription publique, au pair, par le ministre des finances. Un même actionnaire ne pourra détenir plus de 50 actions. Ne pourront souscrire ni les sénateurs, ni les députés aux Communes, ni aucun membre d'une législature provinciale, non plus qu'aucun directeur, actionnaire ou employé d'une banque à charte ou d'une maison de finance. Par contre, cette **Banque du Canada**, sans être une institution d'Etat, sera surveillée de près par l'Etat fédéral, "contrôlée" pour ainsi dire. Ses premiers administrateurs seront désignés par le gouvernement d'Ottawa et la nomination de ceux qui leur succéderont devra être ratifiée par l'Etat fédéral.

Les profits de la Banque d'Etat seront limités. Ses actions porteront un dividende cumulatif de 6% mais tout excédent, une fois que l'on aura pourvu à certaines réserves, ira au fonds du revenu consolidé du Canada.

Les billets de la Banque du Canada auront cours légal et même forcé quoiqu'il soit prévu que ces billets seront rachetables en or. Le rachat ne se fera cependant pas, à ce qu'il semble, en pièces monnayées mais en barres d'or fin, de pas moins de 400 onces.

La Banque du Canada devra gratuitement servir d'argent financier pour l'Etat fédéral. Il lui est permis de s'entendre avec les gouvernements provinciaux pour tenir le même rôle à leur endroit.

Le bill de la Banque du Canada, avait été préparé exactement dans le sens des recommandations du rapport majoritaire de la commission d'enquête qui présidait lord Macmillan.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Vendredi, il a été longuement question du chemin de fer de la baie d'Hudson et du port de Churchill. Un journal de Winnipeg a prétendu, ces jours derniers, que si le port de Churchill n'avait pas plus de succès, la chose dépend de ce que les frais d'arrimage et de ravitaillement y sont beaucoup trop élevés.

Deux députés, l'un conservateur, M. Bowman, l'autre libéral, M. Howden, en ont fait la remarque au ministre. Le Dr Manion a répondu que tel n'est pas le cas. Le prix d'arrimage est très raisonnable à Churchill, étant donné les circonstances. Quant au ravitaillement, les navires qui vont à Churchill n'ont généralement pas à s'en préoccuper. Ils ont ce qui leur est nécessaire pour le voyage de retour.

Le Dr Manion a expliqué que la construction de la voie et du terminus de Churchill était à peu près terminée. Il ne reste plus que de petits travaux de réfection à accomplir.

Le commerce du port de Churchill a fait des progrès plutôt lents. Deux navires sont entrés dans le port en 1931, dix navires en 1932 et dix navires en 1933. Les expéditions de grains par Churchill, au cours des deux dernières années, ont été d'environ 5,000,000 de boisseaux. En plus, une cargaison mixte, bétail et marchandises diverses, est partie de Churchill. Une cargaison mixte y est arrivée.

Pour commencer, les expéditeurs des provinces de l'Ouest n'ont pas semblé porter beaucoup d'intérêt au port de Churchill. Les perspectives sont meilleures pour la prochaine saison et le gouvernement de la Saskatchewan a l'intention d'encourager le port de Churchill. Les taux de l'assurance maritime ont été abaissés pour la peine.

La saison normale de navigation à Churchill va du 8 août au 8 octobre. Il arrive que la saison soit plus longue, soit même de quatre mois.

En réponse à des questions, le Dr Manion dit que le revenu de l'élévateur à grains de Churchill, l'an passé, a été de $55,000. Le chemin de fer et le terminus représentent un capital immobilisé de $63,000,000. Les frais d'opération du réseau et du terminus, l'an passé, ont a été de $95,000; l'on ne tient pas compte évidemment des charges d'intérêts. En tenant compte de tout, le chemin de fer de la baie d'Hudson aura cette année un déficit d'environ $615,000.

L'accord du blé

Ottawa — "Je suis avisé que le gouvernement pourra se dispenser de demander aux Communes, la ratification de la convention du blé, conclue à Londres," a déclaré le très hon. R.-B. Bennett, à la Chambre basse. "Une loi donnerait au gouvernement certains pouvoirs, mais ceux-ci seraient insuffisants ou alors ils empiéteraient sur ceux des provinces tels que définis par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Il y a lieu de douter que le gouvernement fédéral puisse intervenir pour imposer la limitation de la culture du blé."

—Puis-je demander au premier ministre, si l'intérêt des trois provinces peut lier celui des autres? dit l'hon. M. King.

—Ces trois provinces ne peuvent lier l'intérêt entier du pays, mais elles peuvent régler cette question de la restriction des emblavures dans leurs territoires respectifs ou s'entendre pour la régler de façon identique, chacune chez elle. Il ne saurait être question, poursuit le très hon. M. Bennett, que ces trois provinces gouvernent le pays entier, mais il leur est permis de régler, selon leur intérêt, une question d'importance vitale pour le pays. Car à cette question est liée celle du relèvement du prix du blé en ces derniers temps injustement avili.

La Chambre devrait se prononcer

—Je prétends, répliqua M. King, que cet accord du blé affecte l'intérêt de toutes les provinces. C'est à la Chambre des communes qu'une question qui intéresse six provinces sur les neuf, doit être discutée. C'est ici que les représentants du peuple des provinces plus ou moins affectées par l'accord du blé, doivent dire s'ils aprouvent ou désapprouvent les engagements pris à Londres. J'estime essentiel que cette question soit discutée ici et que l'on sache si la Chambre l'approuve.

—Je ne doute pas, répondit le premier ministre, qu'un chapitre des estimés permette à la Chambre de discuter à fond cette importante question. Toutefois, je signale à mon très honorable ami, que la clause 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord stipule que chaque Assemblée législative aura juridiction exclusive sur le territoire de sa province. Or, il m'apparait clairement que la question des emblavures tient au territoire, au sol, donc, est du ressort des provinces."

Le drapeau

C'est un conservateur colombien, M. C. H. Dickie, de Nanaimo, qui propose, cette année, que le Canada se donne un drapeau bien à lui. Cette question du drapeau est en effet le sujet d'un débat annuel.

La proposition de M. Dickie, bien que celui-ci soit conservateur, ne surprend pas trop. Ce député est d'une province où l'Association des Canadiens de naissance exerce une certaine influence. C'est même en Colombie que l'association a vu le jour. Nous sommes à la veille ou à l'avant-veille d'élections générales et M. Dickie n'est pas sans le savoir.

Le Canada, constate-t-il, est le seul Dominion à n'avoir pas son drapeau à lui. L'Union Jack est le drapeau de tout l'Empire mais non pas le nôtre en particulier. Il ne saurait être question d'un drapeau pour le Canada sans que l'Union Jack y figure mais le Canada devrait avoir son drapeau distinct. Par exemple l'Union Jack et la feuille d'érable sur fond bleu.

Un libéral, M. Macintosh, de Battleford-Nord, Sask., tout en appuyant la résolution, reproche à M. Dickie d'arriver bien en retard. Il revendique le mérite d'avoir proposé l'adoption d'un drapeau canadien, à plusieurs reprises déjà, notament en 1931 et en 1933, "alors que le député de Nanaimo était muet comme une huitre."

Ce qui a, comme de raison, pour effet de relever le débat, de le hausser... à la hauteur d'une hampe...

Plusieurs conservateurs se prononcent contre la résolution. Finalement, un autre conservateur propose l'ajournement du débat. Il faut prendre le vote. L'ajournement est décidé par 64 voix contre 49. Neuf conservateurs ont voté contre l'ajournement: MM. Mullins (Marquette), R. S. White (Mont-Royal), Laflèche (Richmond-Wolfe), Dickie (Nanaimo), Ernst (Lunenberg), Mackenzie (Winnipeg-Nord-Centre), Sitt (Nelson), et Stitt (Selkirk).

Ce sont comme qui dirait des conservateurs qui tiennent à un nouveau drapeau.

Neuvaine à Saint Joseph



Depuis le mois de mars 1922, une neuvaine solennelle et universelle comme préparation à la fête de Saint Joseph se fait chaque année du 10 au 19 mars. Les amis de Saint Joseph par centaines de milliers de par le monde participent à cette neuvaine solennelle. Les suppliques faites à ce bon Saint ont obtenu des faveurs remarquables.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaine il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire St-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P.Q. Une médaille et un feuillet de neuvaine seront envoyés sur demande.

SAINT-BONIFACE

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 20 février

M. l'abbé Ant. d'Eschambault nous entretient sur le sujet très actuel et très intéresant de la stérilisation. En abordant son sujet, le conférencier félicite le Cercle Ouvrier et particulièrement notre Président pour le coup de main énergique donné l'an dernier en faisant circuler les pétitions contre ce bill qui a failli passer à la législature manitobaine.

Le conférencier divise sa conférence en deux parties: maladies mentales héréditaires, et stérilisation. Les maladies mentales, ou du cerveau, sont cause des cas des faibles d'esprit, des insensés et des fous. Il explique les différents dégrés d'incapacité et le travail fait dans les différents pays pour éduquer les pauvres malheureux atteints de ces défectuosités.

D'après les eugénistes, le nombre des faibles d'esprit aux Etats-Unis serait de près de 10 millions; au Manitoba, il serait de 2,885.

Les causes des maladies mentales sont deux: les unes secondaires, les autres primaires. Secondaires: avant la naissance de l'enfant, par la mère, alcoolisme, empoisonnement et maladies vénériennes des parents; après la naissance, par accidents et manque de développement du cerveau de l'enfant. Primaires: héréditaires, provenant de l'état nerveux, de la tuberculose, des maladies vénériennes et de l'alcoolisme chez les parents; mais à quel degré ces maladies sont-elles héréditaires? Des qualités, dominantes et récessives, peuvent être transmises des parents aux enfants, si bien que ces maladies, se retrouvent chez les uns et étant absentes chez les autres, sont difficiles à prouver comme héréditaires. Le conférencier nous donna les rapports des études, sur ce point, faites en différents pays depuis des siècles.

Pour améliorer les races, les eugénistes recommandaient deux mesures à prendre: l'une positive, c'est-à-dire encourager selon eux, la natalité chez la haute classe, et l'autre, empêcher les imbéciles et indésirables de se reproduire et ceci au moyen de la stérilisation; mais la classe supérieure ne faisant pas son devoir, par l'empêchement de la famille, et les classes inférieures étant stérilisées, la fin du monde serait bien vite arrivée.

Le conférencier nous explique ce qu'est la stérilisation et la manière dont elle se pratique. Il dit que l'Eglise, la nature et le bon sens sont absolument contre cette méthode de mutilation du corps humain. Une loi de stérilisation a été adoptée dans 36 états américains, mais n'est mise en pratique que dans quatre seulement.

Voici les objections contre cette loi: Le public n'en veut pas. L'Etat a-t-il le droit de la mettre en force? L'individu a-t-il le droit de se soumettre à cette opération? La stérilisation diminuera-t-elle le nombre d'aliénés? Non et non.

Les arguments pour sont variés, mais il en ressort que dans ce projet de loi il y aurait loi pour les pauvres et loi pour les riches.

M. L.-P. Gagnon remercie M. l'abbé d'Eschambault pour la belle, instructive conférence, sujet actuel et très discuté dans le monde entier. Il le félicite de son beau travail et exprime le désir de tous de l'entendre dans une autre conférence.

Une motion de sympathie fut offerte à MM. A. Henri et E. Poitras, qui viennent d'être éprouvés par le deuil, et à nos membres et concitoyens belges à l'occasion de la mort du Roi Albert Ier.

M. le Président annonce la soirée intime des dames du Cercle et leurs amies pour le 4 mars, à laquelle S. E. Mgr E. Yelle donnera la causerie. L'entrée sera par billets seulement. Ils sont donnés gratis et l'on peut se les procurer à l'Archevêché, de notre Président et du secrétaire. Toutes les dames et demoiselles de nos membres et ceux-ci sont invités, ainsi que les amis du Cercle.

M. G. Chavanne attire notre attention sur la question de la construction d'un bureau de Poste à Norwood. Il explique les arguments pour et contre ce projet et invite nos concitoyens à faire toutes leurs affaires postales au bureau de St-Boniface.

M. Le Gauvreau, président de notre Club de Dames, fait rapport que M. Ch. Tétrault a remporté le Coupe Desjardins et M. E. Côté la Médaille Laurendeau, à la fin du concours du mois dernier.

Prirent part au programme récréatif MM. F. Jodoin, R. Pinvidic et l'orchestre des jeunes Gauvreau.

MM. Jules Rémillard et H. Lévêque furent les heureux gagnants de notre rafle mensuelle.

Le SECRETAIRE

Tiers-Ordre de Saint François

On a résolu de publier chaque semaine quelques lignes sur le Tiers-Ordre, son Fondateur, sa Règle, son esprit, ses saints, comme moyen pratique d'intéresser les Tertiaires et d'instruire les âmes de bonne volonté qui désireraient se faire enfants de Saint François.

I. Résumé de la vie du Saint Fondateur

François, fils du riche marchand *Bernardone* et de la noble Provençale *Pica*, naquit à Assise, en l'année 1182. Après avoir vécu dans les frivolités du monde, il fut attiré par Notre-Seigneur à la pratique des Conseils évangéliques et devint, avec saint Dominique, le grand rénovateur de l'Eglise au XIIIe siècle.

Homme merveilleux suscité pour le bien de la chrétienté, il laissa des traces que les révolutions n'ont pu effacer; réformateur intrépide, il ramena les peuples à la pratique de la religion; fondateur remarquable, il suscita trois grands Ordres établis sur le détachement des biens terrestres; figure très douce enfin, il attira et il attire encore par un charme irrésistible. Honoré des stigmates de la Passion, il mourut âgé de quarante-quatre ans, le 4 octobre 1226. Grégoire IX le canonisa deux ans après. La fête est célébrée au jour anniversaire de sa mort.

II. Lire les "Vies" du Saint

Il est impossible de redire ici les "gestes" de sa vie. On les trouvera écrits dans les auteurs anciens ou modernes, dont la lecture s'impose à quiconque désire pénétrer l'esprit séraphique. Jamais un Tertiaire ne vivra de cet esprit, s'il néglige d'aller à la source, à saint François lui-même. Dans ce but, il se familiarisera avec sa vie, en relisant quelques-unes de ses biographies. Les meilleures actuellement sont, pour les anciens, la *Vie de saint François*, par THOMAS DE CELANO; pour les modernes, les Vies du P. LEOPOLD DE CHERANCE, du P. CUTHBERT, de l'Abbé LE MONNIER, de JOERGENSEN, de MGR DE SEGUR. On lira aussi avec profit le livre plein de grâces des *Fioretti* et les *Opuscules de saint François*. Dans la même pensée, les Tertiaires s'intéresseront aux revues publiées par les Religieux dont ils dépendent et aimeront à se tenir au courant des livres nouvellement édités. (A suivre)

Avis

La Réunion suivante a lieu le jeudi 8 mars, à 7. 30 h. du soir; et la Communion générale, le matin de ce même jour à la Messe de 7 h. 30, pour la conversion des tièdes, des pêcheurs et protestants au temps pascal.

LA VIE AU COLLEGE

Ordination

Toute la salle d'étude fut bouleversée d'émoi, l'autre soir. Nous recevons de grands visiteurs souvent, mais jamais au cénacle des jouissances intellectuelles; avec raison, on essaie de montrer ce qu'il y a de moins... rébarbatif. Le grand visiteur qui risquait ainsi le pas dans nos studieux pénates n'était autre que S. Exc. Mgr Yelle.

En quelques mots aussi clairs que succincts, Son Excellence expliqua l'origine du sacerdoce et le sens de l'ordination qui aurait lieu en notre chapelle le lendemain matin. Elle rappela aussi à ses jeunes auditeurs l'immense besoin de prêtres dans le diocèse et nous invita à songer si, un jour, nous répondrons à son appel.

Le nouveau prêtre était le Frère Rémi, Trappiste de St-Norbert. Plusieurs Pères et Frères de la Trappe assistaient à cette messe d'ordination tout intime. L'après-midi, on propose un congé: accepté!

Les sports

Rien ne sert de cacher ses vertus. Décidément, nous faisons des progrès dans l'art du hockey. Une forte équipe d'anciens se fit faire la leçon par les cadets, dimanche dernier. Puis, ces mêmes cadets ont dérouté les Junioristes dans une partie revanche: 4 à 2. Un gars vraiment habile que ce Joyal, mais, sans mentir, ce n'est pas Ste-Agathe qui l'a gratifié de son adresse!

Ah! et nos plus petits des petits qui ont partagé la victoire en faisant partie nulle avec des plouplous de leur calibre, au Juniorat. Une joute d'acrobates, pour le moins! Tordre le cou aux poids-plumes de Letellier —de championne mémoire—fut plus aisé. Nap. Comeault a-t-il gêné ses compatriotes avec des yeux si charmants?...

Les cercles

La gymnastique de l'esprit ne le cède en rien aux exercices corporels: on vise à l'équilibre du tout pour rendre la vie complète, au collège.

Dimanche, les "immortels" de l'Académie française étaient aux écoutes pour goinfrer un riche débat. "Le Canada devrait-il s'annexer aux Etats-Unis?" François Brunet et P.-B. Brunet pérégrinèrent longuement sur les avantages commerciaux, sociaux, voire religieux et nationaux que nous apporterait cette union avec les Américains. La négative, supportée par Hector Côté et Louis Létienne, s'appliqua à démantibuler une argumentation plutôt fondée sur le possible et démontra substantiellement que nous pouvions nous suffire à nous-mêmes, alors qu'un pan-américanisme pourrait être préjudiciable à notre langue et à notre foi. Après la séance, agrémentée d'une lecture et d'une déclamation, les dignes juges accordent le verdict à la négative.

Au cercle Provencher, on traite les grandes questions. Léopold Labossière, avec sa corpulence de financier, s'est illustré par une solide étude du système bancaire au Canada. A la même séance, René Jutras commence une série d'enquêtes sur les professions et nous parle d'abord des carrière scientifiques et des possibilités de réussite dans ce domaine. Une enquête sur les carrières! certes, on pense au futur, et dès aujourd'hui.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

La famille Emile Désorcy remercie sincèrement ses amis pour bouquets spirituels et autres marques de sympathies témoignées à l'occasion du deuil dont elle est frappée par la mort de la mère de M. E. Désorcy.

SAINT-NORBERT

Mme Edmond Champagne, née Rosina Payment, est décédée lundi à l'âge de 66 ans. Née à Ottawa, elle vivait à Saint-Norbert depuis 29 ans. Son service funèbre aura lieu mercredi, à 10 h., à Saint-Norbert.

Lui survivent cinq fils: Alphonse, de Saint-Norbert; Célestin, de Somerset; René, de Fisher Branch; Léonce, de New-York, et Claude, de Saint-Boniface; six filles: Révérende Soeur Alma Champagne, supérieure du couvent de Saint-Norbert; Mme Amanda Levasseur, de Fort Garry; Mme Evelina Bohémier, de Sainte-Anne; Mme Jeanne Gauthier, de Sainte-Anne; Mme Maria Millier, de Fisher Branch, et Mme Régina Gendreau, femme du Dr Gendreau, de Sainte-Rose-du-Lac. Nos sympahties à la famille.

SAINT-CLAUDE

Un cours d'agriculture sera donné à St-Claude, du 5 au 8 mars, dans la salle de paroisse, par des professeurs du Collège d'agriculture. Tous ceux qui s'intéressent aux questions agricoles sont invités à assister à ce cours qui est absolument gratuit.

Ce cours sera donné sous la direction de M. T. A. Johnson, représentant agricole à Carman, et de la Société d'agriculture de St-Claude.

Programme

Lundi 5 mars

1.00 à 1.30 p.m. Introduction et Etude du Programme.

1.30 à 2.30 p.m. Choix des récoltes fourragères et semis, J. A. McGregor.

2.30 à 3.30 p.m. Classement des semences de foin.

3.30 à 4.00 p.m. Discusion générale et questions. La culture du blé d'Inde, T. A. Jahnson.

Mardi 6 mars

9.00 à 10.00 a.m. La récolte du foin............... J.A. McGregor

10.00 à 10.45 a.m. Comparaison d'échantillons de fourrages apportés par les fermiers et clasement des grains pour soigner.

10.45 à 11.15 a.m. Récolte des grains coupés verts pour fourrage.. .... T. A. Johnson

11.15 à12.00 midi. Récolte de la graine de foin...... J. A. McGregor.

1.00 à 2.30 p.m. Contrôle des mauvaises herbes sur les fermes d'élevage................ J. A. McGregor

Discussion générale et questions

2.30 à 4.00 p.m. Sélection et soins de animaux reproducteurs. W. D. .... Davies

Mercredi 7 mars

9.00 à 10.30 a.m. Etablissement et construction des bâtiments de la ferme................ W. D. Davies

10.30 à 11.15 a.m. Tenue des livres de la ferme..... T. A. Johnson.

11.15 à midi. Dosage des rations. .... W. D. Davies

1.00 à 3.00 p.m. Soins et maniement des jeunes animaux, et le manque des minéraux dans la nourriture.................... W. D. Davies

Discussion générale et questions

3.00 à 4.00 p.m. Etudes, problèmes relatifs aux volailles. J.C. Scholes

Jeudi 8 mars

9.00 à 10.30 a.m. Les poulaillers convenables et Soins des volailles. .... J. C. Scholes.

10.30 à 11.00 a.m. Vente des volailles en coopérative. T. A. Johnson.

11.00 à midi. Soin des volailles pour la production des oeufs en hiver.

1.00 à 2.30 p.m. Les maladies des volailles.

2.30 à 4.00 p.m. Organisation des clubs et préparation du travail pour l'été................ T. A. Johnson.

• • •

Une réunion des Directeurs de la Société d'agriculture aura lieu le samedi 3 mars à 1 h. p.m., à l'hôtel Martin.

Jean de MOISSAC
Sec.-Trés.

La Cloche de Lois, Abitibi



Un village nouveau, fondé par des chômeurs colons vient de surgir dans le Canton Privat, en Abitibi. L'endroit s'appelle **Lois**, mais ce nom sera bientôt changé pour celui de **Laferté**.

Comme toute colonie naissante celle de Lois a besoin de beaucoup de choses et c'est pourquoi le Canadien National a jugé à propos d'offrir à la future chapelle une cloche qu'il avait en magasin et qui était montée autrefois sur l'une de ses locomotives faisant le service de la banlieue. Après avoir fait courir deux ou trois générations de banlieusards la cloche, mise au rancart avec la locomotive qui la portait, appellera désormais à la prière la paisible population de Laferté. Quelle noble et édifiante façon de prendre ses invalides!

On voit, en haut M. J.-E. Laforce, agent général du service de la colonisation du Canadien National, remettant officiellement à M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires-colonisateurs de la Province de Québec, le cadeau fait au village de Laferté par le réseau National. En bas, une locomotive affectée au service de la banlieue avec sa cloche. En médaillon la nouvelle cloche de Lois accrochée à son support temporaire. (Photo, Canadien National.)



VOLUME XXI | WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 28 FEVRIER 1934 | NUMERO 39

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

LE GRAND BAZAR INTERPAROISSIAL

Au Clergé et aux Fidèles de la Ville de Winnipeg.

Mes très chers Frères,

Etant donnée la grande affluence de personnes qui assisteront à notre prochain bazar, je m'autorise des pouvoirs qui me sont accordés par le Droit Canon (Canon 1245) et dispense de l'obligation du jeûne et de l'abstinence, pendant tout le temps que durera le Bazar, toute personne qui y prendra part. Par "toute personne qui y prendra part", j'entends non seulement celles qui rempliront quelque charge dans les différents départements ou comptoirs, mais celles qui prendront un repas par jour dans la salle à manger du Bazar. Toutes ces personnes seront exemptes du jeûne du Carême et de l'abstinence, du 1er au 7 mars inclusivement.

Permettez-moi de vous rappeler, mes très chers frères, que ce Bazar a pour but la plus noble des causes—la cause de l'éducation catholique. Nous serions indignes de l'héritage de foi que nous ont légué nos ancêtres catholiques, si nous ne luttions pour le léguer intact et sans tache à nos successeurs.

• • •

Nos enfants appartiennent, comme nous, à Jésus-Christ et leur destinée glorieuse, comme la nôtre est de marcher à sa suite. Nous voulons que nos foyers soient nettement et franchement catholiques, et que Jésus y soit toujours l'hôte le mieux accueilli et le plus honoré. Nous voulons que l'école—prolongement du foyer—où nos enfants sont élevés soit également catholique. Jésus est le Maître de nos écoles comme il est le Maître de nos foyers.

Laissons l'affreuse idole du laïcisme à ceux qui croient que l'homme vit de pain seulement et s'efforcent à la tâche impossible de servir à la fois Dieu et Mammon. Sûrement Dieu a des droits sur le coeur de ses enfants et qui osera contester que ces droits s'étendent non à une partie, mais au tout; qu'ils lient non pour une heure, mais pour vingt-quatre heures chaque jour. Nous catholiques, reconnaissons ces droits, et quels que soient les sophismes mielleux qu'avance le monde, nous avons lutté et nous lutterons pour la revendication de ces droits pour nous et nos enfants.

Pour tout chrétien digne de ce nom, les dix Commandements ne sont jamais périmés; ils dépassent en grandeur les lois les plus sages promulguées par les plus sages législateurs; les huit Béatitudes contiennent plus de lumières que tous les manuels des sages et des philosophes; l'expiation du Calvaire vaut infiniment plus que toute charte de liberté, même si elle était achetée par le sang de toute la race humaine. Les laïcisateurs nous disent que nous ne devons pas enseigner ces vérités à nos enfants dans les écoles subventionnées par l'Etat. Si nous désirons les enseigner, nous devons le faire privément, pour ne pas heurter les susceptibilités des autres. On ne songe pas à la susceptibilité possible de Dieu, quand il est relégué à l'arrière-plan, et la justice n'est pas outragée quand nous sommes condamnés à l'amende, et à une douloureuse amende, parce que nous refusons de chasser le Christ de l'école.

Nous, catholiques, nous croyons encore aux valeurs spirituelles et nous ne mesurons pas tout à l'aune du matérialisme. C'est pourquoi nous sommes prêts à faire tant de sacrifices pour maintenir nos écoles catholiques.

• • •

Mes très chers frères, je tiens à vous dire ces choses pour que vous puissiez comprendre plus pleinement la signification et l'importance de ce Bazar Interparoissial Nous luttons tous ensemble pour un grand principe. Les ignorants et les fanatiques peuvent, avec une conscience tranquille, profiter matériellement de nos sacrifices; ils ne peuvent, grâce à Dieu, nous en ravir la gloire, pas plus qu'ils ne peuvent dépouiller nos enfants du bénéfice qu'ils en retirent.

L'enthousiasme et l'esprit de coopération déployés jusqu'ici par toute notre population catholique, dans toutes nos paroisses catholiques, ont été une vraie manifestation de catholicisme sincère et viril. Continuons jusqu'à la fin du bazar, et le succès qui en résultera fera époque dans l'histoire de l'effort catholique dans l'Ouest Canadien.

Dans l'église primitive les fidèles se réunissaient souvent pour rompre le pain en commun. Ces banquets étaient appelés agapes ou festins de charité et d'amour. Saint Paul en parle dans sa lettre aux Corinthiens. Dans la mesure du possible, Catholiques de Winnipeg, pendant toute la semaine du bazar, nous nous asseoirons chaque jour ensemble et, dans la charité fraternelle, aussi bien que dans l'attachement à une cause commune, nous apprendrons à nous connaître les uns les autres; nous apprendrons aussi quel glorieux privilège est la fraternité dans la foi et l'amour de Jésus-Christ.

Je n'ai pas oublié que nous avons placé ce bazar sous la protection de celui que le Tout-Puissant a choisi comme le protecteur terrestre de son Fils, Jésus-Christ. Je vous demande à tous, mes très chers frères, d'adresser une prière spéciale à saint Joseph pour obtenir sa puissante intercession et je demande aux Pasteurs de réciter publiquement dimanche prochain, après chaque messe, la prière "*Ad te, Beate Joseph*" que le Saint-Père a prescrite pour le mois de mars.

Très chers Frères, que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous et y demeure à jamais.

Alfred-Arthur SINNOTT,
Archevêque de Winnipeg.

Folie de millionnaire

Un millionnaire de Patras, en Grèce, un certain Ramos, ex-émigré enrichi au pays des dollars, a mis en vif émoi le quartier le plus central de la ville, en jetant des billets de mille drachmes aux passants. En quelques minutes, tout trafic fut interrompu, cependant que la foule se disputait à coups de poing les billets de banque du Crésus gréco-américain.

Finalement, la police intervint et procéda à l'arrestation de Ramos, lequel déchira alors les billets de banque qui lui restaient en protestant qu'on n'avait pas le droit de l'empêcher de se débarrasser à sa convenance "de ce papier sale et puant".

On affirme que Ramos aurait ainsi distribué et détruit des billets pour un montant de 100,000 drachmes, qu'il venait de retirer de la succursale de la banque d'Athènes.

La famille du millionnaire soutient que Ramos est devenu subitement fou et demande son internement.

De-ci de-là

Le Cercle Molière au Festival dramatique

Le Cercle Molière, qui a pris part au festival dramatique régional, y a figuré avec honneur dans le second acte de "Blanchette". Il s'est classé deuxième avec un point seulement de moins que le vainqueur. Le juge, M. Rupert Harvey, a loué hautement le jeu des acteurs, en particulier de M. Arthur Boutal qui, outre la direction de la pièce, assumait l'un des rôles les plus importants.

L'an dernier, deux cercles dramatiques de Winnipeg jugés ex-aequo furent envoyés à Ottawa. Un point est si peu de chose dans un concours de ce genre qu'on aurait pu s'autoriser du précédent sans faire injustice à personne. C'est une opinion que nous avons entendu exprimer même dans les milieux de langue anglaise où l'on suit avec beaucoup d'intérêt le travail artistique du Cercle Molière. Celui-ci, dans la capitale fédérale, se serait mesuré avec d'autres organisations dramatiques françaises. Un prix spécial est d'ailleurs réservé à la pièce française la mieux interprétée. Nul doute que le Cercle Molière y aurait représenté le Manitoba avec distinction.

Mais même s'il ne va pas concourir à Ottawa, le succès remporté à Winnipeg est une belle reconnaissance de ses mérites et nous tenons à l'en féliciter un fois de plus.

Ce sera la faute de la France

De divers côtés nous arrivent des échos de l'indignation provoquée par un article éditorial du "Free Press" paru au cours de la semaine dernière. Cet article cadre bien avec l'attitude antifrançaise adoptée de longue date par ce journal. Tout de même, le rédacteur a, pour une fois, dépassé les limites. Il a entrepris de lancer un appel au monde pour lui faire toucher du doigt l'abime où le conduit la "thèse française, tissée dans le Traité, et fermement mise en force depuis 1919."

Cette thèse est que "l'Allemagne doit être tenue en perpétuelle sujétion." On reproche sévèrement à la France, par-dessus tout, d'avoir fait échouer l'union douanière austro-allemande, ce qui a entraîné l'avènement inévitable de Hitler et les troubles révolutionnaires en Autriche. Si l'indépendance de ce pays provoque une guerre générale, ce sera la faute de la France, et de la France seule.

Après avoir dénoncé avec tant de force la "Thèse française", il ne reste plus au "Free Press" qu'à exposer la thèse bien connue de l'Allemagne et à convaincre ses lecteurs que la paix du monde et la sécurité de l'Europe dépendent de son acceptation immédiate par les grandes puissances.

Pour l'histoire

Dans leur partie historique, les Cloches de Saint-Boniface ont commencé la publication d'une petite brochure rarissime et centenaire, qui fut publiée à Québec en 1834. Elle s'intitule: "Liste chronologique des évêques et prêtres tant séculiers que réguliers employés au service de l'Eglise du Canada depuis l'établissement de ce pays, et aussi la liste des Evêques des autres possessions britanniques de l'Amérique du Nord". C'est une courte biographie de tous ces évêques et prêtres.

Les "Cloches" continuent aussi la publication du relevé du registre de la colonie de la Rivière-Rouge au temps de Mgr Provencher, ainsi que la publication des lettres du R. P. Taché, missionnaire Oblat, à sa mère.

L'A.C.J.C., oeuvre de formation, d'apostolat et d'action catholique

"Cette Association très puissante et qui compte dans ses rangs l'élite de notre jeunesse canadienne-française, dit S. E. Mgr Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, est plutôt une école de formation catholique. Elle s'exerce tout de suite à l'apostolat, et à l'action catholique la plus pure. Son programme le révèle assez; piété, étude, action. Son idéal donc ne peut être surpassé. Déjà, elle est implantée en Notre Diocèse et sur elle Nous fondons les plus beaux espoirs d'une jeunesse forte, courageuse, catholique, apôtre. L'établissement de cette association dans une paroisse ne se fait pas sans sacrifices; il y a des obstacles à surmonter et des difficultés à vaincre. Mais avec la volonté, le courage et le temps, on arrive à de très consolants résultats. Méfions-nous surtout de la peur. Elle a tué beaucoup plus de gens que le courage. Il suffit en certains milieux de quelques jeunes gens bien intentionnés, mais soutenus par le prêtre, pour déclancher les meilleurs mouvements de relèvement moral et religieux.

Le carême du P. Doncoeur

Pour répondre à la demande qui en a été faite, les sermons que le R. P. Doncoeur, S.J., donne durant le carême à Notre-Dame de Montréal seront publiés chaque semaine en fascicules. Le premier a déjà paru. Il se vend 10 sous l'exemplaire. Les autres paraîtront de jeudi en jeudi. On peut retenir la série complète qui comprendra sept sermons et se vendra au prix réduit de 50 sous. En adressant cette somme à l'Action Paroissiale, 4260 rue Bordeaux, Montréal, on recevra les fascicules à mesure qu'ils paraîtront.

La reconnaissance de Mussolini

Il y a peu de jours, expirait, à l'hôpital de San Angelo, un pauvre prêtre de campagne nommé don Gironi, âgé de plus de 80 ans, et qui avait baptisé il y a environ quarante ans, un enfant de sexe masculin à qui l'on avait donné les noms de Benito Mussolini.

Puis la famille avait quitté le pays, et l'humble prêtre ne se rappela au souvenir du Duce que pour lui demander de l'aider à reconstruire l'église, tombant en ruine, de son village.

L'abbé Gironi fut récemment la victime d'un accident d'automobile et transporté à l'hôpital. Dès qu'il l'apprit, Mussolini fit immédiatement prendre de ses nouvelles et donna les ordres les plus stricts pour que rien ne fût refusé au modeste curé.

L'abbé Gironi rappelait parfois d'une voix timide qu'il avait eu le "grand bonheur" de faire de Mussolini un chrétien qui devait devenir un jour "le plus grand serviteur de son pays".

L'esprit de Montmartre et le scandale de Stavisky

En attendant que la lumière soit faite et les coupables punis, les ironistes y vont de leurs épigrammes.

De Joseph Garat, maire de Bayonne, on dit plaisamment que: "Le dernier arrêté du maire, c'est le maire lui-même."

"J'ai touché deux millions de Stavisky, fait-on dire à Dubarry, c'est vrai, mais je n'ai rien à me reprocher. Stavisky avait une jolie voix, je l'ai fait chanter, quel mal y a-t-il à cela?"

On ne rate naturellement pas Dalimier. On dit en parlant de l'ex-ministre des Colonies: "Il n'y a qu'un seul homme honnête dans toute l'affaire. C'est M. Dalimier.... Oui, c'est le seul qui ait rendu le portefeuille."

Et sur Bonnaure: "En voilà une histoire! Si l'on nous défend à présent de toucher des pots-de-vin, il n'y aura plus moyen de faire de la politique".

Stavisky s'est suicidé "avec une sûreté presque générale", ou "tel Almereyda, il a dû se brûler la cervelle avec un lacet de soulier." Comme plus personne ne veut, maintenant, passer pour avoir connu Stavisky, c'est bien simple: "Stavisky n'existe pas. Qui l'a vu...? Personne. Donc..."

Un symbole

Compromis dans l'affaire Stavisky, le député Bonnaure a subi un interrogatoire dont un passage est véritablement symbolique de l'époque de dérèglement où nous vivons.

— J'avais, a-t-il déclaré, passé une commande de 15,000 francs à mon tailleur...

Chacun calculera que cela représente bien au moins une dizaine de complets et chacun s'étonnera qu'un mandataire du peuple éprouve le besoin de se faire faire tant de costumes à la fois: il y a des quantités d'électeurs, même n'ayant pas toujours le mot de "démocratie" à la bouche, qui ne s'en commandent qu'un seul de temps à autre.

Ajoutez à cela que le député Bonnaure, dans sa profession de foi aux électeurs de Paris, avait déclaré que son programme comportait, avant tout, des économies. Il s'agissait évidemment du budget de la nation et point du sien, mais, quand un parlementaire passe d'un coup une commande de 15,000 francs à son tailleur, quelle garantie offre-t-il qu'il empêchera l'Etat d'en passer pour des centaines de millions à ses fournisseurs?

L'extravagance d'existence d'un législateur de cet acabit fait comprendre l'extravagance du train de vie de l'Etat, pour le compte duquel il légifère —

Alliance Française

Marie-Antoinette

Les opinions sont partagées sur le compte de Marie-Antoinette et sur la responsabilité qui lui incombe dans son tragique destin, mais les rares historiens qui persistent à faire peser sur la malheureuse reine le poids des calomnies dont elle eut à souffrir de son vivant entreprennent une tâche difficile. Il faut être bien peu psychologue et même dénué de tout sens de la pudeur pour accepter comme vraisemblable un tel portrait. Avec Mme Minvielle, nous allons contempler une Marie-Antoinette vraie, infiniment séduisante, telle que les Français l'ont toujours comprise et la comprennent encore,—une rose de France poussée dans le sol autrichien.

A la fin du règne de Louis XV, comme la France se sentait abaissée aux yeux de l'Europe, le ministre Choiseul eut l'idée d'une alliance avec l'Autriche consolidée par un mariage. Marie-Antoinette fut choisie pour devenir l'épouse du dauphin. On s'empressa alors de l'élever, à la cour de Vienne, dans une atmosphère entièrement française. A quinze ans elle était dauphine de France. C'était une enfant, pleine de vie, espiègle, étourdie, d'un naturel exquis, un coeur d'or. Ce mariage suscita un vif enthousiasme à travers le royaume. Seul le futur Louis XVI resta indifférent. C'était, lui aussi, un enfant, de nature faible, mieux préparé pour le monastère que pour le trône.

La jeune dauphine, pure et innocente, n'avait aucune idée de l'hypocrisie et de la corruption qui régnaient à la cour. Avec son esprit railleur et son rire franc, ses impulsions irrésistibles, elle était condamnée à y être incomprise, malheureuse et bientôt calomniée. La conférencière nous détaille une matinée de la reine à Versailles. Quel supplice pour cette nature exubérante, de n'avoir pas une minute de liberté, d'être toujours emprisonnée par les rigides lois d'une absurde étiquette! Ne pouvant avoir le bonheur, elle recherche le plaisir; mais sous des dehors légers elle cache un fond de tristesse.

Après huit ans de mariage, elle connut enfin le bonheur. Son premier enfant fut malheureusement une fille. Grande déception pour le royaume. La mère prit le nouveau-né et, le serrant dans ses bras, s'écria: "Tu n'étais pas désiré, je t'aimerai quand même!..." Mais à la naissance du dauphin, tout Paris fut en fête; tous les corps de métiers défilèrent sous les balcons de la reine.

Marie-Antoinette était grande, admirablement bien faite, assez grosse sans l'être trop. Elle passait pour la femme de France qui marchait le mieux. La grâce et la noblesse réunies. Ses yeux étaient presque bleus, son teint d'un éclat remarquable et sa peau étrangement transparente. "On dit qu'elle ne danse pas en mesure, écrivait Horace Walpole, eh bien! c'est la mesure qui a tort."

On a reproché à la reine son hostilité aux réformes et aux économies: elle s'y opposait par pure bonté, parce que trop de ses serviteurs devaient en souffrir. La calomnie a essayé de ternir sa pureté: les prétendues galanteries qu'on lui attribue n'étaient qu'une affection sincère pour une ou deux personnes.

Dans son Petit Trianon, transformé selon ses goûts, elle pouvait vivre loin de l'étiquette, uniquement occupée à plaire à des hôtes qui étaient tous des amis; mais le fameux jardin y fut toujours un centre d'études botaniques.

Marie-Antoinette était très femme et très Française; elle dégageait un charme irrésistible et se gagna des amitiés qui lui furent fidèles jusqu'à la mort. Mais une reine n'a pas le droit de suivre les impulsions de son coeur. Pour l'avoir oublié, elle se fit des ennemis nombreux, jaloux et vindicatifs. Ses moindres actions furent déformées, blâmées, condamnées. En somme, elle eut le tort d'être trop moderne dans des temps trop vieux. La Révolution réclamait une autre victime royale: elle paya de sa tête ses imprudences et ses légèretés. Mais Dieu, pardonnant les péchés véniels, aura accordé à la reine-martyre un trône plus beau et plus glorieux que le trône de France.

Cette causerie de Mme Minvielle, soigneusement documentée et parsemée d'anecdotes piquantes, a obtenu un vif succès.

FANTASIO.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Ernest Lapointe

Le Devoir (Georges Pelletier):

Il y a des hommes auxquels un long séjour dans la politique active n'est pas bon; c'est qu'ils ne sont pas trempés pour cette vie fiévreuse, captivante, où il faut, pour réussir pleinement, du caractère et un ensemble de qualités qu'on ne trouve pas chez tous les candidats ni chez tous les députés. M. Lapointe s'est développé, dans la politique active à un point tel qu'il est présentement l'un des plus remarquables hommes publics que le pays ait produits depuis 1867. Conservateurs comme libéraux rendent hommage à son caractère, à son intégrité, à son intelligence et à sa loyauté. Partout où il a représenté le Canada, il lui a fait et nous a fait le plus grand honneur. On crut pendant un temps qu'il s'en irait à la magistrature. Il a préféré rester dans la vie publique, ce qui est tout à l'avantage de son parti et même du pays. Car s'il nous faut d'excellents magistrats, — et il en serait un remarquable, — nous n'avons pas trop d'hommes publics de cette envergure et de ce caractère pour leur laisser prendre une retraite prématurée. Et là-dessus aussi les conservateurs seront tout à fait de l'avis des libéraux.

Claude Melançon

Le Devoir (Louis Dupire):

S'il eût poursuivi ses études comme tout le monde, Claude Melançon serait aujourd'hui avocat, notaire ou médecin et son horizon serait sans doute borné, comme c'est presque de règle, par les murailles de la cuisine professionnelle.

Je ne sais quelle grave maladie d'enfance le força à un long séjour dans les Laurentides, à fermer ses livres et à se séparer de ses condisciples. Littéralement, ce qu'il sait le mieux, il l'a appris dans le grand livre de la nature qui est l'école idéale pour tout le monde, mais où tout le monde ne peut hélas! s'inscrire.

A treize ou quatorze ans, Claude Melançon connaissait les Laurentides comme sa main. Pas un poisson, pas un oiseau, pas une bête, pas un arbre et pas une fleur qu'il ne pût nommer de son nom vulgaire. Il ignorait évidemment les noms savants, mais il avait commencé par le bon bout. Il procédait du connu à l'inconnu. Il lui suffit de lire quelques oeuvres de vulgarisation pour acquérir une science qui émerveillait ses camarades de la tribune de la presse. J'étais de ceux-là à l'été de 1919 ou de 1920 et je conserve le souvenir des promenades que nous faisions, à l'heure où s'éveillent les oiseaux, sur la terrasse du parlement qui borde l'Ottawa. Nous allions nous désintoxiquer des séances interminables et nous avions l'impression de sortir d'une triste volière d'oiseaux de nuit pour nous retrouver dans une atmosphère vibrante de pureté, de fraîcheur et d'harmonie: les oiseaux libres, les oiseaux de lumière; Claude Melançon désignait par leurs noms à mon ignorance arbres, fleurs et animaux. L'air pur des Laurentides avait, en effet, donné la santé qu'on lui demandait et Claude, qui avait essayé du journalisme, tenait le coup malgré la dureté du régime imposé au courriériste parlementaire. Avec ce don d'adaptation particulier aux coureurs des bois, il s'était vite plié au grand reportage et y brillait au premier rang.

Le plus curieux des romans vécus

C'est ce que dit "Paris-Canada" de "Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois"

Nous lisons dans "Paris-Canada", sous la signature de M. Maurice Hodent:

Ce nom, Pierre Radisson, ne dirait rien du tout à la plupart des Français. Moi-même avant d'ouvrir le livre de M. Donatien Frémont, j'ai pensé que l'auteur allait sans doute projeter la lumière crue des "sunlights" sur un aventurier de second plan qui ne valait pas tant d'honneur. La lecture très palpitante du récit m'a convaincu de mon erreur et m'a donné une nouvelle leçon d'humilité. Pierre Radisson et son beau-frère des Groseillers furent des hommes extraordinaires et le bon publiciste qu'est M. Donatien Frémont n'a eu qu'à se laisser porter par son sujet. Il est même naturel qu'il se soit passionné pour ce héros, puisque celui-ci est le Français qui découvrit le pays des Cris et des Assiniboines et qu'au Manitoba l'auteur, qui est en même temps le directeur de la "Liberté" de Winnipeg, est l'ardent défenseur de la culture française dans les provinces des prairies.

"Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois", dit le titre. On pourrait même, par un mauvais jeu de mots, l'appeler roi des fourreurs, puisqu'il a fait passer en Europe des cargaisons contenant des centaines de mille de peaux de castors et que, par une action directe, il rendit possible la création de la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson.

A quinze ans ce Français, récemment arrivé de Paris au Canada, ne rêvait que d'aventures. Nul ne fut mieux servi dans son rêve, car sa vie vraie serait invraisemblable si elle était imaginée par un romancier. Il débute en se faisant torturer par les Iroquois dont un guerrier vient lui couper un pouce de la main pour le fumer devant lui, avec délices, dans son calumet, cependant que d'autres lui brûlent la plante des pieds avec des lames d'acier rougi. Comme début, c'est assez peu normal. Plus tard, assiégé, en compagnie de quelques Français seulement, dans un fortin entouré par toute une tribu iroquoise, il endort ses ennemis en les gavant de nourriture et parvient à s'échapper. A vingt-deux ans, il est déjà fameux parmi les défenseurs de la Nouvelle-France.

C'est lui qui, le premier, parcourt les grands lacs du sud à l'ouest et du nord à l'ouest, le premier qui, par un grand détour aux sources du Mississipi et du Missouri, aperçoit de loin les montagnes Rocheuses, dans les "Bad lands" du Dakota.

En 1661, il décide, avec son beau-frère des Groseillers, d'aller frayer une voie nouvelle à travers les pays à fourrures vers la James Bay, entreprise bien périlleuse, puisqu'on ne sait rien de ce pays et que l'on a tout à craindre des Indiens qui l'habitent. Pourtant les deux Français trouvaient l'appui de la tribu des Cris dont ils connaissaient la langue et chez qui ils s'étaient fait des amis et c'est à la tête d'une cohorte de 1,600 hommes qu'ils commencent leur campagne vers la baie d'Hudson. Nous ne les suivrons pas. Au printemps de 1663 ils sont de retour, convoyant 360 canots chargés de fourrures. Il était juste de leur laisser la majeure partie de leurs bénéfices, puisqu'ils avaient le mérite d'avoir découvert une voie de traite très fructueuse. Mais nous sommes devant une administration française et le gouverneur d'Avaugour fait tout le nécessaire pour frustrer les aventuriers du bénéfice de leur campagne. Pierre Radisson a beau venir en France pour obtenir justice, c'est en vain. Alors tous deux se tournent vers l'Angleterre et mettent leur audace et leur expérience au service d'une compagnie nouvelle constituée par les favoris du roi Charles II. Ce fut la compagnie des Aventuriers d'Angleterre qui, plus tard, deviendra la Cie de la Baie d'Hudson.

Radisson et Groseillers ne trouvent guère plus de satisfaction et de reconnaissance de ce côté et leurs démêlés avec les chefs d'expédition anglais offrent des épisodes aussi pittoresques que leurs démêlés avec les Iroquois.

Radisson, déçu par les Anglais, se remet à travailler pour le roi de France et son expédition est, comme toujours, couronnée de succès, mais, comme toujours aussi, il est frustré de ses bénéfices à son retour et l'on se défie de lui parce qu'il est marié avec une Anglaise.

Dépité, il revient vers les gens de la Cie de la Baie d'Hudson, qui lui font les plus flatteuses promesses et le laissent finalement dans un complet dénuement. Il meurt dans la misère.

Mais l'intérêt du récit réside moins dans les malheurs de notre aventurier que dans les multiples incidents de sa carrière et aussi dans la part indirecte mais très importante qu'il prend dans les événements qui mettent la France et l'Angleterre aux prises pour la possession des territoires du Nord.

En lisant le beau livre de M. Donatien Frémont, on pense qu'avec un peu d'organisation et de prévoyance, la France se serait ménagé un empire. Mais l'on pense aussi que peu de nations peuvent mettre en parallèle des capitaines ayant fait d'aussi grandes choses avec aussi peu de ressources que nos aventuriers.

Le livre de M. Donatien Frémont, écrit avec beaucoup de clarté et de verve, dans un style sobre, est le plus curieux des romans vécus.

M. HODENT.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

IIe dimanche du Carême

Mgr Yelle, pour nous faire mieux comprendre nos richesses chrétiennes et vivre plus profondément la vie surnaturelle, continue à expliquer le don de Dieu. Après avoir insisté, dimanche dernier, sur Notre-Seigneur qui est le Don par excellence du Ciel à la terre, et qui se livre à nous par son Eglise, il nous exposé aujourd'hui le don de Dieu qu'est l'état de grâce.

La transfiguration du Sauveur, rayonnement miraculeux de sa vie divine sur son humanité, nous invite à nous poser la question de la vie divine en nous. Cette vie occupe le sommet du mystère de la vie. Notre-Seigneur explique à Nicodème qu'elle vient de l'Esprit Saint; qu'elle est une naissance nouvelle; par elle, adoptés de la famille divine par une transformation intérieure et non pas seulement par une fiction légale, nous devenons, comme aimaient à dire les premiers chrétiens, des Porte-Dieu, selon la parole de Notre-Seigneur: Nous viendrons en lui et nous établirons en lui notre demeure.... Et nous devenons ainsi par le souffle de l'Esprit-Saint qui nous inspire, les intimes de Notre-Seigneur: "C'est Celui-là qui est mon frère, ma soeur...."

Cette vie profonde est la source d'une activité nouvelle, c'est l'eau jaillissante pour la vie éternelle, c'est là que sont enracinées la foi, l'espérance et la vraie charité. C'est le pouvoir mystérieux de transformation qui fait d'une pécheresse une sainte Madeleine, et d'un pauvre homme faible un martyr du Christ.... C'est ce même pouvoir qui transformera nos vies, si nous le voulons.

De ce point de vue nous apparait la tragique signification de la lutte pour la vie, qui s'impose à nous; lutte pour la vie divine au fond de nos âmes, lutte pour l'épanouissement de cette vie dans la famille et dans la société.

De ce point de vue aussi nous apparait la vraie signification du péché pour nous, "ce n'est pas, selon les expressions d'un grand chrétien de nos jours, une infraction à quelque règlement de douane céleste...., mais c'est un déicide."

Mgr invite son auditoire à réfléchir cette semaine sur cette réalité qu'est la grâce sanctifiante, et à profiter des grâces du carême pour entreprendre une lutte énergique contre le péché, et pour se donner avec une générosité renouvelée à la culture intense de cette vie de Dieu en nous.

A l'archevêché

L'examen des jeunes prêtres a eu lieu à l'archevêché la semaine dernière.

• • •

De passage à l'archevêché, l'abbé Sonher, du diocèse de Prince-Albert.

Cercle d'étude Marie-Rose

Le R. P. Desjardins, S.J. attaché au personel du Collège et dont la réputation comme conférencier s'étend rapidement, nous a servi, mardi dernier, le 20 février, un régal littéraire et instructif portant sur "Les causes de l'émigration des Franco-Canadiens aux Etats-Unis." Il fit ressortir de la façon précise qu'on lui connait les causes qui ont provoqué et justifié cette émigration de la part des Franco-Canadiens.

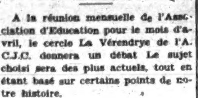
Valentine COUTURE
Secrétaire

Le Père Pro

"Pour le Christ-Roi," les lecteurs s'en souviennent, fut préfacé par S. Exc. Mgr. A. Béliveau. C'est dire tout l'intérêt que notre Archevêque prenait dans la persécution religieuse qui rageait et rage encore au Mexique.

Et Monseigneur, à qui la séance est offerte, écrivait ces lignes à l'auteur: "Il faut tâcher de connaitre la vie héroïque qu'ils mènent et les souffrances terribles qu'ils endurent là-bas. Vous avez, mon Révérend Père, servi la cause de l'Eglise en mettant devant nos yeux l'histoire du P. Miguel-Augustin Pro." Le lundi 12 mars, il faudra donc assister à cette leçon d'héroïsme qu'a vécu le Père Pro. Les billets, de 35 et 25 sous, sont en vente au Collège.

Un débat



A la réunion mensuelle de l'Association d'Education pour le mois d'avril, le cercle La Vérendrye de l'A. C.J.C. donnera un débat Le sujet choisi sera des plus actuels, tout en étant basé sur certains points de notre histoire.

Consultez la "Liberté" de la semaine prochaine qui vous en dira plus long sur le sujet.

A l'hôtel de ville

Une motion de condoléances a été passée par le conseil à l'occasion de la mort tragique du roi Albert de Belgique.

Le roi Albert restera dans l'histoire comme une des grandes figures des temps modernes. Sa fin soudaine a été vivement ressentie à Saint-Boniface où il existe une colonie belge assez importante.

A l'occasion de ce deuil national le drapeau a flotté en berne à l'hôtel de ville et le conseil a assisté en corps au service solennel qui a été célébré jeudi dernier à l'église belge du Sacré-Coeur

• • •

Les parlements fédéral et provincial sont en session. Faut-il dire que les citoyens et surtout les contribuables ont leur attention portée sur leurs délibérations et surtout sur les solutions des difficiles problèmes économiques auxquels ils ont en conscience le devoir d'apporter remède. Parmi ces problèmes celui du chômage qui, dans notre ville, semble augmenter de jour en jour, devrait attirer leur attention première. Une politique de secours par travaux remplaçant celle des secours directs avait été promise. Le temps passe et rien ne semble se décider. Espérons cependant que devant la gravité de la situation nos gouvernements vont, par une politique ferme et audacieuse, mettre sur pied un plan de travaux publics qui, ramenant le travail à sa dignité de loi de la nature, sera le commencement d'une reprise des activités qui mettra une fin à la crise.

Progrès d'une industrie

Il est fortement question de l'agrandissement des usines "Canada Packers Limited", anciennement connues sous le nom de "Harris Abattoirs". Cet établissement est situé sur la rue Marion et est l'une des plus importantes industries de Saint-Boniface.

La solution resterait dans le prix du marché, qui devrait être de nature à favoriser l'exportation sur une base profitable.

Directeur dramatique



M. BERNARD GOULET, Directeur artistique bien connu qui, avec le concours précieux de M. Gilles Guyot, prend officiellement charge de la section dramatique de l'O.J.C. Ces deux vétérans de la rampe théâtrale offriront, le lundi de Pâques, à l'Institut Collégial Provencher, sous les auspices du Cercle Ste-Elisabeth, une représentation de la comédie "Les petits oiseaux", de Labiche et Delacour.

En mémoire du roi Albert I

A la dernière séance du conseil de ville de Saint-Boniface, la motion suivante a été adoptée;

"Que la vive sympathie de ce conseil et de la population entière de la Cité de Saint-Boniface soit exprimée à la Colonie Belge de la Cité et à ses représentants publics, à l'occasion de la mort tragique et douloureuse de leur vaillant et incomparable roi Albert Ier dont la mémoire restera brillante et impérissable dans les annales des peuples alliés de la Grande Guerre, et que copies de cette résolution soient envoyées à M. le Consul de Belgique et au Club Belge de Saint-Boniface, en témoignage de condoléances pour la perte irréparable qu'ils ont subie par cet événement si inattendu."

Toutes les organisations de Saint-Boniface ont aussi passé des résolutions de condoléances et se sont fait un devoir d'assister au service.

Le coût de l'assistance en janvier

Ces dépenses ont été de $30,333.-04 comparées à $30,501.98 en décembre, et se décomposent comme suit:

Nourriture, $14,395.86; loyers $9,174.50; chauffage, $6,552.27; vêtements, $210.41,

Le nombre de familles secourues en janvier était de 822 contre 780 en décembre, donnant un total de personnes en janvier de 3,915 comparé à 3,685 en décembre.

Le coût par famille a été en janvier de $36.64 comparé à $39.11 en décembre et le coût par tête de $8.28 en décembre et de $7.69 en janvier. La ville paye un tiers de ces dépenses et le coût total des frais d'administration.

Photographies à réclamer

Un nommé René Gingras a été condamné ces jours derniers à la Cour de Police de St-Boniface à un terme d'emprisonnement pour fraude. Lorsqu'il a été arrêté, cet individu a été trouvé en possession de nombreuses photographies qui lui avaient été données par différentes personnes de la ville et de la campagne pour les faire agrandir. Ces photographies sont actuellement en possession de la police de Saint-Boniface qui les tient à la disposition de leurs propriétaires, si ceux-ci désirent les réclamer.

Une représentation tragique

A la quatrième représentation (17 février 1673) de sa comédie "Le Malade Imaginaire", le célèbre acteur-auteur Molière fut pris d'une convulsion au milieu de la cérémonie qui termine sa pièce. Mais il eut la force de dissimuler et de tirer de son rictus un effet comique, le dernier. Il acheva à peine: le soir, il était mort.

Encouragés par le succès remporté l'année dernière par leur représentation des "Précieuses Ridicules", les étudiants du cercle français de l'Université du Manitoba vont faire une nouvelle tentative de théâtre. Jeudi, le 8 mars, à l'école Provencher (8 h. 15) ils joueront une nouvelle comédie de Molière, celle dont il est parlé puis haut, "Le Malade Imaginaire", comédie en 3 actes, pièce gaie, d'une fantaisie déchainée. Quoi de plus gai, enfin, que l'aventure de ce prétendu malade, un homme robuste dont le tempérament résiste à cinquante purgations consécutives; qui, toujours mourant, se met dans les plus ridicules colères; et qui, ne pouvant avoir pour gendre le jeune docteur Diafoirus, et se voyant abandonné par son apothicaire et son médecin, prend le parti de devenir docteur lui-même, afin de s'épargner les frais de la consultation! Ajoutez à cela une charmante histoire d'amour, deux ou trois scènes d'un burlesque tordant, une franche gaieté qui fera jaillir de ses cachettes ce rire qui est "le propre de l'homme".

La distribution de la pièce a été faite avec soin. On aura de nouveau le plaisir de voir jouer M. Kruglikoff, le "Mascarille" de l'année dernière, dans un rôle qui lui va à merveille malgré la robustesse de sa santé. Et Mlle Berchaid, "la grosse mégère Gorgibus" des Précieuses Ridicules, joue le difficile rôle de la servante malicieuse "Toinette". Il y a une ingénue et son galant, des docteurs qui prodiguent des conseils médicaux aussi stupides qu'amusants. La pièce sera jouée entièrement dans les jolis costumes de l'époque,—robes bouffantes et perruques blanches, etc.

Les étudiants vous invitent cordialement à ne pas manquer ce spectacle peu ordinaire. Venez voir, jeudi le 8 mars, à 8 h. 15, à l'école Provencher, ou vendredi le 9 mars, à la même heure dans l'Assembly Hall de l'Université, la représentation universitaire du "Malade Imaginaire". La représentation est sous les auspices de l'Alliance Française. Tous les bénéfices, sans aucune restriction, iront aux pauvres de la paroisse de St-Boniface.

Décès

Le service de Mme Sansregret, décédée à l'hospice Taché à l'âge de 75 ans, eut lieu vendredi dernier.

• • •

Après une longue maladie est décédé, à l'âge de 10 ans, Delphis Plante, enfant de M. et Mme J. Plante, 528, rue Langevin. Le service eut lieu lundi dernier à la cathédrale.

Nos sympathies aux familles.

Assemblée des Contribuables

Dans le but de favoriser les contribuables du nord de la ville, l'assemblée mensuelle aura lieu à l'hôtel de ville à 8 h. 15, le jeudi 1er mars. Il serait à désirer qu'un grand nombre de contribuables de langue française y assistent.

Union Nationale Française

L'assemblée mensuelle aura lieu le lundi 5 mars à la salle Constant, 254, rue Dumoulin. Tous les Français sont cordialement invités.

A l'O. J.² C.

L'O.J2.C. désire remercier par la voie de la "Liberté" tous ceux qui ont pris part à l'organisation de sa soirée intime du 18 février, spécialement le Cercle Ouvrier St-Joseph, pour le prêt des cartes, M. Albert Cusson, pour le magnifique décor de la salle, et la Compagnie J. J. Daoust, électriciens, pour l'usage de son appareil radiophonique, qui a largement contribué à agrémenter le programme de la soirée.

• • •

Que les jeunes gens n'oublient pas la réunion mensuelle, qui aura lieu à l'Ecole Provencher mardi le 6 mars. Amenez vos amis.

PETITES NOTES

Mme G. Chavanne, boulevard Dollard, a reçu jeudi soir à un bridge. Etaient présentes Mmes C. Loiselle, R. Langevin, E. Martel, F. Dionne, E. Gay, A. Bédard, M. Sabourin, O. Rheault, W. Proulx, A. Dubé, A. Normandeau, E. Toupin, U. Phaneuf, Mlles Marthe et J. Chavanne. Les prix ont été gagnés par Mmes R. Langevin et C. Loiselle.

Mme Ernest Beaudette est partie en voyage d'un mois à Fort Frances, où elle visitera son gendre et sa fille, M. et Mme Romuald Mathieu.

Pour le français

Sait-on que les bureaux de poste sont jugés en haut lieu par le chiffre d'affaires qu'ils font, que ce chiffre provient de la vente des timbres-postes, émissions de mandats, bons de poste, enfin de tout argent qui passe par le bureau de poste, qu'en conséquence, si nous voulons avoir des maitres de poste ou des employés de poste de notre langue, il est de notre devoir d'encourager le plus possible notre bureau de poste par nos achats de timbres et autres affaires postales? De plus, si nous voulons conserver un inspecteur postal de notre langue, ce sera sur le nombre et le chiffre d'affaires que l'on se basera.

Les mandats, bons de poste, colis postaux, étant bilingues, devraient toujours être remplis en bon français. C'est une documentation qui demeure et qui reste au crédit de notre langue — Pensons-y et agissons en conséquence.

FRANC

VOIR AUTRES NOUVELLES DE SAINT-BONIFACE EN PAGE 2

Un mal incurable

—C'est désespérant! Le docteur lui a conseillé de changer d'air, nous avons tout essayé, la mer, la forêt, la montagne, et il a toujours l'air aussi bête...

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Le quinze février, les membres du cercle d'étude de l'Amicale St-André-Avelin tenaient leur assemblée mensuelle. L'assistance était assez nombreuse, malgré la température maussade.

Les élèves du couvent, que nous aimons toujours entendre, nous jouèrent un duo de piano. Vint ensuite l'allocution de bienvenue par l'aumônier, M. l'abbé Vinet, qui nous fit la lecture de l'Evangile du dimanche suivant, nous en donna les explications pratiques et si à propos en ce temps de carême, sur le jeûne, la mortification et la nécessité de la pénitence. Mêlant la gaieté au sérieux, il ne manqua pas de nous égayer par ses réflexion piquantes et spirituelles qui lui sont si naturelles.

Le travail principal de la soirée fut bien la si profonde et si substantielle conférence sur "La lecture", de la Révérende Soeur Marie-Flore, Supérieure du Couvent. Le travail, si bien préparé, avait dû coûter à la Révérende Soeur beaucoup d'étude, de réflexion et de sens pratique. On reconnaissait facilement l'âme d'apôtre et l'esprit cultivé qui avait présidé à sa rédaction.

Les dangers des mauvaises lectures pour l'âme et l'esprit et les avantages des lectures bonnes et sérieuses pour ces deux facultés, tels étaient les principaux points qu'a développés la bonne religieuse. Les lectures immorales gâtent le coeur et l'âme; les lectures frivoles alourdissent l'esprit, n'instruisent pas, tandis que les lectures sérieuses ornent l'intelligence et nourrissent l'esprit de foi.

La conférencière fit, en terminant, un appel vigoureux aux dames et demoiselles pour le choix judicieux de leurs lectures. Que les mères de famille, surtout, exercent une surveillance sévère, mais bienveillante, sur les lectures de leurs enfants. Enfin, le travail de la directrice de l'Amicale, travail dont la composition littéraire était impeccable et l'esprit de foi si profond, ne manquera pas de faire beaucoup de bien, selon le but de l'Association.

M. l'Aumônier, au nom de l'assemblée, remercia la conférencière, ajouta quelques commentaires sur les revues modernes et les journaux qui circulent dans nos milieux et nous engagea fortement à encourager nos journaux français et catholiques.

Comme clôture, le choeur des élèves du Couvent nous fit entendre un chant "Les soirées de Québec", que l'assistance apprécia beaucoup.

Mme G. G.
Secrétaire

LA BROQUERIE

Retraite paroissiale

Dimanche 18 mars, ouverture d'une retraite paroissiale prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne. Qu'on se le dise et que toute la paroisse en profite.

Feu Mme Elie Henri

Une de nos plus anciennes paroissiennes, Mme Elie Henri (née Eulalie Chabot) nous quittait pour un monde meilleur, samedi le 10 février, dans sa 85ème année. Née à Ste-Germaine, comté de Dorchester, P. Q., elle s'était mariée dans cette province à feu Octave Fortin, également de Ste-Germaine. De cette union naquirent cinq enfants: Mme Alfred Charretier, de Marchand, Man.; Joseph Fortin, de St-Boniface; Victoria, décédée à La Broquerie, Man.; Eugénie et Henri, décédés dans la province de Québec.

Il y a 47 ans, elle épousa en secondes noces M. Elie Henri, dans la première église de La Broquerie. C'est sur la ferme où elle a passé un demi-siècle et dans la maison qu'ils s'étaient construite qu'elle s'éteignit dans le Seigneur, après avoir reçu les secours de la sainte religion.

L'âme de cette pionnière de La Broquerie, préparée au sacrifice par une longue et douloureuse maladie, elle recevait la récompense de sa longue carrière de travaux, de peines, d'héroïques sacrifices mérités dans les pénibles jours des commencements de La Broquerie. Son époux, M. Elie Henri, vénérable vieillard estimé de toute la paroisse, lui survit; malgré ses 85 ans il put prendre soin lui-même de la compagne de sa vie et demeura près d'elle jusqu'à la fin. Pour le consoler et pleurer cette bonne chrétienne restent M. Edouard Henri et sa femme, avec lesquels demeure M. Elie Henri; M. Achille Henri, de St-Boniface; Camille Henri, de La Broquerie; Mme Ferrier Desrosiers, (Marie) de Ste-Anne.

Les funérailles de Mme Henri eurent lieu à La Broquerie lundi le 12 février au milieu d'un grand nombre de paroissiens. Le service fut chanté par M. Adélard Couture, curé suppléant. La chorale était sous la direction de M. Dandonneau.

M. Narcisse Deslauriers, président du Cercle St-Joachim, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Joseph Gosselin, Wilfrid Carrière, Arthur Mireault, Pierre Boily, O. Pelletier et Oscar Balcaen.

Réunion mensuelle du Cercle Local de l'Association

Chaque mois, sans y manquer, nous avons l'Assemblée du Cercle Local de l'Association.

Dimanche soir, le 18, notre spacieuse salle était comble comme d'habitude, ce qui veut dire: notre Cercle fonctionne bien. Il se porte merveilleusement.

M. Alexandre Gagnon, notre dévoué président, avait invité Mlle Rioux, institutrice de l'Ecole St-Joseph, à se charger de la partie récréative. Ce fut un vrai régal pour tous et un succès pour les élèves de son école et les jeunes de l'Arrondissement qui prêtèrent leur concours.

Le R. P. Desjardins, S. J., professeur au Collège de St-Boniface, après avoir donné un si éloquent sermon à la grand'messe, ne pouvait pas supposer qu'on manquerait d'assister à la conférence dans la soirée.

M. le président dirigea le programme qui suit:

1. Entrée—Piano, Mlle Alida Fabas.
2. Savez-vous planter des choux, les élèves.
3. Comédie, "On ne s'oublie pas au temps des prunes", Joseph Laurencelle et Albert Laramée.
4. Chanson, M. Lavack.
5. Musique, Saxaphone, Elzéar St-Laurent; accompagnement, Alida Fabas.
6. Chanson, M. Fontaine.
7. "En roulant ma boule", les élèves.
8. L'épluchette, les jeunes de l'Arrondissement.
9. Présentation du Conférencier par M. Narcisse Deslauriers.
10. Conférence, Révérend Père Desjardins, S.J., "Causes de l'émigration franco-américaine et ses conséquences".
11. Remerciements par M. le curé, M. l'abbé Adélard Couture.
12. O Canada!

M. le président demande à M. Narcisse Deslauriers de présenter le conférencier, ce qu'il fait avec beaucoup d'à propos.

Les Franco-Américains

Les Canadiens français émigrés aux Etats-Unis forment aujourd'hui, avec leurs descendants un total de 2,500,000. C'est presque l'équivalent de la population française actuelle de la province de Québec. Ce qui revient à dire que cette dernière, sans ces désertions malheureuses, devrait être aujourd'hui de cinq millions. Quelle richesse matérielle, et quelle richesse humaine surtout, à jamais perdue! Car ces anciens Canadiens sont devenus des Américains et tiennent à le rester. Arrivés pauvres, ils ont acquis l'aisance et se sentent chez eux. Sans doute, ils tiennent à leur langue, à leurs traditions, à leur religion, ils gardent un souvenir ému du pays natal, mais ils n'y reviendront pas.

Pourquoi sont-ils partis? On a invoqué diverses raisons assez superficielles, comme l'amour des aventures, l'amour du luxe et du plaisir. Ces motifs s'accordent peu avec les qualités de civisme, de patriotisme et de sens religieux que montrent dans leur nouvelle patrie ces soi-disant déserteurs.

La cause maîtresse de cet exode, le conférencier la voit dans ceci: le pays n'a pas su les garder, leur terre n'a pas su les nourrir. C'est la suite fatale d'une maladie du corps politique et social d'alors, d'un déséquilibre dans l'ordre agraire. Après la conquête, les marchands britanniques ne songent qu'à leur négoce. Pas de politique agricole: près d'un siècle après la conquête, les paysans de la province de Québec en sont encore au même point que sous le régime français. Dès 1835, la terre commence à s'appauvrir et la propriété subit une dépréciation alarmante. Le Haut-Canada n'est guère mieux partagé; cependant, les nouveaux venus d'Angleterre apportent des procédés modernes que ne connaissent pas ceux du Québec, complètement isolés de leur pays d'origine. L'agriculture est considérée comme un facteur négligeable. Georges-Etienne Cartier, qui a fait des discours sur tous les sujets, n'a jamais abordé la question agricole.

Vers le milieu du siècle, on voit poindre un mouvement de réveil. En 1853 on nomme un ministre de l'agriculture, mais il faut attendre dix ans pour qu'un service quelconque soit mis sur pied; et encore tout se borne à des promesses qui ne seront jamais réalisées. La production agricole est un tiers ou un quart de la normale. Aussi cette race de laboureurs se dégoûte de la terre et abandonne la ferme pour courir aux chantiers ou aux Etats-Unis.

Il y a bien des terres neuves, mais la politique va tuer ces espoirs. Si les vieilles terres sont devenues improductives, les nouvelles sont inaccessibles. Les réserves du clergé protestant ne peuvent être acquises qu'à des conditions très onéreuses. Il en est de même des terres des seigneurs, qui se sont transformés en spéculateurs. Quant aux terres de la couronne, les chemins y font déplorablement défaut, on y rend la vie impossible aux colons à force d'injustices et d'escroqueries. Il y a encore les domaines des spéculateurs, où les malheureux acheteurs se font dépouiller sous le couvert de la loi. Les missionnaires ne cessent de dénoncer leur rapacité insatiable: ils sont responsables au premier chef du marasme agricole et de l'exode vers les Etats-Unis.

La conclusion qui se dégage de cet exposé, c'est qu'il n'y a pas eu désertion. Ces Canadiens ne sont pas partis, ils ont été expulsés.

On n'a rien fait pour garder cette richesse humaine. Les seuls coupables sont les gouvernements, qui ont déplorablement méconnu leur devoir.

M. l'abbé Couture remercie le conférencier et il le fait avec beaucoup de délicatesse et d'éloquence.

Connaissant les funestes conséquences de l'exode des nôtres aux Etats-Unis, soyons déterminés à rester attachés à ce que nous avons. Soyons sur nos gardes et que les malheurs de nos frères nous soient profitables. Soyons unis, ne soyons pas indifférents aux petits détails. Soyons courageux, vigilants. Que nulle part on n'espère être mieux que chez nous.

Félicitations aux organisateurs du programme: institutrice, élèves, amateurs, artistes, etc.

Le chant "O Canada" termina notre mémorable réunion de février.

LETELLIER

Il nous fait plaisir de vous apprendre que M. le curé est remis de son indisposition; il a dit sa messe depuis quelques jours, et a pu donner le prône dimanche dernier. M. l'abbé Brunet passera encore quelque temps parmi nous.

Visite de S. E. Mgr Yelle, P.S.S.

Son Excellence Mgr Yelle s'est rendu à Letellier pour rendre visite à M. le curé jeudi dernier; il était accompagné de MM. les abbés Fortin, A. Brunet et Gagné.

Cette première visite de notre Archevêque-coadjuteur était attendue depuis longtemps, surtout par les enfants; Son Excellence est allée au couvent et à l'école.

A ce dernier endroit, elle fut accueillie avec grande joie par les élèves; les petits étaient groupés à l'entrée, agitant des drapeaux aux couleurs papales et criant: Bienvenue à Son Excellence Mgr Yelle!

Lorsqu'il pénétra dans une salle où les élèves étaient réunis l'on fit entendre: Tu es Petrus! suivi d'un chant de circonstance: "Vivat à Monseigneur!."

Mlle Marthe Bruyère, élève du 10e grade, exprima à Son Excellence les félicitations et les voeux des enfants de Letellier.

"Au Manitoba", de Larieu, fut ensuite chanté allègrement. Les accompagnatrices étaient Mlles M.-Paule Saurette et Gabrielle Bruyère. Mgr eut des paroles de tendresse paternelle pour répondre aux expressions de respect et d'obéissance de ses jeunes diocésains; il rappela le souvenir de Mgr Langevin, exemple de fierté nationale, défenseur ardent de l'école catholique et française. Avant de quitter les enfants il daigna les bénir, et, ce qui fut accueilli avec grand plaisir, il leur accorda un congé.

MM. Emile Graveline, président de la Ligue du Sacré-Coeur, et Léon Bruyère, secrétaire du cercle paroissial de l'Association d'Education, allèrent saluer Son Excellence au presbytère.

Partie de cartes

La troisième partie de la série a été organisée par les Dames de Ste-Anne. Il y avait 26 tables de joueurs et de joueuses enthousiastes.

Gagnèrent les prix:

Bridge: M. l'abbé L.-P. Brunet, Mlle Cora Bernabé.

Whist: Mlle Denise Henle, M. Léo Manseau.

Voici le programme qui fut exécuté:

Ouverture: Duo de piano: Mlles Clara Bouchard et M.-Paule Saurette.

Récitation: Les Misèobes, Mlle Simonne Ayotte.

Orchestre: M. J. H. Empson et ses fils, Richard, Jack et Sydney, à deux reprises.

Histoires comiques: M. Léo Manseau.

Chant: Berceuse, Mlle Fernande et Gabrielle Bruyère.

Gouret

Notre équipe sénior est allée enlever le trophée Tip Top de nos voisins d'Emerson samedi dernier. Leur victoire fut bien méritée; résultat: 3-2. La joute fut rapide et exempte de rudesse. L'arbitre Hayes, joueur senior de Selkirk, donna entière satisfaction. Graveline et Dionne furent brillants à l'attaque et leurs efforts furent récompensés par des points. Gallant joua une partie sensationnelle dans les buts et frustra les efforts déterminés d'Emerson pour égaliser dans la dernière période.

Encouragés par quatres victoires consécutives, nos poids-plumes, ont eu la témérité d'aller se mesurer avec une équipe du collège de St-Boniface dimanche dernier ; mais ils ont constaté, qu'il n'y a pas qu'à Letellier que l'on produit des joueurs et ils ont dû accepter la défaite 4-1, en avouant que le jeu d'ensemble est effectif. Cependant cette défaite a eu des compensations qui l'ont vite fait oublier. Nos jeunes furent accueillis chaleureusement par les autorités du collège, surtout le R. P. J. Beaupré, S.J., en charge de la récréation, qui les mit complètement à l'aise au collège.

Après la partie, il y eut une réunion au réfectoire qui ne manqua pas de charmes; un goûter substantiel refit les forces un peu épuisées de nos porte-couleurs.

Le capitaine, Jacques Bruyère, exprima aux bons Pères jésuites les remerciements de tous pour le bon accueil qui leur fut fait, et il félicita les collégiens de leur victoire.

Avant le retour, les jeunes visitèrent le collège sous la tutelle de deux des nôtres: Napoléon-Félix Comeault et Charles Empson.

Le prétexte de ce voyage fut la partie de gouret, mais le but était expressément de faire visiter le collège et de faire rencontrer les élèves à nos jeunes afin de les familiariser avec cette belle institution où les jeunes gens reçoivent une éducation et une formation solides, ce qui ne les empêche pas de s'amuser au bon moment.

Les jeunes sont redevables de ce voyage à M. Jos. H. Empson qui, malgré le froid, a bien voulu les conduire à St-Boniface. Il peut compter sur l'appréciation et la reconnaissance de tous.

* * *

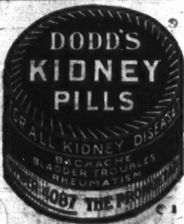
Un cours d'apiculture de trois jours donné par l'apiculteur provincial M. Floyd, est actuellement en marche; il est suivi par une quarantaine d'hommes et de jeunes gens. Bravo, les apiculteurs, renseignez vous sur cette industrie et nous nous réjouirons de vos succès!

* * *

Nous offrons nos sympathies à la famille Saurette à l'occasion de la mort de M. Pierre Saurette, de Ste-Rose du Lac, la semaine dernière.

* * *

La prochaine partie de cartes sera sous les auspices du Cercle St-Norbert de l'A.C.I.C. On promet un programme intéressant, du cinéma probablement.





LE CHANGE

27 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1151
Franc français	0.0662
Franc belge	0.2248
Franc suisse	0.3248
Lire italienne	0.0859
Couronne suédoise	0.2638
Couronne norvégienne	0.2569
Couronne danoise	0.2283
Mark allemand	0.3987
Couronne hollandaise	0.6763

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 26 février 1934

GRAINS	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23	Samedi 24	Lundi 26
Blé No 1 Nord	64¾	64⅛	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝
2 Nord	61⅜	61⅛	61⅝	61⅝	61⅝	61½
3 Nord	60⅜	59⅝	60⅝	60	60¼	60
Avoine 2 CW	32⅝	32⅝	32⅞	33⅜	33¼	32⅞
3 CW	30⅝	30⅝	30⅞	31⅛	31⅛	30⅞
Orge 3 CW	38⅝	38⅝	39⅜	39½	39⅝	39¼
4 CW	37⅛	37⅛	37⅝	38	38⅛	37⅜
Lin 1 NW	150¼	150¼	150½	151	150⅝	150
2 CW	146¼	146¼	146½	147	146⅝	146
Seigle 2 CW	45½	45⅝	45⅝	45⅝	46	45⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	64¼	64	64⅝	64½	64½	64¼
Avoine 2 CW	32⅝	32⅜	32⅝	32⅞	33⅛	32⅞
Orge 3 CW	38¼	38⅛	38⅞	39	39¼	38⅞
Lin 1 NW	150¼	150¼	150½	151	150⅝	150
Seigle 2 CW	45⅝	45½	45⅞	46	46¼	46
Options						
Blé Mai	67	66⅝	67⅝	67	67¼	67
Juillet	68½	68	68½	68¼	68½	68¼
Avoine Mai	34⅞	34⅞	35⅜	35⅝	35½	35⅛
Juillet	35¼	35¼	35⅝	35⅞	35⅝	35½
Orge Mai	40⅝	40⅝	41⅝	41½	41⅝	41¼
Juillet	41⅝	41⅝	42¼	42½	42⅝	42¼
Lin Mai	152½	152¼	152½	153	152⅝	152
Juillet	150⅝	150⅝	151½	152	151½	150⅝
Seigle Mai	48⅝	48¼	48⅝	48½	48⅝	48⅝
Juillet	49⅝	49⅝	49⅝	49⅝	49⅝	49½

LE MARCHE

27 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.25—$5.25
Moyens	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.50
Moyennes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$9.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.50
Très pesants	$7.25
Légers et maigres	$7.00—$8.50
Truies No 1	$7.25
Truies No 2	$6.50
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bons poids moyen	$6.00—$6.75
Ordinaires	$3.50—$4.50
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.23½
Crème—	
Table	.26
Spécial	.24
No 1	.22
No 2	.19
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.30
"A" moyens, la douzaine	.28
Poulettes, la douz.	.28
Oeufs, "C" la douz.	.20

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.45
2 sac de 49 livres	$2.52½
4 sacs de 24 livres	$2.67½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.65
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.75

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

Nous avons eu, dimanche soir, la dernière partie de cartes de la série. Elle était organisée par Mmes Bourbonnais, Poirier, Louis et Bernardin.

Ce fut un succès: soixante-quatorze tables! Tout le monde en était enchanté. L'entrain et la gaieté caractérisaient cette belle réunion. Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu notre salle paroissiale aussi remplie.

Le programme a été des plus intéressants et des mieux goûtés. M. Granger nous donna deux gentilles et spirituelles déclamations. L'auditoire lui a manifesté le plus bel éloge par sa sympathique attention. M. Luce interpréta quelques chansons populaires avec un rare brio. Tous surent apprécier son beau talent de chantre-déclamateur.

Les heureux gagnants des nombreux prix étaient les suivants:

Bridge: Dames: 1er prix Mme Bourbonnais, 1586; consolation: Mme McEachran, 445. Messieurs: 1er, A.-H. Côté, 1944; consolation: M. Ernest Guertin, 429.

Whist: Dames: 1, Mme Granger, 153; 2 Emma Roy, 151; 3. Marie-Jeanne Jacques, 149; 4. Mme A. Dussault, 148. Messieurs 1. A. Louis, 153; 2. A. Dupas, 153; 3 J. A. Demers, 151; 4. J. A. Russel, 148; 5. A. Anderson, 148.

Prix d'entrée: M. O'Connell, Mlle Y. Léger, M. Luce, Mme Larson, M. V. Guilbert.

Prix de série: Whist: M. A. Louis, 1,371;

Bridge: M. A. H. Côté, 11,177

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

On acceptera $500 comptant et 18,000 minots de blé sans intérêt pour 280 acres de terre de choix, 125 en culture, munie d'une partie des machines, à 10 milles de Winnipeg, 3 milles de Saint-Norbert, école sur la propriété.—**T. Turnbull, 478 McMillan Ave., Winnipeg.** 40P

A VENDRE à prix modéré, taureau de trois ans Red Polled enregistré, qui a remporté les premiers prix aux expositions; aussi jeunes veaux de même race. S'adresser à **A. Lambert, Saint-Claude, Man.** 40P.

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 203, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous.

A VENDRE—Graines de trèfle, bas prix. S'adresser à **M. Guay, Laurier, Man.**

ON DEMANDE fromager. Ecrire mentionnant âge, expérience, salaire demandé, etc. à O. W. Chrétien, Lisieux, Sask. 39P.

Adressez-vous toujours à J.-A. Hébert (même bureau que McFayden & Co.) 362, rue Main, pour vos assurances de toutes sortes. Vous bénéficierez des taux réduits qu'offrent les grandes compagnies indépendantes représentées par ce bureau bien connu.

Fermier veuf, 50 ans, seul, financièrement indépendant, désire faire connaissance d'une dame aimant la ferme, propre et avenante. Boîte 100, la "Liberté". 39P.

La maison L. Poncelet, Logement et Pension, no 166, Notre-Dame Est, Winnipeg, en face de l'Hôtel Frontenac.

Chambre seule	50 sous
Chambre seule avec déjeuner,	65 sous
Chambre à deux	75 sous
Chambre à deux avec déjeuner	$1.00
Chambre seule et pension	$1.00
Chambre à deux avec pension	$1.75

On sert les repas à 15 sous. Vous êtes tous les bienvenus comme chez vous.

Servez-vous des "petites annonces" de la "Liberté"; c'est un excellent médium de publicité.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi prochain, 7 mars, à 2 h. 45, dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue Main, aura lieu l'assemblée mensuelle à laquelle Mme Ch. Minvielle donnera une causerie. Tous les membres sont cordialement invités.

La Fédération regrette profondément la perte d'un de ses membres très estimés, Mme Messier, décédée il y a quelques jours. Mme Messier avait aidé de tout son dévouement la Fédération en acceptant l'année dernière d'être présidente du comité de charité de Winnipeg.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Grande animation et beaucoup de fumée dans les salles du Conseil, dimanche dernier. C'était la première élimination du tournoi de Bridge annuel pour les membres et leurs amis, et quarante équipes se livraient bataille.

Les gagnants et perdants continueront le jeu dimanche prochain, les premiers pour le championnat et les deuxièmes pour le prix de "consolation".

Les gagnants furent:

MM. E. Gagnon et Raymond, Laliberté et Mousseault, Monteith et Brackett, Millette et Baxter, Marcoux et Gatin, Hérie et Perreault, Godon et Orieux, Laberge et Kutt, Martel et Cadoreth, Bourbonnière et Mondor, Hogan et Lynch, H. Trudel et Bélanger, Paquin et Guilbert, Perras et Desjardins L'Heureux et Campbell, Pageot et Lemay, L. Bénard et Guertin, A. Mousseau et Tétreault, Blanchette et Dumas.

Les perdants furent:

MM. McCarthy et Dussault, Buote et Julius, E. Blanchard et P. Talbot, Roy et Mathieu, Jarjour et Kalid, Côté et Bourgouin, Blain et Pelletier, Joberty et Métail, Sala et Villeneuve, Ellis et Lyons, J. J. Trudel et L.-P. Gagnon, Benoit et J. Talbot, Morin et Chouinard, Rhéaume et Berthiaume, Mercier et Léger, Morier et Poulin, Laurendeau et Tétreault, Mousseau et Mousseau, L'Heureux et Lacerte, Dostert et Trépanier, Ste-Marie et Thibault, Beaubien et Noël.

"Mother Auxiliary" du Collège St-Paul

Mardi, 20 février, à eu lieu le diner annuel de notre organisation auquel assistaient une soixantaine de dames.

La salle à manger du Collège avait été aimablement mise à notre disposition. Les tables bien décorées, le diner très bien préparé, la bonne humeur, tout a contribué à faire de la soirée un succès. Mme Pilley, présidente pendant l'année 1833-34, a souhaité la bienvenue à Mme Mooney, présidente nouvellement élue, lui assurant le support de tous les membres de l'organisation.

En témoignage de reconnaissance, le titre de membre à vie a été offert à Mme Pilley qui, en quelques mots spirituels et charmants, a remercié l'"Auxiliaire".

Toutes les mères des élèves du Collège ou de ceux qui seront au collège dans l'avenir, sont cordialement invitées à joindre les "Mother Auxiliary".

Cotisation annuelle, 25 sous.

Ch. M.

NOUVELLES DE PARTOUT

Exploitation en commun d'importants services de trains

Les autorités du Pacifique Canadien et du Canadien National viennent d'annoncer conjointement qu'à partir du 11 mars prochain, d'autres trains en service entre Montréal et Toronto, Ottawa et Toronto, et entre Montréal et Québec, seront exploités en commun par les deux grands réseaux. Cette décision très importante a été prise pour des fins d'économie, à la suite d'une longue étude de la question par un comité conjoint des deux compagnies. On se rappellera que déjà l'an dernier, les deux chemins de fer décidaient d'exploiter en commun leurs rapides d'après-midi entre Montréal et Toronto et leurs trains entre Ottawa et Toronto.

On estime que ces nouveaux arrangements permettront aux deux réseaux d'épargner entre eux près de 500,000 milles de service par année.

Les billets des deux compagnies seront valables sur les trains en commun, sans égard aux voies utilisées pour leur circulation.

Il appert que d'autres projets d'exploitation en commun sont présentement à l'étude concernant le territoire à l'ouest de Toronto, le domaine transcontinental et l'Ouest canadien.

Une accusation niée par l'hon. M. Brownlee

Edmonton — L'honorable J.-E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, a nié les accusations portées en Chambre par le chef du parti libéral, M. W.-R. Howson.

Ce dernier a dit que l'Imperial Oil "possédait" réellement le gouvernement provincial. Le premier ministre a dit que si l'Imperial Oil était une puissante compagnie et si elle avait subdivisé ses valeurs, le gouvernement n'en était nullement responsable. M. Howson avait dit précédemment que ladite compagnie élevait le prix de la gazoline et de l'huile quand arrivait le temps des moissons.

La production du fromage en 1933

On espérait que la production du fromage au Canada en 1933 serait plus forte que celle de 1932, qui avait déjà été de 8,000,000 de livres supérieure à celle de 1931, mais il n'en a pas été ainsi. Tout probablement la production de 1933 ne dépassera pas 110,000,000 de livres, alors qu'elle avait été de 113,704,000 livres en 1931, et de 121,607,999 livres en 1932.

Mort de M. René-T. Leclerc

Montréal — M. René-T. Leclerc, homme d'affaires bien connu à Montréal, est décédé à l'âge de 53 ans. M. Leclerc était malade depuis assez longtemps. Il était retiré des affaires.

Il avait dirigé la maison René-T. Leclerc, Inc., établissement de courtage établi en 1901. Il avait toujours pris un vif intérêt aux affaires publiques, et, en 1917, 1918 et 1919, avait été membre du Conseil national et vice-président du Comité de Montréal des emprunts de la Victoire.

Une rupture entre l'Allemagne et l'Italie

Rome — Une rupture entre les gouvernements allemand et italien, prédite depuis longtemps par les milieux officiels, a été remise sur le tapis dans un article publié par "Giornale d'Italia". Cet article attaque Berlin pour son ingérence dans les affaires autrichiennes.

"Il n'y a plus de doute, dit-il, que le mouvement nazi qui vient d'avoir des résultats frappants en Autriche est inspiré par des éléments germaniques. Les quartiers-généraux des nazis sont à Berlin et à Munich et leurs organisateurs comptent parmi les hautes personnalités du monde politique allemand.

"Les munitions et les armes qui viennent de faire tant de victimes viennent en partie d'Allemagne. Les escouades de combat qui opèrent en territoire autrichien sous la bannière du socialisme ont été formés en Allemagne."

Le journal répond aux attaques de la presse allemande dirigées contre l'Italie à la suite de la coalition entre ce pays, la France et l'Angleterre. Ces trois puissances ont intimé à l'Allemagne d'avoir à respecter l'indépendance autrichienne.

Le gouvernement italien surveille attentivement la situation chez sa voisine et des troupes en nombre considérable sont massées le long de la frontière. Ce qu'on craint au-dessus de tout c'est la fusion entre l'Autriche et l'Allemagne.

Un acte généreux de l'hon. R.-B. Bennett

Rimbey, Alberta.—Le premier mi- Fred Hutledge, de Rimbey, père de cinq enfants, qui avait fait appel à sa générosité. Le fermier en question a perdu la main gauche dans un accident et cet hiver, il était menacé de perdre son bétail. Ses enfants étaient à peine nourris et vêtus très légèrement. C'est alors qu'il pensa à écrire au premier ministre. Celui-ci lui dépêcha immédiatement le chèque, promettant en plus de donner le nécessaire pour nourrir le troupeau.

POUR RIRE

"Business"

Dans une petite ville d'Ontario, un voyageur a perdu un chien de grande valeur. Il insère une annonce dans le journal local et s'installe à l'hôtel pour attendre les résultats, confiant dans sa promesse de $50 de récompense. Cependant, quelques jours se passent et rien ne vient. Il retourne aux bureaux du journal et demande à l'appariteur:

—Je voudrais voir le chef des services de la publicité.

—Il est sorti, monsieur.

—Le rédacteur en chef, alors.

—Il n'est pas là.

—Son secrétaire?

—...Non plus.

—Mais où diable sont-ils donc tous?

—Bonne mère, je me le demande bien aussi. Depuis samedi dernier ils courent tous la campagne à la recherche de je ne sais quel chien perdu!...

Annonces drôles

Offre d'emploi— On demande une vendeuse d'âge respectable jusqu'après le premier de l'an.

A louer— Une chambre gentiment meublée, dans famille, avec salle de bain sur une ligne d'autobus.

A vendre — Un lit pliant pour une dame qui se ferme et ressemble à un piano.

L'enfant de la nature.

La maîtresse de maison (qui, après les vacances, a ramené d'un village perdu une petite bonne aussi dévouée que primitive). — Qu'est-ce que vous voulez, Marie?

La petite bonne — Ce que c'est étonnant, madame, ces fourneaux à gaz. Voici huit jours que j'ai allumé le nôtre et il ne s'est pas encore éteint...

Inconvénients professionnels

Pour oublier de plus graves soucis, voici toujours un spécimen de l'humour britannique.

Le directeur du cirque — Et quoi, mon garçon! Vous nous quittez?

L'homme-caoutchouc — Il le faut bien, monsieur. Je ne puis plus y tenir. Toutes les fois que l'homme-canon ou que l'hercule écrivent une lettre et font des fautes, il veulent m'empoigner pour les effacer...

Histoire de nègres

Pierre Decourcelles, partant en vacances, avait confié à un instituteur de la banlieue, qui lui servait de nègre, le canevas d'un feuilleton pour un quotidien du matin. Or, au cours de sa villégiature, le romancier apprend par un journal que son homme de confiance était mort depuis une semaine déjà.

Affolé, il rentre à Paris, court au journal qui publie son feuilleton et dit au secrétaire de la rédaction:

—Vous devez être à court de copie, n'est-ce pas?

—Pas du tout, mon cher maître. La suite de votre roman me parvient toujours régulièrement.

Decourcelles dissimula son étonnement et fit une petite enquête. Ce fut alors qu'il apprit que son nègre défunt en avait lui-même un autre. Sur les six sous la ligne que l'instituteur, nègre honoraire, touchait du romancier, le nègre effectif touchait trois sous.

Quelle leçon pour ceux qui imaginent que seuls les puissants exploitent leur prochain! Cela se passe à tous les degrés et le pou lui-même a ses parasites!

Page Féminine

RONDEAU

Les jeunes filles de chez nous
Ont toutes un joli sourire;
Tout un coin du ciel bleu se mire
Dans leurs grands yeux profonds et doux.
Aussi, quand on leur dit surtout
Qu'on les aime et qu'on les admire,
Les jeunes filles de chez nous
Ont toutes un joli sourire...
Mais de nous rendre un peu jaloux
Au fond c'est ce qui les fait rire;
Malgré ça, laissez-moi vous dire
Que tout le monde les aime beaucoup
Les jeunes filles de chez nous!

Jean GAUMONT.

Saint-Boniface.

Courrier de Mère-Grand

Une qui vient de perdre son frère—Je regrette de n'avoir pu vous répondre plus tôt. La durée du deuil d'un frère est de trois à six mois de grand deuil, trois à six mois de demi-deuil. Depuis la guerre, on est beaucoup moins sévère à ce sujet.—Une mère peut se servir de papier de deuil pendant un an. Une légère bordure noire suffit.

<> <> <>

Malheureuse—Un secret du bonheur? Il y en a plusieurs, mais celui qui vous convient le mieux, c'est d'essayer avec une vraie et sincère bonne volonté de sortir de vous-même et de penser à d'autres. Une femme qui sème du bonheur autour d'elle en récolte toujours en échange. Vous me semblez une créature trop raisonnable et trop équilibrée pour ne pas vaincre vos tendances pessimistes haut la main. —Ces boutons dont vous souffrez sont bien le fait de votre état général défectueux. En soignant celui-ci, vous améliorerez certainement votre épiderme.

<> <> <>

Marie-Anne L. — Non, ma petite amie, il ne faut pas écrire cela, ce serait vous compromettre; une lettre comme celle dont vous m'envoyez le brouillon ne pourrait que desservir vos sentiments. Si ceux-ci sont partagés, vous le saurez certainement. Dans le cas contraire, votre aveu ne servirait qu'à vous faire du tort. Mon avis est très net et je vous l'envoie franchement, avec un affectueux désir de vous être utile.

<> <> <>

Future marraine.—Vous pouvez très bien, malgré votre deuil, accepter d'être la marraine du bébé attendu par votre amie. Naturellement, vous devrez porter une toilette noire, mais elle pourra être élégante, avec un soupçon de blanc comme garniture.

<> <> <>

Campagnarde.—Je ne puis vous conseiller de quitter votre famille où vous êtes entourée d'affection, en dépit des divergences de caractères que vous me signalez. Essayez, chère petite, de mettre beaucoup de souplesse et de douceur dans le contact journalier avec les vôtres; vous éviterez ainsi bien des heurts. Il est rare que les torts viennent tous du même côté.—En ce moment les places sont très rares en ville; je ne sais si vous réussiriez à trouver ce que vous cherchez.

<> <> <>

A vous.—Au moment de vous répondre, je ne puis retrouver votre lettre, mais j'en ai recueilli toute l'essence. Combien je me réjouis des succès de vos enfants et de l'amélioration dans leur état de santé. Suivez leur exemple maintenant et ne vous laissez pas envahir par les papillons noirs. Je suis heureuse d'avoir pu apporter quelque joie dans votre vie: "rien n'est meilleur à l'âme que de faire une âme moins triste".

<> <> <>

Une ancienne du "Coin".—Je suis ravie de retrouver au Courrier ma joyeuse et charmante petite amie de jadis. Oui, vous pouvez demander tout ce que vous désirez; j'y répondrai au meilleur de mes connaissances. D'ailleurs, je fais souvant appel à d'autres lumières...

MERE-GRAND.

La joie de vos petits

Quand le jeune enfant commence à s'asseoir à la table de famille, les mets qu'il préfère sont les mets sucrés, et nous croyons qu'il serait difficile de trouver un seul enfant n'aimant pas les confitures

Comment expliquer ces préférences des petits pour le sucre et les sucreries?

Très certainement leurs goûts répondent à un besoin physiologique important. Il faut donc s'efforcer de satisfaire les besoins de l'enfant et composer sa ration alimentaire de telle manière que le développement de son petit organisme se fasse normalement, ce qui sera très facile, le sucre étant un des aliments les plus assimilables et des mieux supportés par l'estomac.

Ainsi les entremets sucrés: purées, bouillies, farines alimentaires conviendront merveilleusement et seront beaucoup plus profitables que les viandes dont la digestion est lente et difficile.

Ongles postiches

On a lancé dans certains milieux, il n'y a guère, la mode des ongles teints, assortis à la couleur de la robe. C'est déjà vieux jeu. Voici qu'on vient de créer les ongles postiches, en métal — or, platine, argent, au choix. Un spécialiste vous les taille sur mesure et vous les adapte au bout des phalangettes. Est-ce joli? Est-ce commode? Non. C'est, dit-on, "chinois".

La timidité chez l'enfant

Lisez, chères lectrices, les souvenirs d'enfance et de jeunesse de la plupart des hommes ou des femmes devenus célèbres plus tard . . . et vous constaterez, comme nous, à quel point la timidité a pu martyriser littéralement, de belles intelligences et de fortes volontés.

Ce n'est donc pas une marque de faiblesse, encore moins de manque d'esprit. Il semblerait plutôt que ce soit la rançon des émotivités trop précoces. Au lieu d'être un "endormi" l'enfant timide est, au contraire, un grand nerveux, un sensible, dont les réactions s'exagèrent jusqu'à le paralyser en public.

Il fait le désespoir de ses parents, de ses professeurs, car il lui suffit d'être interrogé pour ne plus pouvoir répondre et de désirer être gracieux pour faire mille balourdises . . . On se souvient de la cruche, dans **Le Petit Chose**, de Daudet . . . Le pauvre Jacques casse précisément cette cruche qu'on lui recommande si impérieusement de ménager: on n'aurait rien dit qu'il ne l'aurait pas cassée.

D'excellents élèves, capables chez eux de faire des devoirs remarquables, manquent toutes leurs compositions, ratent leurs examens, font figure d'ignorants. Ce sont là encore des timides que leur inquiétude annihile totalement.

C'est au point que des instituts d'allure médicale et dirigés par des spécialistes de la psychologie, se chargent en un certain nombre de leçons de corriger les timides de leur malheureuse disposition.

Leurs méthodes sont, paraît-il, simple et rationnelles, assez proches de cette fameuse méthode Coué dont on a beaucoup ri mais qui donne parfois d'excellents résultats.

Elles reposent sur l'autosuggestion et consistent à redonner confiance en soi . . . Des hommes faits, des femmes mûres s'y rencontrent: tellement la timidité peut être gênante, suppliciante même, dans la lutte pour la vie!

Notre devoir de bons parents me semble donc tout tracé: nous devrons observer, déceler chez nos enfants la tendance naturelle à la timidité et lutter doucement contre elle dès la petite enfance.

C'est surtout par la tendresse, par la gaité, par de petites flatteries habiles qu'une mère adroite rassurera l'enfant timide et lui rendra courage et entrain. Avant tout, pas de gronderies, d'humiliations ou de moqueries! La timidité n'est ni un défaut, ni une sottise: elle est, d'autre part, "involontaire". Donc, rien de plus injuste que de la reprocher à un enfant. Considérons-la, si vous voulez, comme une légère mais tenace maladie et n'ayons d'autre préoccupation que de la guérir.

La vie est déjà bien assez dure, assez difficile pour ne pas laisser à un enfant, dont nous souhaitons la réussite et le bonheur, un "handicap" aussi redoutable qu'une excessive timidité.

Ecole et Chant National

L'éducation patriotique trouve un aliment dans le chant national. L'exécution avec goût, mesure, fierté, de notre cher "O Canada" contribuera à faire aimer le pays, et nos enfants ainsi habitués à glorifier notre patrie trouveront tout naturel de se tenir debout pendant que l'on chante l'hymne national. Avez-vous vu maintes fins de concerts ou de réunions où ce chant servait de conclusion? Ne me demandez pas de décrire ce qui se passe trop souvent. Tandis que les autres peuples, aussitôt que résonnent les premières notes de leur hymne national, se lèvent, silencieux ou chantants, et se tiennent dans une attitude hiératique même, nous, nous nous levons de nos sièges, non pas dans un élan patriotique, mais pour nous emmitoufler rapidement en causant, et nous esquiver rapidement. Quand verrons-nous cesser un tel manque de dignité nationale et de tenue personnelle? Bientôt, espérons-le, pour notre bon renom. Il faudrait commencer cette éducation dans nos écoles.

C'est l'école qui doit pénétrer l'enfant de l'amour de la patrie. L'école ne doit pas se borner à enseigner comment éviter le mal, à écrire, à lire et à compter; elle doit encore imprégner la jeunesse du grand rôle que la Providence nous destine sur cette terre d'Amérique.

Pour combattre l'anémie

Dès le premier rhume de l'hiver votre enfant pâlit et maigrit. Vous ne voudriez pas cependant qu'il soit diminué vis-à-vis de ses petits camarades, ni retardé dans ses études. Vous êtes prête à lui donner tous les fortifiants, mais veillez tout d'abord à son alimentation. Pour les enfants, une alimentation rationnelle doit être soigneusement établie. Il faut faire une bonne part aux corps gras qui sont extrêmement nourrissants, mais prendre garde de ne leur donner que le corps gras naturel, pur et sain qu'ils digèrent parfaitement: le beurre. Il a été reconnu de tous temps qu'il était le meilleur des fortifiants et l'on sait aujourd'hui qu'il contient les vitamines les plus nécessaires au développement de l'enfant. Donnez à votre enfant au petit déjeuner de minces tartines bien beurrées qu'il mangera avec plaisir et avec du fromage au repas. N'oubliez pas de lui glisser au départ pour la classe les tartines beurrées, pliées en sandwichs pour ne pas l'encombrer, qu'il prendra à son goûter. Et vous verrez que sans remèdes il conservera couleurs et santé.

Il est des temps, et ce sont les nôtres, où la foi, sous peine de se trahir elle-même, doit devenir prodigue et suffire à tout dans un élan de dévouement et d'amour.

Cardinal LAVIGERIE.

* * *

On veut faire tout le bonheur ou, si cela ne se peut, tout le malheur de ce qu'on aime.

LA BRUYERE.

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

1er mars
Irène Leclerc, Girouxville, Alta.
2 mars
Hubert Trudel, Norwood, 8 ans.
3 mars
René Tardif, Mariapolis, 12 ans.
Lucie Trottier, Saint-Norbert.
5 mars
Denise Benjamin, Saint-Norbert.
6 mars
Marthe Labossière, Saint-Léon, 11 ans.
Lorraine Cayer, Mariapolis, 10 ans.
Jean-Martin Daneault, Saint-Joseph.
7 mars
Joseph Chartier, Silver Plains.

UN PETIT MOT!!!

Petits amis chers à mon coeur, vos lettres chargées de nouvelles intéressantes, d'exquises pensées et de mots gentils m'ont faite bien heureuse. Un chaud merci pour toutes ces douceurs.

Je souhaite de tout coeur que le beau et grand soleil printanier ait un effet salutaire sur toutes les santés chancelantes. N'est-ce pas, Eliane? Et vous aussi, Rolande!

Oh! les jolies feuilles dorées! Merci pour cette délicate attention, ma petite Reine.

N'oubliez pas que je désire vous lire souvent, mes chéris. Des bonjours à chacun!

Quelques-uns d'entre vous ont-ils aperçu l'Alouette ordinaire (Horned lark)? Elle a été signalée à Plum Coulee, Transcona et Deer Lodge dans la semaine du 12 février.

Eliane, Reine-Marguerite et Florent Verreault, **Saint-Norbert**; Jacqueline Dufault, **Ile-des-Chênes**; Annette Boucher, **Saint-Laurent**; Rolande Trudeau, **Ile-des-Chênes**; Florent Beaudry, **Elie**.

MERE-GRAND.

NOTRE LANGUE

Les camarades du "Coin" liront avec intérêt le beau discours prononcé par notre petit ami, Jacques Bruyère, lors de la visite du R. P. Faure, S.J., aux Avant-Gardistes de l'A.C.J.C. de Letellier. Puisse cette lecture stimuler leur fierté nationale et les inciter à éviter tout ce qui peut être nuisible à nos intérêts français.

M.-G.

Puisque nous avons aujourd'hui l'honneur d'avoir parmi nous le Révérend Père Faure, je choisirai comme sujet de mon discours "la langue française" et je m'efforcerai de vous démontrer les raisons pour lesquelles nous devons aimer et garder notre langue.

Après l'amour que tout homme doit à Dieu, il n'en est pas de plus sacré que celui qu'il doit à sa langue; cette langue qu'il apprit à balbutier sur les genoux de sa mère, au moyen de laquelle il adressa à Dieu ses premières prières. Aussi, celui qui méprise sa langue maternelle, celui qui ne serait pas prêt à verser son sang pour la défendre, ne mériterait pas son titre "d'être raisonnable".

Pour nous, Canadiens, descendants des héros venus de France pour planter sur nos rives la croix et le drapeau fleurdelisé, la langue est un trésor triplement précieux! Et pourquoi?

D'abord, le français est, au Canada, sur le même pied que l'anglais; l'Acte de l'Amérique du Nord est là pour attester cette vérité. Donc, personne n'a le droit de nous imposer une autre langue, au détriment de la nôtre, et celui qui voudrait nous arracher notre langue maternelle se rendrait coupable du plus grand crime. La langue est une chose sacrée, et tout homme bien né y tient plus qu'à sa vie.

Ensuite, pour nous, Canadiens français, notre langue est la gardienne fidèle de notre foi. Tant que nous la mettrons au rang d'honneur, tant que nous ne lui préférons pas la langue de nos maîtres, notre foi sera en sûreté. Mais le jour où nous lui fermerons notre coeur sera pour nous le commencement de notre déclin spirituel. Nos relations avec nos compatriotes étrangers deviendront plus étroites et, peu à peu, étoufferont en nous l'estime de la foi de nos aïeux. De là, nous passerons aux doutes contre cette même foi, et le drame se terminera peut-être par un mariage contracté hors de l'Eglise!... Voilà le grand malheur que se préparent ceux qui abandonnent leur langue.

Nous devons lutter pour la conservation de notre langue pour une autre raison. C'est, après notre religion, le dépôt le plus précieux que nous aient transmis nos ancêtres. Pour la conserver ils ont lutté pendant des siècles et n'ont pas reculé devant le sacrifice suprême: celui de verser leur sang pour passer intact à leurs descendants le patrimoine de la langue française. Après tant d'héroïsme de la part de nos pères, ne serions-nous pas des traitres si nous foulions aux pieds ce qu'ils ont sauvé du naufrage?

Enfin nous devons conserver notre langue parce que c'est la plus belle de toutes les langues: belle dans son vocabulaire, belle dans l'harmonie de ses sons. Elle fait penser au chant des oiseaux que l'on ne se lasse pas d'écouter. C'est la langue des arts, des sciences, de la littérature, de tout ce qui est grand, de tout ce qui est beau!...

N'avons-nous pas raison d'en être fiers et de l'aimer d'un amour constant, d'un amour agissant? Que notre devise soit donc: "Je te voue, ô ma langue, un amour éternel! Tu seras, après mon Dieu, mon plus cher trésor!..."

Jacques BRUYERE,
Secrétaire des Avant-Gardistes,
Letellier — Grade 7.

Jeu du portrait

Une personne sort. Pendant ce temps les joueurs choisissent une personne, un animal ou un objet quelconque. Ce jeu diffère du portrait ordinaire dans la façon de poser les questions. Lorsque la personne sortie sera rappelée elle devra uniquement interroger chacun des joueurs, les uns après les autres, de la façon suivante:

— Puis-je le porter?
— Puis-je le manger?
— Puis-je le voir?
— Puis-je le mettre au plafond?
— Puis-je le casser?

A toutes ces questions les joueurs doivent répondre une phrase aussi sensée que possible, qui corresponde naturellement à l'objet choisi et qui permette à celui qui cherche, de trouver le "portrait."

On a choisi, par exemple, la pendule qui est sur la cheminée.

La personne sortie pose cette question.

— Puis-je la voir?
— Non, vous lui tournez le dos.
— Puis-je l'entendre?
— Oui, si tout le monde se tait,
— Puis-je la porter?
— Oui, mais avec beaucoup de précaution!
— Puis-je la casser?
— Très facilement, au moins en partie.

Il est certain qu'à ce moment la personne aura trouvé que c'était la pendule.

Vous voyez, mes enfants, que ce jeu du portrait est diamétralement opposé à celui que vous connaissiez déjà, puisque les joueurs, au lieu de répondre uniquement oui, ou non, doivent composer des réponses qui mettent le chercheur sur la voie...

Conte

COUCOU DES BOIS

Vous connaissez tous le proverbe: "Un bienfait n'est jamais perdu." L'histoire suivante vous en donnera une nouvelle preuve et vous verrez comment l'excellente Mme Sansonnet fut récompensée d'avoir adopté, malgré son sévère mari, le vilain, l'encombrant et le vorace Coucou des bois.

Au printemps, la mère Coucou, qui était fort négligente, déposa un oeuf dans le nid de ses voisins les Sansonnets, (Etourneaux) l'enfouit au fond, puis s'envola par le bois, car elle ne se souciait point du tout d'élever un petit coucou piaillard.

Mme Sansonnet qui, occupée tout le jour à couver, avait été pendant ce temps se dégourdir un brin les ailes, ne remarqua pas au retour cet oeuf étranger, gros et piqueté de roux comme une feuille morte.

Elle s'installa donc, et M. Sansonnet, arrivant sur ces entrefaites, tout essoufflé, un délicat vermisseau au bec, le lui offrit galamment et, perché sur une branchette, chanta jusqu'à la nuit, comme à l'habitude, pour distraire sa vertueuse compagne.

Vint le jour où Mme Sansonnet, entourée des prévenances de son excellent mari, s'aperçut que sa patience était récompensée, car les petits, cognant vigoureusement leurs coquilles bleutées, étaient en train d'éclore.

Quand les oeufs furent brisés, les oisons apparurent, tout éblouis, au grand jour, avec leurs yeux ronds, leurs gros becs jaunes, leurs longs cous décharnés, et ressemblant tout à fait à de minuscules poulets, tout plumés et prêts à être rôtis.

Cependant, M. et Mme Sansonnet les trouvèrent, comme chaque année, tout à fait réussis; mais quelle ne fut pas leur surprise de voir, resté au fond du nid en désordre parmi les coquilles bleutées, le gros oeuf piqueté de roux comme une feuille morte.

Mme Sansonnet n'en revenait pas!

— Qu'est ceci, cher ami? Et comment, je vous prie, ai-je pu pondre cet oeuf, plus gros que ma propre personne?

— Ne m'en parlez pas, ma toute belle. J'en suis complètement stupéfait, disait M. Sansonnet, bien perplexe.

— Stupides créatures, grommela, à ce moment, le geai qui passait. Ne voyez-vous donc pas que ceci est un tour de la mère Coucou? Ça n'a pas de bon sens, ça va, ça vient, ça ne prend même pas la peine de bâtir un nid, ça pond chez les voisins quand ils ont le dos tourné. A l'heure qu'il est, elle a sûrement dû émigrer à l'autre coin des fourrés et nous ne la reverrons pas de sitôt. Si j'étais vous, je balancerais — et allez donc—son oeuf par-dessus bord... Est-ce qu'on abandonne comme ça des enfants à l'assistance publique? Espèce de vagabonde!...

Tandis qu'il parlait encore avec aigreur, car il souffrait du foie, on entendit un grand remue-ménage à l'intérieur du malheureux oeuf en question. Tout à coup, il se brisa, et un affreux grand oisillon, triste et laid, couleur de terre, passant sa tête ahurie, regarda le monde.

— Suivons-nous le conseil du geai, ma chérie? demanda M. Sansonnet, extrêmement troublé.

Mais Mme Sansonnet possédait, entre autres qualités, un large coeur.

— Oh! mon bien tendre, suppliat-elle, comment occire un de nos semblables par ce beau temps, quand il fait si bon vivre et chanter et que notre frère le soleil brille pour chacun. Gardons cet abandonné, élevons-le parmi nos enfants.

Et comme M. Sansonnet, plus pratique, hésitait:

— Cela nous portera bonheur, mon sage époux, murmura-t-elle avec tant de grâce que M. Sansonnet ne discuta pas davantage et partit, sans plus tarder chercher, en même temps que la pitance des siens celle de l'orphelin.

(A suivre)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ile-des-Chênes, Man.
Le 14 février 1934.

Chère Mère-Grand,

J'aime beaucoup aller à l'école; j'apprends toujours bien mes leçons, surtout mon catéchisme. Je suis une petite fille de sept ans, je demeure chez mon grand'père Beauchemin, car mes parents sont trop loin de l'école. Ma maitresse, Mlle Bonin, est bien bonne pour nous. Ce que j'aime le plus, c'est de lire le "Coin des Enfants" et toutes les belles lettres de vos petits amis. Auriez-vous une place pour moi?

Votre petite-fille qui vous aime sans vous connaitre.

Jacqueline DUFAULT,
Grade IA, Ile-des-Chênes, Man.

• • •

Saint-Norbert, Man.
Le 17 février 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Je ne puis vous écrire une grande lettre, parce que c'est la fin de la semaine, et j'ai beaucoup de devoirs à faire. Les petits vous ont déjà écrit, même Alphée. Pour l'amuser, je lui ai fait un petit autel pour dire sa messe. Le tabernacle est une boite de carton, les chandeliers des bobines à fil, et les cierges, du papier blanc roulé. Je vais lui faire une chasuble de papier. Il a un petit calice argenté et nous fait communier avec des tranches de carottes. Parfois maman lui donne des pastilles de menthe pour ses hosties. Dans ce temps-là, on a beaucoup de dévotion et on communie plus souvent!!

J'ai monté dans le grade IV hier; j'espère avoir de bonnes notes.

Dimanche dernier a été un beau jour. A la grand'messe nous avons eu la bénédiction des cierges et nous avons fait une procession autour de l'église. Nous, les enfants de choeur, nous avions des cierges allumés qui faisaient la cérémonie plus belle.

Votre petit garçon qui vous aimera toujours.

Florent VERREAULT.

• • •

Saint-Norbert, Man.
Le 16 février 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est encore votre petite Eliane qui vient causer avec vous.

J'espère que je ne vous ennuierai pas trop avec mon babillage. Depuis que je suis revenue de l'hôpital, je vais mieux; je ne vais pas à l'école et je n'irai pas de l'été. Je vais donc avoir le temps d'observer les plantes, les oiseaux, et bien d'autres choses. Je me propose de faire un herbier cet été et aussi un petit jardin. Pour m'y bien préparer je relis les écrits sur les oiseaux et les plantes que vous avez publiés au "Coin" depuis trois ans. Je m'intéresse aussi aux cercles de Jeunes Naturalistes dans l'"Oiseau Bleu".

J'ai hâte de voir pousser la verdure et les fleurs et revenir les oiseaux charmants, après ces longs mois où le sol est couvert de neige.

Vous pouvez compter sur mes prières, chère Mère-Grand, car je ne vous oublie jamais.

Une affectueuse petite-fille.

Eliane VERREAULT,
12 ans.

UN PEU DE SCIENCE

Mangerons-nous du sucre de bois?

Jusqu'à présent, les seules plantes d'où l'on extrayait le sucre étaient la canne à sucre et la betterave.

Or, voici un an déjà, a été montée en Allemagne une usine où le sucre est tiré du bois.

Ces dernières années, on était déjà arrivé à obtenir du sucre par la simple transformation de matières cellulosiques. Le cellulose est, on le sait, ce qui constitue la partie solide de tous les végétaux. Par l'action de l'eau, le cellulose se transforme en glucose, c'est-à-dire en matière sucrée.

Pendant longtemps, ces expériences n'avaient pas dépassé le laboratoire. Ce sont les Allemands les premiers qui ont songé à les industrialiser. L'usine de Mannheim-Rheinau fabrique ainsi d'importantes quantités de sucre tiré du bois. Ce sucre est, jusqu'ici, employé pour la préparation des nourritures sucrées pour les animaux, et aussi pour la fabrication de l'alcool.

D'autres usines transformeront-elles un jour les forêts en sucre de table?

* * *

—Savez-vous qu'un grain de blé bien soigné produit 10 épis de 80 grains à la première récolte, 640,000 grains à la seconde. 512,000,000 à la troisième, et 409,600,000,000 à la quatrième. Mais cela n'est rien à côté du pavot dont chaque pied porte 32,000 graines, et du tabac 360,000 graines.

Manière d'expliquer peu recommandable

Un criminel comparait en cour d'assise.

— Il est avéré, lui dit le président, que vous avez poussé votre femme sur les rails au moment où le rapide passait.

— C'est vrai, mon président, mais c'était pour une bonne raison. Je lui expliquais quelque chose et, comme elle s'obstinait à ne pas comprendre, j'ai voulu la mettre sur la voie.

A la fin du repas

Charlot. — Maman, il n'y a plus de crème.

— Non.
— Ni de biscuits?
— Non, il n'y a plus rien.
— Bien sûr?
— Bien sûr.
— Alors, je peux te le dire à présent: j'ai très mal au coeur.

Lulu interroge son oncle

— Mon oncle, je voudrais te demander quelque chose.

— Parle, mon petit; j'aime les enfants qui cherchent à s'instruire.

— Comment se fait-il que les petits poissons ne se noient pas avant d'avoir appris à nager?

Dédé, six ans et demi, raconte à sa maman qu'un petit ami lui a offert une pastille de menthe, mais elle était tellement, tellement "aimantée" qu'il n'a pu la sucer jusqu'au bout.

Explication

La petite soeur de Gaston lui a fait, en jouant, une éraflure au nez, et Gaston ne veut pas que sa petite soeur soit grondée; aussi lorsque la maman demande une explication, il répond sans sourciller:

— C'est moi qui m'a mordu!

— Comment! mordu au nez! mais ta bouche est plus basse que ton nez.

— Oui, mais, maman, j'ai monté sur une chaise!"

L'ORDRE SOCIAL CHRETIEN

Une importante lettre pastorale signée conjointement par l'archevêque, les évêques et l'abbé-ordinaire de la province ecclésiastique de Régina

JAMES-CHARLES, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Evêque de Prince-Albert.

JOSEPH-HENRI, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique de Prince-Albert.

LOUIS-JOSEPH-ARTHUR, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Evêque de Gravelbourg.

SEVERIN, O.S.B., par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Abbé-Ordinaire de l'Abbaye St-Pierre de Muenster.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de la Province Ecclésiastique de Régina.

SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Bien-aimés Fils dans le Christ Jésus,

En ces temps d'épreuve où la crise mondiale est cause de l'affaissement des courages et du malaise de la société; à une heure où l'humanité, devenue le jouet des tempêtes sur une mer semée d'écueils, "flotte emportée çà et là à tout vent de doctrine" (Ephes. IV, 14), nous qui faisons partie de la famille des dépositaires de la foi, nous sommes en mesure de réaliser dans une vision plus claire que jamais quel ineffable bienfait de la grâce c'est pour nous d'être en toute sécurité dans la Barque de Pierre. Alors qu'une frêle embarcation n'ose pas s'éloigner du port pour essayer de braver les fureurs de l'orage, la Barque de Pierre doit continuer de pousser de l'avant et d'être le phare lumineux parmi les ténèbres où tombe de lassitude le monde en détresse.

Témoins émus de tant de sacrifices et d'angoisses de chaque jour, dont Nous voulons porter le fardeau de bon coeur avec Nos bien-aimés fils dans le Christ, c'est dans le sentiment profond de Notre paternelle sollicitude, et le coeur débordant de la plus tendre sympathie pour vous, que Nous, Pasteurs et Evêques de vos âmes, nous venons aujourd'hui vous entretenir de quelques-uns des grands problèmes sociaux de l'heure présente. Nous entendons par là créer et éveiller chez vous la conviction que Notre zèle s'intéresse dans une même mesure à votre bien-être temporel et social et à votre avancement spirituel. Notre grand désir est de soutenir le courage de nos vénérables frères du clergé et de Nos chers fidèles, en même temps que leur présenter une directions qu'ils ont instamment invoquée, faire naître chez eux un nouvel enthousiasme et stimuler la marche en avant vers la grande oeuvre qui, de toute évidence, s'impose à l'attention de l'Eglise, selon les voies de la Providence, en ces temps de crise.

Amour de l'Eglise pour les Pauvres

Comme à toutes les époques de son histoire, l'Eglise prête une oreille sympathique aux cris de détresse de la masse des affligés, comme elle ouvre largement son coeur maternel aux besoins des pauvres. En cela, elle est anxieuse de suivre l'exemple de son divin fondateur, qui a choisi la pauvreté de Bethléem et a voulu gagner son pain quotidien comme un humble charpentier; qui a adressé ses béatitudes aux pauvres et à ceux qui souffrent, et qui, dans la parabole du banquet royal, convoque à sa table les plus humbles, qu'il a soin de revêtir d'habits de fête. Nous le savons: ses préférences sont pour les pauvres et sa plus grande sollicitude, pour les plus humbles. L'Eglise veut aussi entourer de la tendresse enveloppante du Christ même ses ennemis, à qui elle offre généreusement le vrai remède aux maux du monde.

L'oubli de Dieu: cause des malheurs de la société

Pour quiconque scrute attentivement d'un oeil averti le problème complexe des conditions actuelles du monde, il est facile de se convaincre que la première cause de tout le mal dont l'humanité est affligée en ce moment est la plus grave des fautes: "l'oubli de Dieu, l'éloignement et même l'abandon de l'ordre voulu par le Créateur:" Sachez et comprenez quel mal c'est pour vous d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu" (Jér. II, 19). Le remède, on le conçoit, se trouve dans le retour à l'ordre établi, selon la parole de l'immortel Léon XIII: "Si la société veut être guérie, elle ne le peut que par le retour à la vie chrétienne et aux institutions chrétiennes."

En effet, c'est un fait notoire que de vastes multitudes d'êtres humains vivent dans l'ignorance, l'indifférence, ou même l'opposition à l'ordre établi dans la société chrétienne, le seul capable de conduire l'humanité à ses immortelles destinées. Ils ne remarquent pas que tout autre ordre de choses tendant à renverser le plan voulu de Dieu, peu importe la sincérité ou la bonne intention des protagonistes en cause, est par le fait même une usurpation, un réel désordre aux yeux du Créateur, et qui doit avoir comme conséquence inévitable de graves malheurs. Si donc nous voulons parer à d'autres maux plus terribles que ceux dont nous sommes affligés en ce moment, nous devons exercer une grande vigilance. Nous n'hésitons pas à sonner la note d'une solennelle mise en garde contre ces prophètes d'un ordre social nouveau, dont les principes ne sont ni plus ni moins qu'un renversement essentiel de l'ordre chrétien établi dans le monde, le seul capable d'en maintenir la stabilité. Il Nous faut même aller plus loin: proclamer les vrais principes et condamner ceux qui sont entachés d'erreur. Forts de l'assistance de l'Eglise par le Saint-Esprit qui parle par la bouche du Vicaire du Christ et mus par des sentiments d'un optimisme chrétien, Nous avons l'assurance que l'humanité peut guérir des maux dont elle souffre, à condition que tous les hommes de bonne volonté retournent à l'idéal de la vie chrétienne et aux institutions chrétiennes, sans consentir à aucune trêve qu'ils n'aient réussi à tout restaurer selon les données de l'ordre chrétien dans le monde. De ce chef, les nations comme les individus doivent, dans un effort sincère et persévérant, retourner à la pratique des belles vertus chrétiennes de justice, équité et charité. Toute action sociale qui veut ne tenir aucun compte de ces vertus est futile stérile et vouée au plus lamentable échec.

Droit et devoir de l'Eglise de parler

Mais il Nous faut tout d'abord répondre à l'objection de ceux qui soutiennent que l'Eglise n'a rien à voir dans les questions sociales, économiques ou politico-religieuses. D'un autre côté, Nous ne pouvons pas ne pas noter le fait que, comme d'ailleurs dans toutes les crises précédentes de l'histoire, le monde aux abois et menacé de la ruine tourne par un instinct spontané ses yeux vers l'Eglise, comme le port de la vérité et du salut.

Malheureusement, il s'en trouve encore pour soutenir qu'il n'entre pas dans la sphère de la mission de l'Eglise de se prononcer sur les questions sociales et économiques. Nous devons à la vérité de proclamer ici que non seulement c'est son droit, mais encore un grave et solennel devoir d'élever la voix, chaque fois que ces questions touchent la loi morale. La question des droits humains et divins, qui est au fond des problèmes à l'ordre du jour, est avant tout une question morale. En effet, puisque cette question implique le bien-être spirituel des individus, des familles et des nations, il est évident qu'elle domine l'ordre purement économique.

Pie XI, dans son Encyclique "Quadragesimo Anno", établit sur d'invincibles bases la question de la défense des droits de l'Eglise en la matière: "Nous devons rappeler tout d'abord le principe, déjà mis en pleine lumière par Léon XIII, que nous avons le droit et le devoir de nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques.... A aucun prix l'Eglise ne peut abdiquer la charge que Dieu lui a confiée et qui lui fait une loi d'intervenir, non certes, dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence mais en tout ce qui touche à la loi morale. En ces matières, en effet, le dépôt de la vérité qui Nous est confié d'en Haut et la très grave obligation qui Nous incombe de promulguer, d'interpréter et de prêcher, en dépit de tout, la loi morale, soumettent également à Notre suprême autorité l'ordre social et économique."

Bien peu nombreux sont ceux qui, dans l'attention soigneuse qu'ils donnent aux problèmes du monde et à l'étude des moyens en action pour les résoudre, oseraient contredire qu'à la racine de la crise économique se trouve une crise morale, c'est-à-dire le défaut absolu de sens moral, qui atteint et afflige toutes les classes de la société. Quand donc l'Eglise parle sur des questions sociales, économiques, ou qui y ont trait, elle n'intervient pas dans les affaires qui appartiennent proprement à l'Etat; mais elle proclame et définit des principes de morale. Aux riches et aux pauvres, aux humbles comme aux puissants du monde elle dit: "Prêtez une oreille attentive à l'Evangile du Christ et adhérez aux principes qui seuls constituent la base de toute société solide et durable."

Rerum Novarum et Quadragesimo Anno

Le droit et le devoir de l'Eglise de parler étant mis en évidence, Nous remercions Dieu qu'elle nous parle dans un langage exempt d'incertitude et avec une sagesse qui est plus qu'humaine. Il y a quarante-trois ans, Léon XIII, guidé par l'Esprit-Saint, mit le doigt sur les tares du monde industriel et rappela l'idéal chrétien qui doit présider aux relations du Capital et du Travail. C'est maintenant seulement que la portée des directives contenues dans son Encyclique Rerum Novarum apparaît dans tout son jour. Le même divin esprit a guidé notre bien-aimé Pontife Pie XI, glorieusement régnant, dans ses enseignements en matière sociale. Dans son Encyclique Quadragesimo Anno, il remet en actualité les principes énoncés par Léon XIII aux divers problèmes du monde moderne et combat tous les genres d'erreurs qui ont cours de nos jours.

"Depuis le Déluge, il serait difficile de trouver une crise matérielle et spirituelle aussi profonde, aussi universelle que celle que nous traversons maintenant," (Caritate Christi Compulsi), sous un ordre social "qui ne méprise pas moins les lois de la nature que celles de Dieu" (Quad. Anno). Sa Sainteté flagelle le vice capital de l'avarice, de l'ambition effrénée, "la soif criminelle de l'or", et la longue liste de péchés qu'elle traîne à sa suite, comme étant à la racine de tous les maux. C'est ce qui est la cause de l'énorme accumulation des richesses, créant par le fait même la concentration du pouvoir économique et politique, et une soif effrénée de domination au point que même "l'Etat qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun de la justice, est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt." (Quad. Anno). Et ce qui est encore bien pire, c'est "la ruine des âmes". Notre Saint-Père dit qu'aujourd'hui "les conditions de la vie économique et sociale sont telles qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'oeuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel".

L'ordre chrétien du monde

La base du mouvement social est la philosophie de la vie, c'est-à-dire une manière spéciale d'apprécier la valeur de l'homme, ses origines, le but de sa vie, sa destinée, ses droits, ses devoirs, ses relations avec Dieu et ses concitoyens. Si cette philosophie s'appuie sur un faux principe tout l'ordre social qui repose sur une telle base doit fatalement aboutir tôt ou tard à un désastre; si son principe est vrai, des bienfaits sans nombre en manifestent l'efflorescence; et finalement, dans le cas où entre l'alliage du vrai et du faux, il faut s'attendre logiquement à voir surgir, comme conséquence, la confusion du bien et du mal. Il est malheureusement vrai qu'un bon nombre d'Etats modernes ont à la base de leur structure les faux principes de l'individualisme matérialiste. Le souci qui prime tout chez eux, c'est la possession et la jouissance des biens matériels et les plaisirs de la terre, mais non les droits et la dignité de l'homme dans ses rapports avec Dieu et la famille humaine. Le devoir de promouvoir en premier rang le bien commun du peuple est mis en oubli, tandis qu'on glorifie sans réserve l'ambition effrénée qui mène au succès individuel. Bref, la cause des malheurs qui affligent le monde est que plusieurs Etats modernes conçoivent la société humaine à un point de vue qui s'éloigne ou s'écarte tout à fait de la philosophie chrétienne.

Afin d'accentuer comme il convient ce point important de doctrine, Sa Sainteté Pie XI résume en ces termes les fondements de la Philosophie sociale chrétienne: "Selon la doctrine chrétienne, l'homme sociable par nature est placé sur la terre pour passer sa vie en société, et sous une autorité ordonnée par Dieu pour lui permettre d'atteindre le développement et la pleine floraison de toutes ses facultés de louer et de glorifier son Créateur et de parvenir au bonheur temporel et éternel par l'accomplissement fidèle des devoirs de son état."

Abus du Capitalisme

De ce qui précède, il ressort en toute évidence pourquoi l'Eglise condamne et réprouve les abus du capitalisme matérialiste, basé sur les principes de l'industrie moderne, avec ses conséquences logiques: le chômage et la misère des masses en regard des fortunes colossales du petit nombre. Ces calamités sont tellement à l'ordre du jour que nous sommes dispensés d'en faire ici le relevé. Qu'il nous suffise de dire que le capitalisme matérialiste est si peu chrétien dans sa philosophie et les déductions qui en découlent qu'il doit nécessairement céder le pas à un ordre social reconstruit sur les bases des principes chrétiens.

La réaction de l'individualisme poussé à l'extrême a conduit aux pires excès du communisme. La condamnation sans réserve du communisme par l'Eglise demeure dans toute sa vigueur. De nos jours, l'exemple classique de la Russie nous renseigne sur les maux qui peuvent résulter d'une fausse philosophie sociale, quand on veut en appliquer rigoureusement les principes. Le communisme est l'ennemi déclaré de Dieu et de toute religion, naturelle et surnaturelle. C'est la plus grave menace en regard de la société moderne. Il est bon de rappeler à propos que les prières après la messe, en conformité du désir du Saint-Père, sont offertes pour le salut de la Russie.

(A suivre)

L'"OISEAU BLEU" AU MANITOBA

Grâce à la générosité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, cette belle revue pour enfants va pénétrer dans quarante deux nouveaux foyers de la province

Pour la troisième fois depuis trois ans, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal fait à l'Association d'Education des C. F. du Manitoba le don de vingt-cinq abonnements à son intéressante revue "L'Oiseau Bleu", au bénéfice des vingt-cinq élèves de notre concours de français qui sont arrivés premiers, un pour chaque paroisse, dans les grades primaires. Voici la liste de cette année choisie parmi ceux des élèves qui n'ont pas participé dans les prix provinciaux et paroissiaux:

Jeanne Corbeil, 234 rue Hamel, St-Boniface, Man.; Régina Leclaire, St-Adolphe, Man.; Mariette Leclaire, St-Norbert, Man.; Alice Tétreault, La Broquerie, Man.; Claire Lafrance, St-Pierre Jolys, Man.; Yvette Valcourt, St-Jean-Baptiste, Man.; Laurette Doyon, Bruxelles, Man.; Andréa de la Barrière, Transcona, Man.; Yvette Cyrenne, Fannystelle, Man.; Germaine Rébitté, St-Claude, Man.; Irène Beaudoin, Ste-Agathe, Man.; Jacques Bruyère, Letellier, Man.; Paul St-Onge, Aubigny, Man.; Marguerite Daigmont, Mariapolis, Man.; Thérèse Paillé, Ste-Anne-des-Chênes, Man.; Marie Cormier, La Salle, Man.; Rosa Huberdeau, Saint-Lazare, Man.; Germaine Vincent, St-Georges, Man.; Jeanne Boucher, St-Laurent, Man.; Agnès Chaput, Lorette, Man.; Jules Légaré, Dunrea, Man.; Albert Rivard, Ste-Elisabeth, Man.; Lorenzo Paquin, Winnipeg, Man.; Thérèse Le Mouillec, N.-D. de Lourdes, Man.; Agnès Caplette, St-Charles, Man.

De nos quarante-deux paroisses qui ont pris part au concours de 1933, dix-sept ne sont pas représentées dans la liste précédente et, par conséquent, dix-sept élèves du dernier concours se trouvaient privés, bien involontairement, d'une récompense qu'ils avaient méritée, mais la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface qui avait l'oeil ouvert, ne voulut pas demeurer en arrière de son aînée de Montréal et elle s'offrit à solder l'abonnement de ces dix-sept élèves dont nous ajoutons la liste plus bas:

Antoinette Vandal, Woodridge, Man.; Thérèse Desrosiers, St-Malo, Man.; Luc Gautron, Haywood, Man.; Marie-Jeanne Roche, Ste-Amélie, Man.; Jeanne d'Arc Perron, St-Joseph, Man.; Irène Duhamel, Ste-Geneviève, Man.; Blanche Poiron, St-Labre, Man.; Antoinette Richard, Thibaultville, Man.; Etienne Boyer, St-Laurent, Man.; Jean Molgat, Ste-Rose du Lac, Man.; Antoine Labossière, St-Léon, Man.; Thérèse Beaudin, St-Eustache, Man.; May Guichon, Grande-Pointe, Man.; Jean Soulodre, St-Lupicin, Man.; Jeannette Goguen, Somerset, Man.; Cécile Bouchard, Elie Man.;

Aux deux Sociétés St-Jean-Baptiste de Montréal et de St-Boniface l'Exécutif de l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba désire renouveler ici ses profonds remerciements pour le don généreux de cette intéressante revue qui, par sa diffusion dans nos foyers, ne peut manquer d'y faire rayonner l'amour de notre langue et la connaissance, parmi les tout petits, de notre histoire nationale.

Le Secrétaire Général,
J. H. DAIGNAULT

Pour mars

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LES CHOMEURS

Leur nombre est élevé dans tous les pays. Nos regards jetés sur la rue s'accordent ici avec les chiffres alignés sur les journaux. Leur condition est lamentable, par la dépendance précaire et humiliée qu'elle crée chez tous; par les habitudes de paresse que l'inactivité prolongée engendre chez quelques-uns; par les vices que la misère, mauvaise conseillère, amène presque toujours. Situation violente que le chômage. Survenu comme un châtiment providentiel, dont les hommes devraient tirer une leçon salutaire, le chômage aigrit les coeurs fermés aux pensées hautes et saintes, aux pensées célestes que saint Paul souhaitait à ses chers chrétiens. Que le Sacré-Coeur daigne inspirer aux chômeurs la résignation aussi longtemps que le recouvrement ne sera pas effectué; qu'il inspire sa propre pitié aux trop riches, qui continuent de se gorger alors que les trop pauvres souffrent de la faim. Qu'il sème dans toutes les âmes sa charité divine!

Intention missionnaire

LES MISSIONS COPTES ET EGYPTIENNES

L'Egypte compte 14,000,000 d'habitants, dont plus de 12,000,000 musulmans, 130,000 catholiques, 950,000 coptes schismatiques. Les coptes unis à l'Eglise catholique atteigne seulement 22,300. Un vicariat patriarcal d'Arméniens groupe 3,000 fidèles. C'est bien peu pour cette Egypte évangélisée par saint Marc, et qui fut terre de docteurs, d'anachorètes, de martyrs.

Tout ce que la croix touche, elle le féconde. Abbé MONNIN.

La Belgique n'a eu que trois rois depuis 1831

Léopold III sera le 4e roi du petit Etat indépendant de Belgique.

Son arrière-grand oncle, Léopold Ier, fut le premier souverain de ce pays constitué à la suite d'une révolte des Belges contre le roi de Hollande en 1930. Léopold II succéda à son père Léopold Ier et fut l'oncle du roi Albert Ier et le grand-oncle du prochain roi Léopold III.

A la fin du 18e siècle la Belgique faisait partie de la France, mais les grandes puissances ne voulurent pas laisser la France permanemment en possession de ce territoire et réclamèrent la constitution d'un nouveau pays composé de la Hollande et de la Belgique qui fut reconnu par le traité de Vienne en juin 1815.

Les Belges se révoltèrent en 1830 et pour éviter un conflit général, la conférence de Londres institua, le 20 janvier 1831, le royaume de Belgique, qui devait rester perpétuellement neutre.

Le premier roi de Belgique fut un prince allemand de la maison de Saxe-Cobourg et Gotha, ancien officier de l'armée russe, qui l'année précédente avait refusé de devenir roi de Grèce. Il monta sur le trône en juillet 1831 et régna jusqu'au 10 décembre 1865, où il mourut, emportant les regrets universels d'un peuple qui avait appris à l'apprécier et à l'aimer. Son fils Léopold marcha sur ses traces et fut reconnu comme un roi sage et habile. Il mourut à Laeken le 17 décembre 1909 après avoir régné 45 ans. Comme il n'avait pas de fils, il eut comme successeur son neveu Albert qui prêta le serment d'allégeance le 23 décembre 1909.

Le nouveau roi est populaire

Bruxelles—Le prince Léopold III, que la mort subite de son père appelle au trône de Belgique, est assuré d'un chaleureux accueil de la part de ses sujets. Ils connaissent le jeune prince de 32 ans comme vrai démocrate, soldat et homme d'Etat. Il se fit aimer du peuple belge à 13 ans, s'enrôlant comme simple soldat pendant la grande guerre.

Duc de Brabant et prince de sang royal, Léopold fut un fervent de football dans sa jeunesse. Mécanicien habile, il conduit son propre auto, souvent à une allure endiablée, et sait piloter un avion. Deux de ses passe-temps favoris sont la pêche à la truite et la collection des papillons.

Mariage d'amour

Une affection non moins sincère accueillera la nouvelle reine, ex-princesse Astrid de Suède, qui attend la naissance d'un troisième enfant au printemps.

Le mariage d'amour du prince et de la princesse en 1926 a gagné le coeur de la classe ouvrière. Leur vie de famille passe pour un modèle de vertu domestique.

Bien préparé à son rôle

Grâce à une éducation soignée, le prince Léopold semble tout à fait bien préparé au rôle important qui l'attend. Il est bien au courant des affaires d'Etat et des questions économiques et politiques. Au cours de ces dernières années, il s'est surtout intéressé aux affaires coloniales et il a visité le Congo belge.

L'histoire des fiançailles du prince et de la princesse est un vrai roman. Le prince allait à Stockholm voir la princesse et lui faire sa cour déguisé en domestique et s'y rendait en wagon de troisième classe. Ses fiançailles n'ont été connues du public que lorsqu'il a bien voulu les annoncer lui-même.

Le roi et la reine ont deux enfants: la princesse Joséphine-Charlotte, 6 ans, et le prince Baudouin, 3 ans, qui devient prince héritier à son tour.

La soeur de Léopold, la princesse Marie-José, a épousé en 1930 le prince Humbert, héritier au trône d'Italie.

La princesse Astrid est la nièce du roi Gustave de Suède et la fille du duc de Vaestergoetland.

A l'époque de son mariage la princesse Astrid était protestante, mais elle s'est convertie au catholicisme un peu plus tard.

La Russie des Soviets veut émerveiller le monde entier

Moscou — Un comité spécial du Tsik, ou comité exécutif central, correspondant à un parlement, a approuvé les plans d'un gigantesque palais soviétique dont la hauteur serait de 1,361 pieds, et serait surmonté d'une statue immense de Nicolas Lenine. Cette statue aurait 262 pieds de hauteur.

Cet édifice s'élèverait donc en tout à 1,623 pieds de hauteur et serait de beaucoup le plus gigantesque du monde. L'édifice Empire State de New-York n'a que 1,248 pieds de hauteur.

L'édifice comportera deux salles immenses, l'une capable de contenir 20,000 personnes assises et l'autre 6,000; il sera construit sur l'emplacement de la cathédrale du Rédempteur, en face du Kremlin.

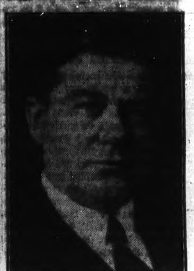
DE NOUVEAUX SUCCÈS POUR LA METROPOLITAN

Enormes dividendes payés pour la troisième fois dans l'histoire.

La Metropolitan Life Insurance Company soumet, aujourd'hui, à ses vingt-cinq millions d'assurés, le rapport financier de 1933 qui révèle, comme traits marquants, les paiements faits aux assurés pour un montant total plus élevé que jamais; un accroissement de l'actif; la répartition aux assurés du troisième des plus forts dividendes de l'histoire de la compagnie. Le rapport rappelle encore que la compagnie est absolument mutuelle et qu'elle n'a pas d'actionnaires.

Ce rapport est en lui-même une preuve évidente de la confiance du peuple du Canada et de celui des Etats-Unis dans la protection stable qu'offre l'assurance-vie. En effet, la Metropolitan a versé plus de deux milliards de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires, au cours des cinq dernières années.

En 1934, la somme de $95,280,452 est mise en réserve afin de servir des dividendes aux assurés. L'échelle régulière des dividendes répartis au titre des polices à primes courantes est la même que celle de l'an passé. Si l'on tient compte de la répartition des dividendes de 1934, il appert que, depuis le début de ses opérations, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, sous forme de bonis ou de dividendes, un montant total de $918,472,210. De ce montant, $400,000,000 ont été réalisés et répartis au cours des quatre dernières années.



HARRY D. WRIGHT

Troisième vice-président et gérant, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company qui révèle une augmentation de placements dans le Dominion.

Dans un commentaire sur les activités de la compagnie, le troisième vice-président, M. Wright, gérant au Canada, s'exprime ainsi: "En 1933, nous avons plus versé à nos assurés du Dominion qu'en aucune autre année écoulée depuis le début de notre entreprise au pays, en 1872. C'est ainsi, qu'au cours des cinq dernières années, le montant total des argents payés a atteint $116,074,446." M. Wright fait encore remarquer que les placements effectués par la Metropolitan Life, au Canada, ont été portés, au cours de l'année, à $246,233,408, et que le total des assurances en vigueur au pays ont dépassé un milliard de dollars.

Le 31 décembre, l'actif de la compagnie était de $3,860,761,191; c'était une augmentation de $91,388,766 sur l'année précédente. On a fait remarquer que l'un des principaux changements opérés dans l'actif, au cours de l'année, a été dû à l'acquisition plus considérable d'obligations, notamment d'obligations des gouvernements, des provinces, des états et des municipalités, et à l'augmentation d'espèces en caisse, ce qui a mis à la disposition de la compagnie des disponibilités plus considérables.

Le revenu total de la compagnie, pour l'année, s'est chiffré à $871,233,003. Ce montant a été amplement suffisant pour répondre à toutes les demandes de l'année, pour verser aux assurés les sommes dues, pour payer les frais d'administration, pour faire à la réserve les dépôts additionnels nécessaires, et, enfin, pour augmenter la caisse de surplus et la porter à $243,123,032. Sans parler d'un autre élément de sécurité constitué par le fonds de $48,000,000 affecté aux éventualités.

Les paiements faits, en 1932, aux assurés de la Metropolitan et aux bénéficiaires de ceux-ci, avaient dépassé le demi-milliard. Or, ces paiements ont été eux-mêmes dépassés, en 1933, car on y a versé $572,679,580 en bénéfices au décès, en dotations parvenues à échéance, en rentes, en dividendes, en bénéfices d'incapacité, en rachats de polices, etc. De ce dernier montant total, on a payé pour sinistres mortuaires la somme de $151,586,374 et on a payé, à des assurés vivants, la somme de $400,000,000.

En 1933, le montant total des assurances émises, réintégrées et augmentées, a été de $3,174,904,475. De ce montant, $1,583,300,706 ont été souscrits dans la branche ordinaire; $1,505,470,439 dans la branche industrielle à primes hebdomadaires ou mensuelles; $86,223,330 dans la branche collective.

Le montant total des assurances en vigueur auprès de la Metropolitan Life à la fin de 1933, était de $18,802,984,818; ce montant suffisait à conserver à la Metropolitan sa suprématie parmi toutes les compagnies d'assurances sur la vie. Du montant total d'assurances en vigueur, $9,936,236,416 appartenaient à la branche ordinaire; $6,424,469,056, à la branche industrielle; et $2,442,279,346 à la branche collective. En plus, les assurances accident et maladie en vigueur se chiffraient à $1,213,622,700 de capital assuré au décès et à $12,536,918 d'indemnité hebdomadaire.

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 36

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

—Jacques est revenu! Jacques est revenu! se répétait-il souvent. Et cette figure du fiancé furieux, meurtrier de son frère, se levait toujours comme un spectre entre lui et l'image suppliante de Marie; il en était obsédé; il la retrouvait au bout de toutes ses pensées, partout où il portait sa vue. Mais son corps était aussi tellement harassé par la fatigue, qu'il fut pris d'une prostration générale, sorte de somnolence morale et physique où les forces de la vie semblent retrouver l'énergie dans ses affaissements. Quand le lieutenant en sortit, il songea avec plus de suite à sa situation, et il ne la trouva pas encore tout à fait désespérée.

—Ce Jacques, en effet, est bien de retour, pensa-t-il, mais le brutal ne s'est pas présenté avec des manières bien tendres; des injures, des outrages, presque des coups, et puis cette figure de loup-garou, cela ne présage pas un bon mari. Il faut un fanatisme bien outré, une jalousie bien sauvage pour traiter ainsi sa fiancée, sans autre motif que celui de la trouver avec un autre homme, dans un temps où toute femme a besoin de secours et de pitié. Il a non seulement brisé tout pacte avec elle, mais il a éternellement aliéné ce noble coeur, cette conscience honnête, et il ne lui reste désormais aucune chance de rapprochement, aucuns moyens d'explications. J'ai la vie de ce brigand entre mes mains; il a porté les armes contre nous, il a tué mon pauvre Charles, il n'échappera pas, sa sentence est portée; et si Marie pouvait conserver pour cet énergumène quelque reste d'affection passée... (les femmes sont si bizarres, quelquefois; elles pardonnent tant d'injustice à celui qu'elles ont une fois aimé de toute la puissance de leur être!) il faudra bien qu'elle préfère sauver sa famille plutôt que de garder pour un homme infailliblement perdu, pour un mort une parole inutile, qu'il a d'ailleurs rejetée avec mépris. Ma conduite a été plus généreuse envers elle. Voyons, étudions les circonstances, et profitons de toutes les voies que la fortune laisse ouvertes devant mon bonheur. En même temps George s'enfonça dans le fauteuil du vieux curé, voila à demi ses yeux sous leurs paupières pour mieux méditer.

Après être resté ainsi, l'esprit absorbé, durant un assez long espace de temps, il se leva brusquement et se frappant les deux mains avec un air de satisfaction, il se rendit aux appartements de Winslow.

Il existait quelque sympathie entre le colonel et le lieutenant. Le premier appartenait à une bonne famille de la Nouvelle-Angleterre; son éducation avait été soignée; c'était un homme de bonne compagnie, qui se sentait naturellement plus à l'aise avec les gens bien nés. Quoiqu'il obéît rigoureusement aux ordres barbares de son gouvernement, il laissait cependant percer quelque hésitation; il évitait de mettre dans ces injustes procédés à l'égard des Acadiens ce raffinement de grossièreté qui caractérisait ceux de Murray et de Butler. George lui en savait gré, et cela lui inspirait quelque confiance.

Après une heure de conversation secrète, durant laquelle les noms du père Landry, de Jacques et de Marie furent souvent prononcés, l'officier rentra chez lui avec le même empressement, mais encore plus content de lui-même et de son colonel qu'il ne l'était avant; et il ne pouvait s'empêcher de s'adresser quelques mots de félicitation.

—C'est bien, c'est très bien! Jacques expédié, le père chez lui, presque libre... à la veille du grand départ... il faudra plus que de l'héroïsme pour y tenir!... Pour le reste, attendons à demain... elle sera rétablie de sa secousse de ce matin, ils auront joui du bonheur de revoir le vieillard; réunis ensemble, ils pourront mieux réfléchir à l'horreur d'être séparés de nouveau... Mais commençons par leur annoncer la bonne nouvelle. Et l'officier se mit à son secrétaire pour écrire.

X

Il y avait maintenant plus d'une longue journée que les habitants de Grand-Pré étaient enfermés dans leur église, et leurs geôliers n'avaient pas encore songé à leur procurer quelque aliment. La faim et la soif dévoraient ces poitrines fiévreuses, et depuis le matin on les entendait demander de la nourriture à travers les portes et les fenêtres fermées. Les femmes étaient accourues les bras remplis de toute espèce de comestibles, et elles assiégeaient le presbytère pour obtenir de les donner à leurs parents, mais personne ne semblait songer à écouter leurs prières; personne n'en avait le temps. Quand George alla chez Winslow, il offrit de veiller à ce que la distribution de ces provisions se fît régulièrement et sans embarras pour le service militaire, qui devenait excessif au milieu d'une population entière devenue prisonnière. Il obtint aussi que les chefs de familles fussent, les uns après les autres, passer quelques heures dans leurs maisons pour aider les femmes dans les préparatifs du départ, et pour leur adoucir les déchirements de l'adieu. Mais cette disposition, quelque peu humaine, n'eut en partie son exécution que deux ou trois jours avant l'embarquement des exilés. Il n'y eut que le père Landry et l'oncle LeBlanc qui reçurent de suite cette faveur. On en devine en partie la raison; le vieux notaire avait une grande influence sur sa nièce, et dans l'absence du prêtre on pouvait avoir besoin du secours de sa profession.

XI

Le père Landry était rendu parmi les siens depuis quelques heures, et il ignorait à quel titre il jouissait de cette liberté exceptionnelle et quelle en serait la durée, quand George fit appeler dans sa chambre Pierriche, qu'il avait pris chez lui la veille, sous prétexte de le retenir à son service, mais au fond pour le conserver à la pauvre veuve, et se ménager encore le bon vouloir de cette femme qui lui avait toujours été si favorable. Au reste, s'il ne pouvait pas obtenir leur grâce, il désirait sincèrement veiller à ce que la mère ne fût pas séparée de son fils dans son exil. Lorsque le garçon fut entré, l'officier lui dit, en lui tendant une lettre:

—Tu vas porter ceci à monsieur Landry; tu le trouveras chez lui et tu l'informeras de ma part de l'état de la famille. En passant tu iras voir ta mère, pour la consoler un peu. Tu lui donneras ceci pour moi; —et il mit dans la main du gars quelques pièces d'or.— Dis-lui de prendre courage, que je veillerai sur elle, que ni toi ni ton frère ne serez séparés d'elle. J'ai fait donner à Janot tout ce qu'il lui faut pour ne pas souffrir. Tu l'avertiras en même temps de ne pas être effrayé, le 9 à six heures du soir, car il doit se faire une exécution sur la ferme... On y fusillera quelqu'un...

—Dieu, mon maître! s'écria Pierriche; mais qui vont-ils ainsi défuntiser, monsieur George?...

—Le nommé Jacques Hébert.

—Quoi, lui?... l'ancien de Mlle Marie que nous croyions déjà tout tué, qu'il ne revenait plus; mais ça va faire une fichue peine à...—et le babillard s'arrêta pour se mordre les lèvres.—C'est lui, ce n'est pas un revenant?... Vous êtes bien sûr, monsieur George?

—C'est tout à fait lui, mon garçon; il a été pris ce matin en combattant, et il s'est vanté en arrivant ici d'avoir tué mon frère, du côté des Français. C'est pour cela que le colonel, pour le punir plus sévèrement, a décidé qu'il devait expirer devant cette maison qui appartenait jadis à son père, et qui est devenue celle de sa fiancée. J'aurais bien voulu épargner la vue de ce sang à ta pauvre mère et ne pas le laisser se répandre sur la terre de Mlle Marie, mais je n'ai pu réussir... Va, mon garçon, si ta mère dit qu'elle a trop peur, tu iras rester avec elle... D'ailleurs je serai là: Winslow a voulu que ce fût ma compagnie qui fît l'exécution.

(A suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Pins et épinettes vierges

Le résultat des changements survenus dans les forêts vierges du Canada peut se résumer en quelques mots, déclare le Dr J. M. Swaine, de la Division fédérale de l'Entomologie. "La forêt vierge originale de pins rouges et blancs a pratiquement disparu. Il n'y a plus aujourd'hui, autant que je sache, que trois étendues considérables de pins rouges et blancs vierges, l'une dans le haut du bassin de la rivière Ottawa dans l'Ouest de la province de Québec, l'une dans le district de Quético dans l'ouest de l'Ontario et l'une dans la région de Mississiga, dans le district d'Algoma, en Ontario. Lorsque les pins rouges et blancs ont été coupés, ils ont été généralement remplacés par de l'épinette, des sapins baumiers et des arbres d'essences dures, si bien que les régions sur lesquelles poussent actuellement les jeunes peuplements de ces pins ne sont qu'une fraction infime de la forêt originale de pins. Les peuplements originaux d'épinettes blanches ont presque disparu. Le plus beau peuplement vierge d'épinettes blanches qui reste dans l'Est est celui qui se trouve dans les vallées alpines de la Gaspésie, dans la province de Québec."

Petit son (gru rouge) et recoupes (gru blanc)

Les recoupes (middlings) ou le petit son (shorts) sont à la base de la plupart des moulées canadiennes pour les volailles. On a longtemps employé les termes "grus" et "recoupes" indistinctement et ces termes signifiaient bien des choses, à partir du son remoulu, auquel on ajoute un peu de balayures de moulins, aux recoupes elles-mêmes, qui sont un aliment de haute qualité, ressemblant beaucoup à la farine de qualité inférieure. Heureusement, la loi amendée des aliments de bétail, qui est appliquée par la Division des Semences, du Ministère fédéral de l'Agriculture, prescrit un type modèle pour chacun, de sorte que l'acheteur ait ce qu'il achète lorsqu'il commande l'on ou l'autre. Dans certaines localités, il est impossible de se procurer une bonne qualité de recoupes, et dans ce cas il vaut mieux mettre sa confiance dans une farine de qualité inférieure.

Bestiaux de race pure

Pendant le mois de décembre 1933, le nombre total de certificats de généalogie enregistrés par le Bureau national canadien d'enregistrement du bétail et approuvés par le Ministère fédéral de l'Agriculture, a été de 8,398, contre 7,560 le mois précédent. Ce nombre se décompose ainsi: 168 chevaux, 3,038 bovins, 2,542 moutons, 585 porcs, 360 renards, 622 chiens, 1,078 volailles et 5 chèvres. Parmi les chevaux il y avait 64 Clydesdales, 31 Pur Sang (Thoroughbred), 22 chevaux de trait Belges, 18 Percherons, 16 Standard bred, 10 chevaux Canadiens, 4 Shires et 1 pony Shetland. Les bovins comptaient 731 Shorthorns, 685 Jerseys, 629 Ayrshires, 605 Herefords, 182 Aberdeen Angus, 187 Guernseys, 28 Canadiens et 18 Red Poll. Les moutons comprenaient 840 Merinos, 686 Ryeland, 281 Dorset horn, 218 Kerry hill, 211 Southdowns, 119 Shropshires, 74 Cotswolds, 57 Blackfaces, 43 Leicesters, 11 Corriedales et 2 Oxford Down. Les porcs comptaient 524 Yorkshires, 33 Tamworths, 17 Berkshires, 5 Duroc Jerseys, 4 Poland Chinas et 2 Chester blancs.

Le cultivateur

"Quand nous examinons le champ de la science agricole et le domaine des recherches agricoles, nous nous trouvons tôt ou tard en face du grand problème économique. A quoi bon toute notre science et à quoi bon toutes nos recherches si la base fondamentale de l'agriculture, qui doit être de permettre aux hommes de vivre en cultivant le sol et en élevant des animaux, est mauvaise, si le cultivateur ne gagne pas assez pour vivre et si les améliorations promises par la science ne peuvent rien pour résoudre ses problèmes économiques fondamentaux? C'est là un point de vue que ne peuvent ignorer tous ceux d'entre nous qui s'occupent de recherches en agriculture; que derrière tous nos efforts, que derrière toutes les améliorations que nous pouvons suggérer, que derrière toutes les transformations que nous pouvons faire subir à notre exploitation agricole, il nous faut considérer la transformation du cultivateur lui-même".
—Sir A. Daniel Hall.

La culture en bandes pour empêcher les tourbillons de poussière

Dans les districts où il ne pleut pas suffisamment, l'eau emmagasinée dans la jachère d'été est trop précieuse pour qu'on puisse la sacrifier pour produire une plante-abri, et il est nécessaire de trouver d'autres moyens d'empêcher les tourbillons de poussière. De toutes les mesures adoptées pour résoudre ce problème, la culture en bandes a été l'une des plus utiles. Disons franchement, cependant, dit M. A. E. Palmer, de la Station expérimentale fédérale de Lethbridge, Alberta, que si la culture en bandes est l'un des moyens les plus pratiques et les plus utiles de s'opposer aux tourbillons de poussière, elle ne les prévient pas entièrement et doit être accompagnée par de bonnes pratiques de culture. La culture en bandes, comme l'implique ce nom, consiste à diviser le champ en bandes alternatives de culture et de jachère. Pour plus de commodité, les bandes sont placées dans une direction nord et sud, ou est et ouest, autant que possible à angle droit à la direction des plus grands vents. Il n'est pas exact que les bandes ne sont utiles que lorsque les vents dominants ne viennent que d'une direction, car elles fournissent une protection directe contre tous les vents qui les frappent, à n'importe quel angle.

Lutte contre les chenilles

C'est pendant l'hiver que l'on doit frapper le premier coup dans la guerre contre les chenilles à tente des forêts dans les provinces des Prairies, car c'est à cette époque que les paquets d'oeufs des chenilles, si souvent déposés sur la cime des arbres, peuvent le plus facilement être coupés ou brûlés. L'outil le plus commode pour cela est un sécateur à longue poignée; quant aux paquets hors d'atteinte on les pulvérisera vers la fin de l'hiver, lorsque les arbres sont encore dormants, avec un mélange d'une partie d'huile miscible dans quinze parties d'eau, auquel on ajoute une once d'arsénite de sodium pour chaque gallon de bouillie. Les invasions de cette chenille reviennent périodiquement et dépouillent complètement de leur feuillage de grandes étendues de terres boisées et de plantations. Le Ministère fédéral de l'Agriculture a publié un bulletin qui traite des moyens répressifs.

Le criblage des semences

(Notes des fermes expérimentales)

On s'est efforcé dans bien des parties du pays de fournir au cultivateur les moyens de faire cribler ou nettoyer sa graine de semence, et beaucoup de stations locales et régionales de criblage, établies avec l'aide du gouvernement, et notamment des Fermes expérimentales fédérales, fonctionnent depuis un certain nombre d'années. Tout ce que le producteur doit faire est d'apporter ses semences à la station où elles sont criblées et triées pour un coût modique. Lorsque le producteur n'a pas la chance de se trouver assez près d'une station de criblage, et qu'il n'a pas d'autre moyen commode de faire ce travail, il fera bien d'acheter lui-même un petit tarare (crible) ou de s'arranger pour se servir d'un tarare dans la localité.

Dans certaines parties du pays, et spécialement dans l'Ouest du Canada, on trouve des matériels ambulants qui criblent une bonne partie de la semence. Un matériel de ce genre, monté sur un camion, crible la semence de différents cultivateurs à peu près de la même façon que les équipes de batteurs battent le grain. Il rend des services utiles dans les districts où il n'existe pas d'outillage moderne de criblage, et ceux qui ont l'argent nécessaire à mettre dans un matériel de ce genre, peuvent en tirer un bon revenu pendant l'hiver.

Le criblage de la semence doit se faire pendant la saison où l'on a des loisirs; il ne faut pas attendre jusqu'au printemps, alors que le temps est si précieux sur la ferme et que les stations de criblage fonctionnent à pleine capacité. Si le criblage doit être fait par l'établissement local, il vaut mieux lui porter la semence pendant l'hiver; les aides ont plus de temps pour s'en occuper et le charriage coûte moins cher. Si l'on attend jusqu'au printemps pour préparer ou pour mettre de côté le grain qui doit servir de semence, on trouve souvent que le meilleur de ce grain a été donné aux bestiaux pendant l'hiver, si bien que l'on est obligé de se servir d'une catégorie inférieure de semence. Disons en terminant que les cultivateurs feront bien de considérer avec méfiance les variétés nouvelles ou peu connues et d'insister pour avoir des semences classées par le gouvernement.

R. A. DERICK,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Fumier et engrais chimiques

Les fumiers de ferme, leur nature, la façon d'en prendre soin et de les appliquer, les engrais verts, leur valeur et leurs fonctions, les engrais chimiques, leur valeur fertilisante et leur emploi économique, les amendements du sol, sont les sujets discutés dans le bulletin intitulé "Fumiers et engrais chimiques", publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Les renseignements sont donnés en termes faciles à comprendre par le cultivateur pratique, et l'auteur tient compte des relations étroites qui existent entre l'emploi des fumiers et des engrais et le maintien de la fertilité du sol, c'est-à-dire la productivité. Certains facteurs de saison, comme la pluie et sa répartition et la température, etc., exercent une influence déterminante sur les rendements, mais les bonnes méthodes d'exploitation du sol, et la présence de principes fertilisants assimilables sont essentielles à l'obtention d'une production maximum.

Le miel qui se gâte

Le miel extrait est exposé à fermenter et à sûrir et c'est là une question très-sérieuse pour les apiculteurs canadiens qui s'occupent de la production et de la vente de ce produit, d'autant plus que le Canada occupe aujourd'hui une place enviable parmi les différents pays qui vendent du miel sur les marchés du Royaume-Uni. On considérait autrefois que la fermentation du miel était causée par une négligence de la part du producteur, mais l'on sait aujourd'hui qu'il n'en est pas toujours ainsi. Au cours de longues recherches faites sur cette question par le Ministère fédéral de l'Agriculture, on a recueilli de nombreux faits au sujet de cette fermentation qui sont exposés tout au long dans le bulletin sur les études microbiologiques du miel, publié par le Bureau des Publications.

Production du fromage

A propos de la production du fromage au Canada, M. J. F. Singleton, Commissaire canadien de l'industrie laitière et de la réfrigération, a donné quelques renseignements intéressants dans une conférence qu'il a faite à la Convention de la Société d'industrie laitière de l'Est de l'Ontario. Nous n'avons pas, a-t-il dit, la statistique de la production mensuelle du fromage, mais comme près de 93 pour cent des fromages produits au Canada sont présentés pour le classement très peu de temps après la fabrication, la statistique des quantités présentées pour le classement est un indice très exact du chiffre de la production. Il semble, d'après les quantités classées, que la production du fromage au cours de 1933 se chiffrera par environ 110,000,000 de livres, contre 121,607,000 livres en 1932 et 113,704,000 en 1931.

Chambres de refroidissement pour le boeuf

Tandis que les producteurs australiens mettent tous leurs espoirs dans le développement du commerce d'exportation du boeuf refroidi, dit le bulletin sur la réfrigération, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, les compagnies de transport qui desservent régulièrement la Fédération australienne, ont déjà préparé des chambres spéciales calorifugées pour ceux qui désirent faire des expéditions à titre d'essai. Un matériel coûteux pour le transport du boeuf refroidi a été installé sur plusieurs navires modernes, et lorsque ces installations seront terminées sur d'autres navires, il y aura dix ou douze grands navires, et notamment les paquebots P. et O. "Mooltan" et "Maloja", de 21,000 tonnes chacun, qui seront prêts pour le service.

Résistance des récoltes à la sécheresse

Le terme "sécheresse" en agriculture désigne cet état de la température qui fait qu'une récolte souffre d'un manque d'eau. La sécheresse peut se manifester sous plusieurs formes différentes. La saison, d'abord favorable, peut devenir sèche, ou encore la terre peut ne recevoir que de très faibles pluies pendant toute la saison de végétation. La résistance d'une récolte à la sécheresse se mesure par sa faculté de production lorsque l'eau est rare. Aucune des récoltes cultivées ne donne de rendements avantageux dans une sécheresse excessive. Parmi les mauvaises herbes, la soude de Russie, ce fléau des pays arides, paraît se plaire dans des conditions de grande sécheresse, mais peu de plantes l'égalent à ce point de vue. Les graminées et les trèfles peuvent survivre à des périodes relativement longues sans pluie, mais ils donnent de si faibles rendements dans ces conditions que la culture n'en est pas économique.

La mante religieuse

Dans les efforts tentés en commun contre les sauterelles par les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture ainsi que par les municipalités et les sociétés d'agriculture, on ne néglige aucun moyen possible d'exterminer ce fléau. L'automne dernier, certains membres du personnel du Laboratoire fédéral des parasites à Belleville, Ont., ont recueilli des paquets d'oeufs de la mante religieuse dans la région Belleville-Napanee-Picton, où cet insecte ne cesse de se multiplier depuis trois ans. La mante religieuse se nourrit surtout de sauterelles et on a recueilli ces oeufs pour voir s'il serait possible de l'établir à certains points de l'Ouest du Canada où ces insectes constituent un fléau sérieux. La mante religieuse est remarquable par sa figure grotesque et par la façon dont elle tient ses pattes antérieures formidables qui ressemblent à des mains jointes pour la prière, d'où son nom, "mante religieuse" ou "mante prie-Dieu". Quoi qu'il en soit, la mante dévore d'autres insecte et son attitude pieuse ne fait que cacher ses moments d'embuscade.

Augmentation dans la dimension des fermes

L'augmentation qui s'est produite dans la dimension des fermes canadiennes, spécialement dans la région affectée à la culture du blé de printemps, est due principalement au perfectionnement des machines de ferme et à l'introduction de l'énergie mécanique. D'après les chiffres compilés par la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture, pendant la période de 20 ans qui s'est écoulée de 1871 à 1891, il ne s'est produit que peu ou point de changement dans la dimension des fermes. La moyenne dépassait légèrement 97 acres pour chaque année du recensement. De 1901 à 1921, l'étendue s'est accrue rapidement de 124.1 acres à 224.5 acres. La Saskatchewan nous fournit un exemple du changement qui s'est produit dans l'étendue en blé de printemps; l'étendue par ferme a augmenté rapidement depuis 1911, tandis que pendant la décade avant 1911, le changement n'avait été que très faible, de 285.1 acres à 295.2 acres par ferme. En 1931, la dimension moyenne des fermes de la Saskatchewan était de 408 acres. L'étendue en terre améliorée a augmenté de 83.5 à 245.9 acres, soit près de 200 pour cent. Il y a eu à peu près la même augmentation dans le nombre d'acres ensemencés en blé.

Génisses Holstein-Friesian à vendre

Etant très à l'étroit dans mes étables et ayant déjà une quinzaine de taures provenant de mon fameux taureau King Piebe Segis Johanna, j'ai décidé de vendre toutes les génisses nées cet hiver et qui naîtront prochainement. Toutes mes vaches sont de race pure améliorée et éprouvées pour la tuberculose. Cinq de ces vaches sont sous record à l'heure actuelle et promettent beaucoup. Lors de la visite officielle de l'inspecteur du livre d'or, le 24 janvier, l'une, âgée de trois ans, donnait 58 livres de lait, montrant un pourcentage de gras de 4.4%. Une autre de 4 ans donnait 65 livres de lait, montrant 4.2% de gras.

Ces génisses sont à vendre à un prix en rapport avec les conditions actuelles, soit de 15 à 20 dollars en naissant, tous papiers d'enregistrement compris. J'accepterais du crédit de personnes responsables.

Je vendrais aussi des petits taureaux à raison de $10.00 (sans papiers) à quiconque en ferait la demande avant la naissance et viendrait les chercher dans les quinze jours qui suivraient la dite naissance. Pour plus d'informations, adressez-vous à

Edmond PREFONTAINE,
Eleveur d'animaux Holstein,
Saint-Pierre, Man.

La vie d'un cultivateur

Dans une conférence qu'il a faite devant la Société canadienne des agriculteurs techniques à Ottawa, Sir E. John Russell, Directeur de la Station expérimentale de Rothamsted, Angleterre, disait que même avec l'aide de la science et les bons offices du propagandiste et des autres instructeurs, la situation du cultivateur ne sera jamais trop sûre. Quels que soient les contingents et les tarifs adoptés pour le protéger, les conseils scientifiques qu'on lui prodigue, il aura toujours des risques à courir. Ce sera plutôt pour lui un choix entre deux maux; il lui faudra décider entre deux voies qu'il se refuserait à prendre, l'une comme l'autre, s'il avait le choix, mais il n'a pas le choix.

"La vie du cultivateur est illustrée par un incident dont je fus témoin un jour dans l'ouest de l'Irlande. La nouvelle qu'une dame de soixante-dix ans avait épousé un monsieur de soixante et onze causait beaucoup d'agitation, mais un de leurs voisins expliqua très simplement la chose: "L'hiver s'en vient, il va falloir rentrer de la tourbe pour se chauffer, arracher les pommes de terre et les rentrer; il fallait faire de deux choses l'une: ou prendre mari ou acheter un âne." Eh bien, voilà à peu près la situation du cultivateur. Il est appelé à choisir entre deux choses qu'il n'aime pas plus à faire l'une que l'autre. Notre tâche en tant qu'experts agricoles est de lui fournir plus d'alternatives, d'essayer d'améliorer les ressources qui s'offrent à lui, et de faciliter ses décisions."

Alimentation au grain

Ceux qui donnent du grain à leurs animaux ne doivent pas oublier que ce grain coûte cher et qu'il ne devrait jamais être employé pour l'alimentation ou l'engraissement des animaux de pauvre qualité ou de mauvaise souche. L'expérience, du reste, a clairement indiqué que certains types d'animaux de la ferme dépassent de beaucoup les autres par la faculté qu'ils possèdent d'utiliser les aliments qu'on leur donne, et spécialement les grains. Les volailles viennent peut-être en tête de la liste sous ce rapport, et le cochon les suit de près par son aptitude à transformer les grains économiquement en viande. La vache laitière, qui a la faculté de produire d'immenses quantités de lait pendant une longue période de lactation, vient troisième, suivie par les boeufs et les moutons.—Professeur A. M. Shaw, Université de la Saskatchewan.

La plus grande beurrerie

Quelle est la plus grande beurrerie dans chacune des provinces canadiennes? La liste en est donnée dans le Bulletin mensuel de l'Industrie Laitière, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Nous la reproduisons ici: Dunk River Dairying Co., Central Bedeque, I. P.-E., 206,501 livres de beurre; J. D. McKenzie, Middleton, N. E., 525,745 livres; Sussex Cheese and Butter Co., Sussex, N.B., 904,597 livres; J. J. Joubert, Montréal, P.Q., 2,061,710 livres; The United Farmers Co-op. Creamery Co., Toronto, Ont., 2,606,054 livres; The Neepawa Creamery and Produce Co., Neepawa, Man., 1,013,470 livres; Saskatchewan Co-op. Creamery Ltd., Melville, Sask., 1,223,194 livres; Northern Alberta Dairy Pool Ltd., Edmonton, Alta., 1,477,963 livres; et Fraser Valley Milk Producers Association, Sardis, C.-B., 2,167,729 livres de beurre.

Evolution du tracteur

Le succès de la grande culture dépend surtout de la sorte de travail qu'un homme peut accomplir. L'emploi de grandes machines lui permet d'obtenir un plus gros rendement, proportionnellement à l'augmentation d'énergie motrice. Un tracteur qui est employé pour une charge trop légère ne donne pas un bon rendement et la somme de travail accompli par le conducteur de ce travail est inférieure à ce qu'il pourrait faire. L'emploi du tracteur attelage doit permettre de développer une charge économique pour le tracteur et pour le conducteur. Forcés par la nécessité de trouver des moyens de tirer plus d'une machine par le tracteur, beaucoup de cultivateurs de l'Ouest du Canada ont développé de nombreux types d'attelages dont les ingénieurs ont tenu compte pour recommander les attelages réguliers dont on se sert aujourd'hui.

LA MIGRATION DES OISEAUX

Le baguage a permis de recueillir des renseignements d'une grande valeur scientifique

Ottawa—Le baguage des oiseaux, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, continue à fournir des données nombreuses et de grande valeur scientifique, sur l'histoire générale de la vie et la migration des oiseaux sauvages indigènes de notre pays dont beaucoup sont, pour nous, d'une grande importance économique. Parmi les rapports reçus récemment, se trouve celui qui concerne un busard des marais qui avait été bagué l'été dernire à Rosebud, Alta., par W. Ray Salt et qui fut tiré à Oak Harbor, Washington, au mois de septembre. Celui d'un petit morillon bagué à l'Ile Avery, Louisiane, le 14 décembre 1932, par E.-A. McIlhenny et qui fut tiré par des Indiens en 1933 à 75 milles au nord-est de la ville de Peace River, Alberta.

Un autre fait intéressant qui a été rapporté concerne un jeune goéland qui fut bagué par William-I. Lyon, dans le district de la baie Georgienne, Ontario, en 1933 et qui fut plus tard capturé à Griffin Cove, sur la Côte de Gaspé, province de Québec. Un autre jeune goéland bagué par le même individu l'été dernier à St-Martin's Shoal, comté Mackinac, fut tué au mois d'août aux Eboulements, comté de Charlevoix, Québec.

Au moyen du baguage des oiseaux, beaucoup de renseignements de grande valeur, peuvent être obtenus, sur la migration des oiseaux sauvages, sur la longueur de leurs voyages, de même que sur les endroits de nidification et d'hivernement. L'étendue du succès du baguage des oiseaux dépend, en grande partie, de la collaboration volontaire publique, en rapportant aux bureaux centraux du Canada et des Etats-Unis, tous les oiseaux bagués qui tombent entre leurs mains. Les personnes qui, au Canada, trouvent des oiseaux bagués sont priées d'aider au ministère dans son travail, en rapportant les faits au commissaire des parcs nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, Ottawa. Toute personne qui fait rapport au ministère d'avoir trouvé un oiseau bagué, recevra en retour tous les renseignements concernant ce baguage. Les bagues officielles sont des bandes d'aluminium ou de cuivre sur lesquelles sont marqués le chiffre indiquant la série suivi du numéro individuel de cette série. Il est naturellement important que le numéro de la bande soit correctement donné dans le rapport de la découverte faite. Le baguage des oiseaux sauvages indigènes forme une investigation scientifique d'une importance internationale et est contrôlé par les parcs nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, Ottawa, et par le "Bureau of Biological Survey" des Etats-Unis à Washington, D.C.

Daprato Statuary Company Limited a gain de cause

Ottawa—Le jeudi, 8 février dernier, ont comparu, à Ottawa, devant M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, en présence de E. H. Coleman et W. P. O'Meara, sous-secrétaire d'Etat, **The Canadian Da Prato Company Limited**, représentée par son président, Raphaël Bernard, et **Daprato Statuary Company Limited**, représentée par son gérant, J.-H. Rivet, et son avocat, Yves Pelletier, de Montréal.

Daprato Statuary Company Limited, 39 Notre-Dame ouest, est en opération depuis la date de son incorporation suivant charte fédérale obtenue le 20 avril 1916; et **The Canadian Da Prato Company Limited**, 29 Notre-Dame est, Montréal, opérant depuis environ deux mois quoiqu'elle ait obtenu ses lettres patentes depuis le 4 avril 1932.

Daprato Statuary Company Limited a prouvé la confusion des deux noms et les inconvénients qui en résultent.

Jugement fut rendu en faveur de **Daprato Statuary Company Limited.** M. C. H. Cahan a donné 15 jours à M. Raphaël Bernard pour trouver pour sa compagnie un autre nom qui ne contiendrait pas le nom de Da Prato ou qui ne pourrait créer confusion avec celui de **Daprato Statuary Company Limited.**

A défaut de soumettre au Secrétaire d'Etat un nom acceptable dans le délai fixé, M. C. H. Cahan en imposera un qu'il devra utiliser.

Un diplomate

Le petit garçon (il sonne à la porte de la villa). — Bonjour madame. Pardon, madame, voudriez-vous me rendre ma balle, s'il vous plait?

La dame—Mais oui, mon petit ami. Où est-elle, ta balle?

Le petit garçon—Dans votre cuisine.

La dame—Tiens! Et comment a-t-elle pu y entrer?

Le petit garçon (simplement).—Par le carreau....